



Les Araneides de la Guyane française¹⁾.

Par

Ladislav Taczanowski,

Conservateur au Musée Zoologique de Varsovie.

Famille des Attides.

Genre *Attus* Walck.

1. *Attus bidens* n. sp. Tab. III, fig. 1.

Brun marron; une grande tache d'un rouge brique sur chaque côté de l'abdomen, un demi-anneau blanc en travers du dos; mandibules avec deux grosses épines. Long. ♂ 5 mill., ♀ 4,2 mill.

♂ Le corselet est un peu plus long que large, élevé, robuste, à côtés arqués dans toute la longueur; la plaque céphalique carrée, plane et horizontale; la partie thoracique brusquement abaissée en arrière, sans séparation distincte de la tête et sans aucun enfoncement au dos.

Le carré oculaire régulier; les yeux antérieurs médians énormes, occupant toute la largeur et la hauteur du bandeau et se touchant; les latéraux reculés au dos et à sommets considérablement plus élevés que ceux des médians, ce qui fait que

Suite à l'article du vol. VIII de Horae Soc. Ent. Ross. pp. 32-132.

Oppl
3194
~~*31.5.49*~~
MP

la ligne des yeux antérieurs est fort courbée en bas; les yeux de la troisième paire sont très petits et proches des antérieurs latéraux; ceux de la dernière ligne égaux aux yeux de la deuxième paire, aussi éloignés entre eux que les précédents; les yeux de la troisième paire un peu plus avancés vers la ligne médiane. — Les mandibules sont dirigées en avant sans être horizontales, médiocres, élargies à la base, légèrement comprimées, armées chacune de deux fortes épines presque droites, dont l'une se trouve audessus de la naissance du crochet et se dirige en avant, l'autre sur le milieu de la carène inférieure, dirigée obliquement en bas. Le crochet est fort et long, d'abord presque droit, ensuite fort courbé dans son milieu et doucement arqué depuis.

L'abdomen est de la longueur du corselet, de moitié moins gros, étranglé dans son milieu par une impression transversale assez forte, qui ne passe pas cependant sous le ventre; la partie postérieure est légèrement bombée au dos, dont le profil est fort arqué jusqu'aux filières, qui sont placées au niveau de la surface ventrale. — Les pattes sont longues et grêles; les antérieures considérablement plus longues que les autres et beaucoup plus fortes, la longueur des autres est dans l'ordre: 4, 2, 3. — Toutes sont garnies de poils très courts, mais assez abondants, et de quelques fortes épines. — Les pattes mâchoires sont longues et grêles, à cuisses cylindriques légèrement courbées, plus longues que le reste des articles terminaux; le tarse est longitudinal, peu renflé.

Coloration. La couleur générale est d'un brun marron, plus vif et plus rougeâtre au corselet que sur l'abdomen; chaque oeil des trois paires dorsales est situé sur une petite tache noire, dont celles de la deuxième et troisième paire sont réunies entre elles; la plaque céphalique est garnie de poils très courts, qui ne changent rien de la couleur, mais lui donnent un aspect mat. Sur chacun des côtés de l'abdomen se trouve une grosse tache d'un rouge brique orangé, à reflets métalliques sous cer-

taines directions de la lumière; au fond de l'impression dorsale il y a une bande transversale d'un blanc brillant, qui s'élargit sur les côtés et se courbe en arrière; la partie antérieure du dos est garnie de poils blancs jaunâtres, à reflets métalliques, la postérieure est glabre. Le ventre est parsemé de poils blanchâtres, petits et rares.

Les pattes sont de la couleur générale, mais les trois paires postérieures sont plus pâles; le métatarse des antérieures est brun, ainsi qu'une ligne le long du côté interne de la cuisse. Les parties buccales sont de la couleur des pattes. Les yeux antérieurs médians jaune d'ambre, tous les autres noirs.

♀ Le corselet de la femelle est considérablement moins large, c'est à dire de la même largeur que l'abdomen qui n'est pas plus que celui du mâle, deux fois aussi long, à côtés presque rectilignes dans leur plus grande longueur. L'abdomen est de la même forme que celui du mâle, mais l'impression dorsale est moins forte. Les pattes antérieures sont presque aussi minces que les autres, dépassant très peu en longueur celles de la quatrième paire.

Les yeux sont disposés comme chez le mâle, mais leur carré est moins large.

Coloration. Le brun du corselet est moins vif et plus sombre; le rouge des côtés de l'abdomen plus pâle; la bande blanche comme dans l'autre sexe; les pattes plus pâles, ce qui fait, que le foncé du métatarse et la ligne de la cuisse sont plus distincts. Le reste des détails est comme chez le mâle.

Un mâle et deux femelles de Uassa.

Cette espèce présente beaucoup d'analogies avec l'*Attus porcatus* et devrait être rangée près de lui, dans la section à pattes machoires longues et grêles et à mandibules élargies.

2. *Attus Cabanisii* n. sp.

Brun, une ligne blanche le long du thorax et une mince bordure de même couleur; dos de l'abdomen grisâtre à reflet

métallique, marqué d'une lunule blanche sur le devant. — Long. ♂ 5 mill., ♀ 4 mill.

♂ Le corselet est médiocrement allongé, élevés, à côtés faiblement arrondis; la tête courte, plane et horizontale en dessus, distinguée de la partie thoracique par un sillon proéminent entre les yeux de la dernière paire, courbé en avant.

Le carré oculaire est un peu plus court que large; les yeux antérieurs médians énormes et plus avancés que les latéraux, qui sont trois fois plus petits, le sommet de tous les quatre en ligne droite; les yeux de la troisième paire très petits, situés à égale distance des yeux des deux paires voisines, et plus proches entre eux que les deux autres; ceux de la dernière paire aussi grands que ceux de la deuxième et à égale distance entre eux, montés sur un memmelon assez proéminent. Les mandibules sont presque aussi longues que le corselet, assez fortes, coniques, dirigées horizontalement et ridées finement en travers. Le crochet est aussi long que la mandibule, droit dans toute sa longueur excepté l'extrémité même, qui est légèrement courbée.

L'abdomen est considérablement plus mince que le corselet, plus de trois fois aussi long que large, en forme d'un ovale très allongé. Les pattes assez longues et assez fortes, peu inégales, dans l'ordre: 1, 4, 3, 2. Les pattes machoires longues et grêles, à cuisse un peu plus longue que les trois autres articles, mince et arquée, à tarse peu renflé.

Coloration. La couleur générale est brune; la plaque céphalique est couverte de poils fauves, les poils des côtés et du devant du visage sont blancs; les yeux antérieurs médians entourés de poils rouge brique; les poils du dos de la partie thoracique sont roussâtres; le long du milieu de cette dernière partie il y a une mince ligne blanche et un liseré encore plus fin en bas des côtés. Le dos de l'abdomen est couvert de duvet écailleux grisâtre avec un faible reflet métallique; le devant

est bordé d'un demi-cercle blanc. Le ventre est parsemé de poils fauves.

Les pattes sont aussi brunes, mais d'une couleur plus pâle que celle du corps; les antérieures plus foncées que les autres; les hanches et l'article terminal du tarse dans toutes sont jaunâtres pâles. Toutes les pattes sont garnies sur leur face supérieure d'un duvet blanchâtre; elles sont aussi hérissées de poils courts et peu nombreux et de quelques épines. — Les pattes machoires sont de la couleur des pattes. Les mandibules sont brunes, avec un reflet métallique bronzé assez fort; le crochet est brun à extrémité jaunâtre. Les yeux antérieurs médians vert de bouteille, les autres noirs.

♀ La femelle ressemble au mâle, son corselet est cependant plus mince et moins élevé; l'abdomen plus large, mais de la même forme; les pattes plus courtes; les mandibules courtes, robustes et verticales. Elle lui ressemble aussi par la coloration, mais elle s'en distingue par l'éclat métallique plus fort du dos de l'abdomen, sur lequel outre le demi-cercle antérieur il y a encore une mince ligne blanche, le long du milieu de la partie antérieure du dos et une raie transversalement oblique de chaque côté sur le tiers postérieur. Toutes les pattes et les pattes machoires sont en entier jaunes pâles. Les mandibules et les autres parties de la bouche sont aussi jaunes.

Deux mâles adultes et une jeune femelle de Uassa.

Cette belle espèce est proche de *A. mandibularis*.

3. *Attus cancrimanus* n. sp. Tab. III, fig. 2.

Brun, des poils blancs au dos de la tête; dos de l'abdomen garni des poils blancs et verts métalliques dans sa partie postérieure; pattes antérieures épaisses chez le mâle. — Long. ♂ 4 mill., ♀ 3,5 mill.

♂ Le corselet est allongé, plan, peu élevé, la tête non distincte; les côtés presque rectilignes, la base de la par-

tie thoracique arrondie; la tête un peu plus longue que large, plane en dessus et presque horizontale; la partie thoracique un peu plus longue que la tête, légèrement voutée, à dos horizontal jusqu'à la moitié, ensuite doucement abaissé, sans aucune impression. Le plastron sternal ovalaire.

Le carré oculaire un peu plus long que large, les yeux médians de la première ligne énormes et plus avancés que les latéraux, dont le sommet est au niveau de celui des médians; les postérieurs un peu plus grands que les latéraux antérieurs et également distancés entre eux; ceux du troisième rang très petits et plus proches des postérieurs. L'abdomen est un peu plus long que le corselet, aussi mince, fusiforme. Les pattes sont médiocres; celles de la première paire considérablement plus épaisses que les autres et semblables aux chélycères des écrevisses, et surtout à ceux de certains *Palaemon*: leur cuisse est renflée, doucement amincie vers le sommet, la jambe est plus courte que la cuisse, aussi renflée et plus grosse près du sommet; le métatarse est plus de deux fois plus long que la jambe, renflé, le plus gros près de la naissance, ensuite doucement aminci; le tarse est plus gros que celui des autres pattes. Toute la surface de ces pattes grossies est hérissée de poils assez longs et nombreux. Les autres pattes sont minces et garnies de poils rares. Les pattes machoires médiocres. Les mandibules courtes, verticales, un peu écartées, coniques, à crochet médiocre, fort courbé.

Coloration. La couleur générale du corselet et de l'abdomen est un brun foncé; des poils blancs couchés garnissent la plaque céphalique et la partie horizontale du corselet, sans couvrir complètement le fond; les poils des côtés de la tête présentent un reflet irrisé; il y a aussi des poils blancs au dos de l'abdomen ne formant aucun dessin distinct; les poils de sa partie postérieure sont d'un vert métallique brillant. Le ventre est couvert de poils blancs, plus denses que ceux de la surface supérieure du corps.

Les pattes antérieures sont grossies et brunes en entier, excepté la hanche qui est jaune; les hanches de toutes les autres sont jaunes, les jambes et les cuisses brunes, les tarses jaunes; dans la paire postérieure le premier article du tarse est brun, mais il y a un anneau jaune à la naissance de la cuisse. Les pattes machoires sont brunes, à tarse jaune. Tous les yeux sont noirs.

♀ Les formes de la femelle sont les mêmes que celles du mâle, excepté que ses pattes antérieures sont moins grossies, mais cependant elles sont plus épaisses que les autres, quoiqu'elles ne présentent pas de ressemblance aussi frappante avec les chélycères des écrevisses.

La couleur générale est aussi la même, mais les poils du dessus de la tête sont moins distincts et présentent un faible reflet métallique sur toute la surface; les poils du dos de l'abdomen forment un cercle blanc à la naissance, ensuite deux raies transversales et un point au dessus des filières; la partie postérieure est aussi métallique, mais moins brillante. Le fond du ventre est blanchâtre, garni de poils blancs. Les pattes sont comme dans le mâle, excepté que le tarse de celles du devant est jaunâtre et les autres n'ont que la cuisse et des anneaux bruns aux jambes.

Deux mâles et une femelle de Uassa.

Cette intéressante espèce est très voisine des autres formes petites et minces, comme *A. tenuis*, *tenuiformis*, *paederinus* etc. et devrait être rangée dans leur groupe.

Genre *Jelskia* Tacz.

4. *Jelskia gracilis* n. sp. Tab. III, fig. 3.

Corselet d'un noir poli, abdomen d'un noir bleuâtre mat; pattes jaunes avec une ligne noire sur le devant de la moitié de la cuisse dans les deux paires antérieures. Long. ♂ 5 mill.

♂ Le corselet est moins du double plus long que large, un peu élargi dans sa partie thoracique, à côtés arrondis; la tête presque aussi longue que large, à dos légèrement incliné en avant et très peu plus élevé que celui du thorax; les mamelons des trois paires des yeux dorsaux assez proéminents, ceux de la deuxième et troisième paires confondus en un tube dirigé en avant; la déclivité postérieure de la tête très légère et peu distincte; la partie thoracique considérablement plus longue que la tête, peu élevée, légèrement voutée, avec une profonde impression longitudinale dans sa moitié postérieure. Le plastron sternal grand, circulaire.

Le carré oculaire est aussi long que large, considérablement plus étroit en arrière; les yeux de la seconde paire à peu près 4 fois plus petits que ceux de la première, proches de ces derniers et plus écartés entre eux que la distance entre les bords externes des yeux de la première paire; les yeux de la ligne postérieure sont aussi grands que ceux de la seconde paire, moins rejetés en arrière que dans les deux autres espèces, de manière que la distance entre eux et ceux de la troisième paire dépasse peu celle qui est entre les yeux de cette dernière et de la deuxième.

L'abdomen est presque trois fois aussi long que le corselet, de moitié plus mince, presque cylindrique et arrondi à l'extrémité. La différence entre la longueur des pattes antérieures et des autres n'est pas aussi grande que dans les deux autres espèces, parceque les pattes des trois paires postérieures sont considérablement plus longues; elles sont garnies de rares poils très délicats et de quelques longues épines.

Coloration. Le corselet est noir, poli, à plaque céphalique bleu d'indigo, brillant; le plastron sternal est de cette dernière couleur, mais plus foncé. L'abdomen est d'un noir bleuâtre mat, cette dernière nuance plus forte du côté ventral. Les pattes sont jaunes roussâtres; dans les deux premières paires le côté antérieur de la hanche est noir, ainsi qu'une

ligne passant le long de la moitié basale du devant de la cuisse. Les poils et les épines sont de la couleur des pattes. Les pattes machoires sont noires à tarse jaune, plus pâle que celui des pattes; ce dernier est garni de poils jaunâtres, assez abondants. L'organe copulateur est volumineux, globuleux, de la couleur du tarse. Les parties de la bouche sont jaunâtres pâles, le crochet mandibulaire de la même couleur. Les yeux antérieurs jaunes, les autres noirs.

Deux mâles de Uassa; femelle inconnue.

Famille des Thomisides.

Quoique la famille des Thomisides est moins riche en espèces que celle des Salticides, elle est pourtant suffisamment représentée dans la faune de la contrée; la proportion est presque la même que dans la faune européenne.

Le genre *Thomisus* est le plus riche en espèces, dont la majeure partie présentent un caractère différent de celles de l'Europe par l'armure de leur abdomen, qui est garni de tubercules et d'épines plus ou moins nombreuses et de différentes formes, et qui se distinguent aussi par l'élévation des tubercules aux côtés du front, entre les yeux de la première et de la seconde ligne. Le pays est au contraire pauvre en *Xystiques*.

Parmi les espèces que j'ai eu l'occasion d'examiner, j'ai trouvé deux du genre *Monastes* de M. Lucas, qui sont très proches des espèces algériennes, mais qui en diffèrent spécifiquement.

Enfin, il y a trois formes qui ne peuvent entrer dans les cadres des coupes génériques connues et pour lesquelles j'ai été obligé de constituer des genres nouveaux. Un de ces genres *Senoculus* présente l'unique exemple dans cette famille par le nombre des yeux, et a quelques affinités avec les *Monastes*. Le second *Acanthonotus* est intermédiaire entre les *Monastes* et les *Thomisus* et ressemble par son habitus aux *Pachygnathus*

de la famille des *Thérigidés*. Quant au troisième *Isopus*, je ne le place que provisoirement dans cette famille; c'est seulement la connaissance des moeurs qui décidera de sa place naturelle.

Genre *Thanatus* Koch.

5. *Thanatus punctulatus* n. sp.

Corselet et pattes jaunes roussâtres, piquetés de nombreux petits points noirs; abdomen blanc jaunâtre, avec une raie longitudinale grise le long de la moitié antérieure du dos. — Long. ♂ 5 mill., ♀ 7 mill.

Formes semblables à celles du *Thanatus oblongus* d'Europe, mais son corselet est plus allongé et moins large et la tête un peu moins atténuée au front. La disposition des yeux est presque la même, la seule différence consiste en ce que les yeux latéraux de la ligne postérieure sont moins rejetés en arrière, quoique ils sont à égale distance des médians, ce qui fait que la courbure de leur ligne est moins forte. La plaque sternale est un peu plus allongée. — La forme de l'abdomen est la même, ainsi que la longueur et la grosseur des pattes.

Coloration. La disposition des couleurs est aussi semblable, mais le fond du corselet et des pattes est d'un jaune roussâtre, plus foncé et piqueté de nombreux petits points noirs; ces points forment le long du milieu du corselet une raie large sur la tête et linéaire sur la partie thoracique. Le fond du dos de l'abdomen est de la même couleur que dans l'espèce européenne, avec une pareille raie longitudinale le long de la moitié antérieure, mais terminée en pointe, sans prolongement postérieur; il y a encore de chaque côté du dos deux raies brunâtres irrégulières, peu distinctes, composées de petites taches. Autour de la plaque sternale, qui est de la couleur du dos, se trouve un cercle mince, composé de points noirs, parallèle et proche de son contour. Les yeux sont noirs.

La différence entre les deux sexes est très petite; le mâle

est plus petit et plus mince; les points des pattes et du corselet sont un peu plus gros et le dessin de l'abdomen est moins distinct.

Mâle unique de Uassa et une femelle de Saint Laurent de Maroni.

Genre *Philodromus* Walck.

6. *Philodromus cayanus* n. sp.

Corselet roussâtre à côtés bruns; dos de l'abdomen blanchâtre réticulé de brunâtre, avec une figure brune sur la ligne médiane, élargie et festonnée en arrière. — Long. ♀ 4 mill.

♀ Le corselet est cordiforme presque aussi long que large, à côtés arrondis; la tête atténuée et arrondie au front. La ligne des yeux antérieurs est courbée en avant et plus courte que la postérieure, formant un arc régulier avec les yeux latéraux de la seconde ligne, qui est aussi courbée en avant; les yeux latéraux des deux lignes plus gros que les médians, qui sont presque égaux entre eux.

L'abdomen est de la forme de celui de *Ph. aureolus* d'Europe, avec une forte impression au milieu du bord antérieur, de manière à former deux éminences fort arrondies et avancées sur la base du thorax; il est le plus large dans le tiers postérieur de sa longueur. Les pattes sont assez robustes, les deux paires antérieures plus longues que les postérieures; garnies de poils longs mais rares et de longues épines à leur face interne.

Coloration. Le dos du corselet est roussâtre, les côtés bruns. Le dos de l'abdomen est blanchâtre, finement réticulé de brunâtre pâle, orné le long de la ligne médiane d'une figure compliquée, qui commence sur le devant par une large raie d'un brun pâle, terminée par un chevron très ouvert, et suivie d'une grande tache carrée de même couleur, avec deux

traits courbés à ses coins postérieurs; derrière cette tache se trouve une suite de quatre triangles bruns plus foncés, dont le premier est le plus grand et les autres diminuant en grandeur; cette suite est bordée des deux côtés par un V brun foncé, large, à côtés arqués, composés chacun de deux grosses taches arrondies avec un point blanchâtre au centre, et terminés en arrière par une cinquième plus petite et pleine; le haut des côtés est brun foncé, le reste et le ventre blanc jaunâtre, trois fines raies brunes le long de ce dernier. Les pattes sont jaunâtres pâles, pointillées de brun; le long de leur face antérieure se trouve une large raie noire irrégulière, composée de taches de différentes formes. La plaque sternale est jaunâtre, avec quelques points noirs. Tous les yeux noirs.

Femelle unique de Cayenne; mâle inconnu.

Genre *Olios* Walck.

7. *Olios setulosa*.

Micrommata setulosa Perty Del. anim. artic. p. 195. T. 38, f. 13.

Ocypete setulosa Koch. Die Arachniden III, p. 40, f. 195.

Plusieurs exemplaires des deux sexes et de différents âges, de Cayenne, de Uassa et de Saint Laurent de Maroni. La plus grande femelle est de 27 mill. de longueur.

8. *Olios rubripes* n. sp.

Corselet et cuisses rouges, garnis de poils d'un jaune doré soyeux, le reste des pattes brun; abdomen couvert de poils d'un roux vif, soyeux. Long. ♀ 18 mill.; pattes 1^{res} 32 mill., 2^{emes} 34 mill., 3^{emes} 24 mill., 4^{emes} 28 mill.

♀ Le corselet est allongé, médiocrement large, élevé, la tête coupée carrément. La ligne des yeux antérieurs presque

droite, la postérieure un peu plus longue et légèrement courbée en arrière, de sorte, que les yeux médians sont un peu plus éloignés entre eux que les latéraux; les médians de la première ligne sont considérablement plus gros que les latéraux, qui sont d'égale grandeur avec ceux de la seconde ligne. Les mandibules sont robustes, renflées, atténuées à l'extrémité, luisantes et hérissées de poils assez longs. La plaque sternale est large, cordiforme, avec de légères éminences aux bords latéraux.

L'abdomen est plus long que le corselet, un peu moins large, elliptique, légèrement tronqué au devant, couvert en entier de poils serrés. Les pattes longues, garnies de poils médiocrement abondants et d'épines couchées assez fortes.

Coloration. Le fond du corselet est d'un rouge de corail vif, plus clair et plus pur sur la tête, plus foncé et légèrement rembruni sur la partie thoracique; une ligne brune noirâtre passe le long de la ligne médiane. La tête est garnie de duvet d'un jaune doré soyeux, la partie thoracique d'un duvet fauve.

Le fond de l'abdomen est brun, avec une raie rougeâtre, le long de sa moitié antérieure, couvert en entier de poils couchés d'un roux vif soyeux. Le ventre est couvert de poils d'un fauve grisâtre. La plaque sternale est brune foncée, glabre, parsemée de rares poils fauves. Les mandibules sont noires, polies avec des poils noirâtres au dos et rougeâtres aux extrémités. Les cuisses à toutes les pattes sont d'un rouge de corail vif, couvertes au dos de duvet jaune doré soyeux, brillant; le fond du reste des pattes est brun rougeâtre foncé, avec des poils assez abondants fauves et noirâtres; les hanches sont brunes, glabres. Les cuisses des pattes machoires sont d'un rouge plus clair que celui des pattes, les trois autres articles bruns. Tous les yeux sont noirâtres.

Femelle unique de Cayenne.

9. *Olios gracilipes* n. sp.

Pattes très longues et grêles, ainsi que le corselet d'un roux pâle unicolor; abdomen plus clair, couvert de poils blanchâtres. Long. ♂ 8 mill.; pattes 1^{res} 31 mill., 2^{mes} 35 mill., 3^{mes} 22 mill., 4^{mes} 25 mill.

♂ Le corselet est court, large, arrondi sur les côtés; la tête légèrement atténuée et doucement arrondie au front, l'impresion médiane très faible. La ligne des yeux antérieurs est légèrement courbée en avant, celle des postérieurs un peu plus longue et droite; les médians de la première ligne plus gros que les autres, qui sont égaux entre eux. La plaque sternale est large, cordiforme, sans éminences latérales.

L'abdomen est un peu plus long et moins large que le corselet, de forme ovoïde.

Les pattes sont très longues et très grêles; garnies au bord inférieur du tarse d'une brosse de poils assez longs et serrés; les épines sont très longues et très minces. — Les pattes machoires sont longues et assez fortes, à tarses allongés et un peu plus gros que l'extrémité de la jambe; le crochet à l'extrémité du radial est court et presque droit.

Coloration. Le corselet, les pattes et les pattes machoires sont d'un jaune roussâtre uniforme, l'abdomen est plus pâle; des poils blanchâtres entourent les yeux, il y en a aussi sur les côtés de la tête et sur les rides rayonnées du thorax. — Le dos de l'abdomen est couvert de poils blanchâtres plus denses qu'ailleurs; les poils des pattes sont aussi blancs, les épines de la couleur des pattes. Le tarse des pattes machoires est légèrement rembruni. Le ventre est de la couleur du dos de l'abdomen. — Tous les yeux sont situés sur des taches noirâtres, de la sorte que quoique jaunes, ils paraissent néanmoins noirs.

Deux mâles de Cayenne, qui paraissent être adultes.

10. *Olios nigriventris* n. sp.

Corselet et pattes jaunes roussâtres, unicolores; abdomen plus clair, couvert de poils fauves; des stries noires sur les côtés, une grande tache noirâtre sur le devant du ventre.

Long. ♂ 9 mill.; pattes 1^{res} 27 mill., 2^{emes} 30 mill., 3^{emes} 21 mill., 4^{emes} 23 mill. ♀ 11 mill. pattes 1^{res} 22 mill., 2^{emes} 23 mill., 3^{emes} 17 mill., 4^{emes} 19 mill.

♂ Le corselet est court, large, arrondi, la tête atténuée et doucement arquée au front; l'impression thoracique est assez profonde. Les yeux antérieurs sont en ligne très peu courbée en avant, celle des postérieurs est droite et plus longue de chaque côté de la moitié du diamètre de l'oeil latéral; les yeux médians de la première ligne sont un peu plus gros que les autres, qui sont égaux entre eux; les tubercules des latéraux peu sensibles. — La plaque sternale est large et cordiforme.

L'abdomen est un peu plus long que le corselet, moins large, de forme ovoïde, coupé carrément sur le devant. Les pattes sont moins longues et plus grosses que dans l'espèce précédente, garnies de poils assez nombreux sur toute leur longueur; la brosse des tarse est mieux fournie que chez le précédent; les épines sont également longues, mais plus fortes. Les pattes machoires assez longues, à tarse moins allongés et considérablement plus élargis que chez le précédent; le crochet est plus long, plus fort et plus courbé à l'extrémité; la jambe et le tarse sont garnis de poils assez abondants; quelques épines au dos de l'extrémité de la cuisse et de la jambe.

Coloration. Le corselet, les pattes, les mandibules et la plaque sternale sont d'une couleur jaune roussâtre, uniforme; des poils fauves soyeux autour des yeux et sur les côtés de la tête, plus rares sur toute la partie thoracique. Le dos des cuisses est couvert de poils jaunes dorés, soyeux, assez denses et couchés; des poils fauves plus rares sur les jambes, gris

jaunâtres aux tarse; les épines noires. Le fond de l'abdomen est d'un jaune plus pâle, finement strié de noirâtre; une grande tache noirâtre sur le devant du ventre; le dos est couvert de poils fauves soyeux, assez épais, ceux du ventre sont un peu plus pâles. Les tarse des pattes machoires sont noirâtres, avec des poils fauves. Tous les yeux sont noirs.

♀ La femelle outre que ses pattes sont considérablement moins longues et l'abdomen presque aussi large que le corselet, ne présente aucune différence notable.

Un mâle et deux femelles, de Uassa.

11. *Olios cayanus* n. sp.

Corselet, pattes et pattes machoires jaunes roussâtres, uniformes; trois minces lignes brunes le long de la tête; abdomen fauve, tacheté de brun. Long. ♂ 10 mill.; pattes 1^{res} 31 mill., 2^{emes} 32 mill., 3^{emes} 21 mill., 4^{emes} 24 mill.; ♀ 9 mill., pattes 1^{res} 23 mill., 2^{emes} 24 mill., 3^{emes} 16 mill., 4^{emes} 20 mill.

♂ Le corselet est moins large que chez les deux espèces précédentes, arrondi sur les côtés; la tête atténuée et légèrement arquée au front, l'impression thoracique peu sensible.

Les yeux antérieurs sont en ligne droite, celle des postérieurs est un peu courbée en arrière et plus longue de la moitié du diamètre que celle des latéraux; les yeux médians antérieurs plus gros que les autres, qui sont égaux entre eux. Plaque sternale large, cordiforme, à côtés découpés en festons.

L'abdomen est plus long et plus mince que le corselet, ovoïde, arrondi à la base, aminci à l'extrémité. Les pattes sont longues et aussi grosses que dans l'espèce précédente. Les pattes machoires longues et grêles, à tarse allongés et moins élargis que chez l'espèce précédente; le crochet du tibial court, fort courbé et appliqué à la jambe.

Coloration. La couleur du corselet, des pattes et des pattes

machoires est jaune roussâtre, uniforme. Le long de la ligne médiane de la tête et du thorax et sur chacun des côtés de la première il y a une ligne brune très mince; des poils courts et peu sensibles sur tout le corselet; quelques poils noirâtres assez longs au front. Les cuisses sont garnies de poils fauves soyeux, couchés; les poils des autres articles sont moins nombreux, plus hérissés, fauves blanchâtres; le dessous des tarse est garni de poils moins abondants que dans les deux espèces précédentes, de couleur fauve grisâtre; les épines sont brunes foncées. Le tarse des pattes machoires est gris brunâtre, hérissé de poils fauves. Le dos de l'abdomen est fauve, varié irrégulièrement de taches brunes et couvert en entier de poils fauves; le ventre est de la couleur du dos, avec une raie médiane brunâtre peu distincte, couvert aussi de poils fauves. Les mandibules sont de la couleur du corselet, hérissées de poils noirâtres. Tous les yeux noirâtres.

♀ La femelle présente les mêmes formes et les mêmes couleurs, elle a seulement les pattes moins longues et l'abdomen presque aussi large que le corselet.

Mâle et femelle de Cayenne.

12. *Olios quinquelineatus* n. sp.

Corselet et pattes jaunes roussâtres, foncés, cinq lignes brunes sur la tête, une suite de taches brunes sur la moitié postérieure de l'abdomen; tout le corps couvert de poils fauves. Long. ♂ 10 mill. — pattes 1-re 23 mill., 2-e 25 mill., 3-e 18 mill., 4-e 20 mill.

♂ Le corselet est assez large, court, élevé, fort arrondi des côtés, à tête atténuée et légèrement arrondie au front. — Les yeux antérieurs sont en ligne droite, la postérieure un peu courbée en arrière; les yeux antérieurs médians sont un peu plus gros que les latéraux et presque égaux à ceux de la seconde ligne, qui est plus longue que l'antérieure. L'impression

thoracique est profonde. Les pattes sont assez longues et aussi grosses que dans les deux espèces précédentes. — Les pattes machoires allongées, à tarse un peu plus gros que le sommet de la jambe; ce dernier sans aucun vestige de crochet.

Coloration. Le tégumen du corselet et les pattes sont d'un jaune roussâtre beaucoup plus foncé que la couleur de ces parties dans les deux espèces précédentes; cinq lignes brunes très minces se trouvent le long de la tête, dont quatre prennent naissance à chaque oeil de la seconde ligne et la cinquième entre les médians. Toute la surface du corselet est couverte de duvet fauve très serré, qui efface complètement le dessin de la tête. Les pattes sont aussi garnies de poils fauves assez abondants; les épines sont brunes. Le fond de l'abdomen est presque aussi foncé que celui du corselet, avec une suite de taches triangulaires le long de la ligne médiane de la moitié postérieure, et couvert en entier de poils fauves; les côtés sont plus clairs, avec une large raie noirâtre, festonnée des deux côtés. — Le ventre est fauve. Les pattes machoires sont plus claires que les pattes, garnies de poils blanchâtres. Tous les yeux noirs.

Mâle unique, de Cayenne, qui ne paraît pas être complètement adulte.

Genre *Monastes* Lucas.

13. *Monastes Lucasii* n. sp. (Tab. IV, fig. 5).

Corselet brun rougeâtre à quatre lignes longitudinales blanches; abdomen pentagone allongé, terminé par un tubercule élevé, deux autres petits au milieu, brun rougeâtre avec un liseré et une ligne médiane blancs. Long. ♂ 3,6 mill.

♂ Le corselet est allongé, aussi large que long dans sa partie thoracique, beaucoup plus mince dans la céphalique, le plus élevé dans la région oculaire; le dos de la partie postoculaire plan et horizontal, celui au devant des yeux légèrement

ment incliné; les côtés de la tête droits et perpendiculaires, ceux de la partie thoracique très peu arqués. Les yeux sont éloignés de la naissance des mandibules et situés sur le tiers antérieur de la longueur du corselet; ils sont rangés en deux lignes, dont l'antérieure est presque droite, la postérieure courbée en avant et plus longue que la première; les yeux médians de la première sont les plus petits, ceux de la seconde un peu plus grands et un peu plus écartés, tous les quatre montés sur des mamelons très peu sensibles; les latéraux des deux lignes sont considérablement plus gros, égaux entre eux et situés sur des mamelons proéminents, les antérieurs sont dirigés latéralement en avant, les postérieurs latéralement en arrière. Les mâchoires sont allongées, dépassant considérablement la lèvre, minces, un peu plus larges à leur base, arrondies à l'extrémité et se touchant. Les mandibules sont médiocres, arrondies au dos, dirigées en avant sans être horizontales. La plaque sternale est deux fois plus longue que large, en forme d'un triangle allongé, à côtés légèrement arrondis, prolongé en arrière comme dans les espèces africaines. L'abdomen est plus de deux fois plus long que le corselet et aussi large dans sa plus grande largeur, qui se trouve sur le tiers postérieur de la longueur; les côtés sont rectilignes jusqu'à ce point, le devant est coupé carrément; en arrière il est terminé par un tubercule conique, élevé en haut et légèrement courbé, plissé transversalement en dessous; son sommet se trouve au dessus des filières; sur la moitié de la longueur il y a encore une paire de petits tubercules rapprochés de la ligne médiane; le dos est déprimé et parsemé de quelques petites pustules; les côtés sont presque perpendiculaires. Les deux paires des pattes antérieures sont beaucoup plus longues que les autres, dépassant plus de deux fois la longueur du corps; la première est la plus longue, la quatrième la plus courte; elles sont garnies de poils longs mais rares. Les hanches des deux paires antérieures sont un peu plus longues que les autres.

Coloration. La couleur du dos du corselet et de l'abdomen est un brun rougeâtre, marbré de plus foncé; quatre lignes blanches se trouvent entre les yeux antérieurs et la naissance des mandibules, deux au dos du thorax, plus écartées en avant, et une mince bordure en bas des côtés; les mamelons oculaires paraissent être d'un grisâtre clair. Le long de l'abdomen il y a aussi une ligne médiane blanche et une bordure sur les côtés. La plaque sternale et le ventre sont jaunes pâles, uniformes. Les pattes sont marbrées de brun rougeâtre et de jaunâtre pâle; les pattes machoires sont jaunâtres pâles, uniformes. Les mandibules brunâtres avec une ligne blanchâtre au dos. Les yeux noirs.

Mâle unique, de Cayenne; femelle inconnue.

14. *Monastes Jelskii* n. sp.

Corselet jaunâtre, marbré de brun; abdomen pentagone allongé, avec un tubercule peu élevé devant l'extrémité et deux autres au milieu, blanc jaunâtre, varié de brun. Long. ♂ 3 mill., ♀ 5 mill.

♂ Le corselet est considérablement plus court que dans l'espèce précédente, large, à côtés arrondis; le bandeau est plus court et considérablement plus incliné, sans cependant être perpendiculaire. — La disposition des yeux, leur grandeur relative et leur direction sont tout à fait comme dans l'espèce précédente, mais ils paraissent être situés au bord antérieur du corselet à cause de l'inclinaison du bandeau. Les mandibules sont comme dans l'espèce précédente, mais plus abaissées. L'abdomen est moins allongé, ne dépassant pas le double de la longueur du corselet, mais présentant la même forme générale; le tubercule postérieur est peu élevé, ce qui fait que l'extrémité même de l'abdomen le dépasse considérablement; il y a encore deux autres petits tubercules au milieu de la longueur, à sommet corné. Six pustules cornées se trou-

vent au bord antérieur, trois sur chacun des côtés postérieurs. Les pattes sont moins allongées, les deux paires antérieures cependant sont plus du double de la longueur du corps et considérablement plus longues que les deux paires postérieures; elles sont garnies de poils longs, mais rares, et de quelques épines. — La plaque sternale est beaucoup plus courte, presque ronde, à côtés découpés vis-à-vis de la naissance des pattes, et à prolongement postérieur plus court que dans l'espèce précédente.

Coloration. La couleur générale du fond du dos du corselet et de l'abdomen est un jaunâtre très pâle, marbré de brunâtre pâle; les côtés du thorax sont bruns plus foncés, en laissant une raie claire au milieu du dos de la partie postérieure; sur les côtés du dos de l'abdomen l'on peut distinguer une raie festonnée claire, très mince; les sommets des pustules sont bruns; les mamelons oculaires sont grisâtres clairs. — Les pattes sont jaunes ochracées, pâles; les deux paires antérieures marbrées d'une nuance un peu plus foncée, peu distincte. La plaque sternale et le ventre sont jaunes pâles. Tous les yeux noirs.

♀ La femelle présente les mêmes formes, son corselet est cependant plus court et plus arrondi sur les côtés; les yeux sont complètement comme chez le mâle; l'abdomen est de même forme, moins large que le corselet, à tubercule postérieur petit et vertical, et par cette raison éloigné de l'extrémité; il y a encore deux autres au milieu, mais plus petits; outre ceux-ci il y a encore quelques clous cornés sur différents endroits du dos. Les proportions des pattes sont les mêmes.

Coloration. La couleur est un peu différente; le corselet est jaune brunâtre, plus clair au centre; le dos de l'abdomen est gris brunâtre, varié de points bruns (couleur des clous) et de quelques lignes transversales très minces, blanchâtres. Les pattes sont plus pâles que le corselet, marbrées d'une nuance un peu plus foncée.

Un mâle et deux femelles, de Cayenne.

Genre *Acanthonotus* n. g.

Yeux inégaux, au devant du corselet, sur deux lignes: l'antérieure droite, la postérieure courbe, les latéraux élevés sur des mamelons.

Lèvre allongée, étroite, pointue à l'extrémité.

Machoières allongées, minces, étranglées au milieu, un peu élargies à la base, se touchant aux extrémités, qui sont arrondies.

Mandibules médiocres, larges, verticales, atténuées à l'extrémité.

Corselet étroit, plus long et aussi haut que large, à dos parfaitement horizontal, terminé en arrière par une pente perpendiculaire avec quelques épines sur la partie postérieure; bandeau élevé, perpendiculaire, plus mince en bas.

Plaque sternale allongée, étroite, terminée en arrière en une pointe mousse, bombée et glabre.

Abdomen un peu plus long et plus large que le corselet, régulièrement elliptique, élevé, à filières courtes et épaisses.

Pattes médiocres et fines, les deux paires antérieures un peu plus longues que les autres et presque égales entre elles, la troisième la plus courte; griffes doubles, péctinées à leur face inférieure.

Par ses formes générales et par la direction des pattes cette nouvelle coupe générique ressemble aux *Thomises*, mais le corselet est tout à fait différent et semblerait plutôt à celui des *Monastes*, s'il n'était pas perpendiculaire au front du visage; l'abdomen est aussi différent de celui des *Thomises* par la régulière élévation du dos et par la position des filières à l'extrémité même; les pattes quoique également dirigées, sont fines et peu inégales.

La disposition des yeux est tout à fait comme dans les *Monastes*, mais comme le bandeau est complètement perpendiculaire leur situation paraît être différente, c'est à dire que les

yeux de la première ligne sont situés en haut de la face verticale et ceux de la seconde près du bord de la face horizontale, cette dernière est plus courbe. Elle présente aussi de l'analogie avec ces derniers par ses griffes pectinées. Au premier coup d'oeil l'araignée ressemble par ses formes aux *Pachygnathes* et surtout au *P. Listeri*.

15. *Acanthonotus guianensis* n. sp. Tab. IV, fig. 6.

Corselet épineux en arrière, brun foncé poli, avec une mince raie blanche jaunâtre le long de la ligne médiane; dos de l'abdomen jaunâtre sale tacheté de blanc. Long. ♀ 3,7 mill.

♀ Le corselet est plus long que large, comprimé, aussi haut que large, à dos également horizontal sur toute sa longueur, coupé verticalement en avant et en arrière; les côtés presque droits; pas de séparation distincte de la tête; le bord postérieur armé de 9 fortes épines, dirigées en haut, dont la médiane est la plus forte et bifide, les autres rapprochées par paires, les extérieures les plus petites; il y a encore quatre autres petites épines, rangées en cercle transversale sur le tiers postérieur du dos; le bandeau est haut, perpendiculaire, plus mince en bas. Toute la surface est glabre, seulement avec quelques poils roides.

Les yeux antérieurs sont situés près du sommet de la face perpendiculaire, les médians sont très petits, ceux de la seconde ligne un peu plus gros, plus écartés et dirigés verticalement; les latéraux des deux lignes sont presque égaux entre eux et du double plus gros que les médians postérieurs; leurs mamelons et leur direction tout à fait comme dans les *Monastes*.

L'abdomen est un peu plus long et plus large que le corselet, élevé, de forme ovoïde, pointu en arrière et régulièrement bombé. Les pattes sont médiocres; les deux paires an-

térieures plus longues et presque aussi minces que les deux paires postérieures, presque égales entre elles, celles de la troisième un peu plus courtes que celles de la quatrième; elles sont garnies de poils rares, plus abondants aux extrémités. Les pattes machoires assez longues et minces.

Coloration. Le corselet est brun marron foncé et poli, avec une raie d'un blanc jaunâtre tout le long de la ligne médiane du dos et du bandeau; les épines sont aussi jaunâtres pâles; les côtés d'un brun beaucoup plus foncé que celui du dos. Le dos de l'abdomen est jaunâtre sale, orné sur le devant du dos d'une tache blanche prolongée en arrière en deux branches fines et suivie de trois traits transversaux, dont l'antérieur est en forme de croissant et les deux autres plus petits et droits; sur chacun des côtés il y a encore trois taches transversales dont la postérieure est linéaire; l'extrémité même et les filières sont blanchâtres. Les côtés sont de la couleur du dos, avec un trait blanc longitudinal en bas de la partie antérieure; le ventre est plus pâle à organes sexuels bruns; la plaque sternale est blanchâtre claire. Les pattes sont jaunes pâles, unicolores. Les mandibules brunes. Tous les yeux noirs.

Femelle unique, de Saint Laurent de Maroni; mâle inconnu.

Genre *Xysticus* Koch.

16. *Xysticus acquinocialis* n. sp.

Corselet brun marron, glabre; abdomen gris brunâtre, avec trois points bruns en triangle; pattes des deux paires antérieures brunes, à tarse jaunâtre. Long. ♀ 3 mill.

♀ Le corselet est glabre, large, à front fort incliné en avant. Les yeux antérieurs disposés en ligne presque droite, les postérieurs en ligne courbée en avant; les yeux latéraux un peu plus gros et presque sessiles.

L'abdomen est un peu plus long et considérablement plus

large que le corselet, le plus élargi près de l'extrémité; le dos est aplati, avec trois gros points enfoncés, rangés en triangle; il y a aussi quelques rides transversales en arrière et longitudinales le long des côtés; il est parsemé de poils peu abondants. Les pattes sont assez robustes et assez longues, garnies de poils assez longs, mais pas trop nombreux.

Coloration. Le corselet est brun marron uniforme; l'abdomen d'un gris brunâtre pâle, presque aussi uniforme, excepté le fond des points et des rides qui est plus foncé; la plaque sternale est jaune roussâtre, le ventre gris jaunâtre. Les deux paires des pattes antérieures sont brunes foncées, à tarse jaunâtre, clair, les deux paires postérieures sont de cette dernière couleur, nuancées d'anneaux un peu plus foncés, peu distincts. Les yeux sont noirâtres.

Femelle unique, de Cayenne; mâle inconnu.

17. *Xysticus bipunctatus* n. sp.

D'un jaune ochreux, avec le dos de l'abdomen noir, orné de deux gros points blancs. Long. ♀ 2 mill.

♀ L'unique femelle, de Saint Laurent de Maroni, ressemble beaucoup par ses formes générales au *X. cristatus* d'Europe. La ligne des yeux antérieurs est droite, avec les médians plus avancés, celle des postérieurs est courbée en avant; les latéraux, sensiblement plus gros, sont placés sur des mamelons assez proéminents; quelques poils sur la tête.

L'abdomen est pentagone, à coins fort arrondis, le plus large dans les deux tiers de sa longueur, aplati au dos; il est garni de poils assez abondants, beaucoup plus petits que ceux du corselet et des pattes. Les pattes sont assez longues et robustes, hérissées de poils longs, mais peu nombreux, et de quelques épines.

Coloration. Le corselet et les deux paires des pattes antérieures sont d'un jaune ochracé, les deux postérieures plus

pâles; le dos de l'abdomen est noir, orné de deux gros points blancs, situés en travers de la moitié de la longueur et entourés d'une bordure blanche jaunâtre; la plaque sternale est jaune, à peu près de la couleur des pattes postérieures; le devant du ventre est aussi jaune, la partie postérieure noirâtre avec deux profondes échancrures. Les yeux sont noirâtres.

Genre *Thomisus* Walck.

18. *Thomisus nigripes* n. sp.

Blanc jaunâtre, le tarse et le radial des deux paires antérieures noirs. Long. ♀ 6 mill.

♀ Les formes générales sont presque les mêmes que chez le *Th. citreus* d'Europe, mais il diffère en ce que ses pattes sont considérablement moins longues et le devant de la tête est proportionnellement moins atténué. — La disposition des yeux est la même.

Coloration. La couleur générale est un blanc jaunâtre; le devant du visage blanchâtre; les mandibules sont teintées de jaune sulphureux au milieu de leur face antérieure, ochreuses à l'extrémité; aux deux paires des pattes antérieures le radial et les deux articles du tarse sont d'un noir intense. — Tous les yeux noirs.

Femelle unique, de Saint Laurent de Maroni; mâle inconnu.

19. *Thomisus citreoides* n. sp.

Semblable à Th. citreus; le corselet plus robuste, les pattes plus longues et plus épaisses. Long ♀ 11 mill.

♀ Cette araignée ressemble beaucoup au *Th. citreus* d'Europe, mais son corselet est beaucoup plus robuste et plus long; la tête considérablement plus large au front, ce qui fait que les lignes oculaires sont plus étendues, quoique du reste les yeux

sont disposés également; la plaque sternale est considérablement plus grande et plus longitudinale. La forme de l'abdomen présente aussi quelques légères différences, c'est à dire il est un peu coupé carrément au devant et l'extrémité est un peu plus reculée en arrière. Les pattes sont plus robustes et un peu plus longues.

Coloration. Le corselet est jaune roussâtre, glabre, unicolore dans les individus plus jeunes, mais dans les adultes un peu plus clair au centre et légèrement nuancé de brunâtre sur les côtes. — L'abdomen est de la couleur jaune, comme celle de l'espèce d'Europe, ridé transversalement de fines lignes plus foncées; il a 7 points enfoncés bruns au dos, dont les deux postérieurs sont peu apparents. Les pattes sont à peu près de la couleur du corselet.

Plusieurs femelles, de Cayenne et des Iles du Salut.

Cette forme paraît aussi présenter de grandes analogies avec le *Th. citreus georgianus* Abbot et surtout avec sa variété *Thomise Géorgien ponctué* Walck., mais on ne voit chez elle aucun vestige de lignes rouges latérales; elle pourrait être cependant une variété locale de cette espèce.

20. *Thomisus guianensis* n. sp.

Femelle jaunâtre, variée de rouge vermillon, pattes antérieures annelées de brun rougeâtre. Mâle jaunâtre, à deux rangées de points noirs ou rougeâtres au dos de l'abdomen; cinq anneaux bruns sur les deux paires des pattes antérieures. Long. ♂ 3 mill., ♀ 7 mill.

♀ Diffère du précédent par la forme du corselet, qui est plus court et moins large, avec la tête un peu plus atténuée au front; la ligne des yeux postérieurs est un peu moins courbe. La plaque sternale est plus large et plus courte. L'abdomen est plus de deux fois plus long que le corselet et diffère de celui du précédent en ce qu'il est un peu plus aminci en de-

vant et plus élevé sur la moitié de sa longueur. Les pattes sont presque aussi longues que dans l'espèce précédente, mais considérablement moins épaisses.

Il y a quelques poils roides, assez longs, au dos du corselet, plus nombreux au front du visage; il y a aussi quelques uns sur l'abdomen; les poils des pattes sont plus nombreux que chez l'espèce précédente.

Coloration. Sous ce rapport l'espèce est très variable. La couleur du corselet est jaune roussâtre avec deux larges raies d'un rouge vermillon foncé le long du haut des côtés, qui commencent au devant du front et passent parallèlement tout le long, sans atteindre le bord postérieur; ces deux raies sont liées entre elles par une bande transversale, qui passe à travers les yeux de la seconde ligne. Quelques individus ont encore un mince liseré de la même couleur en bas des côtés. Le fond du dos de l'abdomen est blanc, varié de rouge vermillon d'une manière très variable. Chez les individus les plus colorés de rouge il reste seulement de la couleur du fond: deux traits obliques en chevrons, non joints au sommet, placés sur le devant, et suivis de deux autres très peu inclinés, derrière lesquels commence un trait longitudinal qui passe en s'amincissant jusqu'à l'extrémité; outre cela il y a sur chacun des côtés une suite de quatre taches obliquement longitudinales. — Le haut des côtés est largement teint de rouge. Le ventre est blanc jaunâtre, finement réticulé de brunâtre. Chez d'autres individus la couleur claire du fond est plus ou moins prédominante, on peut cependant distinguer chez les uns le même nombre de raies claires, mais pour la plupart jointes entre elles, tandis que dans d'autres elles sont confondues et ne laissent que des taches rouges isolées. Chez quelques uns il y a très peu de rouge sur l'abdomen et de nuance plus ou moins pâle, mais on voit du brun plus ou moins étalé sur les côtés de la raie longitudinale et en bas des côtés; il y a même des individus chez lesquels il ne reste qu'un V brun au milieu du dos.

Les pattes sont jaunes roussâtres, celles des deux paires antérieures annelées de brun rougeâtre, mais il y a des individus dans lesquels ces deux paires de pattes sont brunâtres en entier, sans vestige d'anneaux. Les yeux sont d'un jaune d'ambre.

♀ Le mâle est considérablement plus petit, à corselet pres-que de la même forme que celui de la femelle, ainsi que la disposition des yeux. Les deux paires de pattes antérieures sont beaucoup plus longues. L'abdomen est ovoïde allongé, un peu moins large que le corselet.

Coloration. La couleur générale est jaune, roussâtre au corselet et sur les pattes, blanchâtre sur l'abdomen; sur la partie postérieure de ce dernier il y a deux rangs de points noirs ou rougeâtres, plus ou moins grands et plus ou moins distincts, plus écartés en avant.

Aux deux paires de pattes antérieures il y a des anneaux bruns au nombre de cinq, c'est à dire: deux minces sur les articulations terminales de la cuisse et du génual, un troisième beaucoup plus long à l'extrémité du radial, le quatrième occupant la plus grande moitié terminale du métatarse, qui est le plus long, enfin le dernier à l'extrémité du tarse. Les pattes machoires sont jaunâtres avec le tarse volumineux, cordiforme, parsemé de poils blancs; le digital est noirâtre.

Exemplaires nombreux des deux sexes, de Cayenne, de Saint Laurent de Maroni et de Uassa.

Cette espèce paraît être aussi très proche du *Th. citreus georgianus* Abbot.

21. *Thomisus trituberculatus* n. sp. Tab. IV, fig. 7.

Jaune roussâtre, avec une ligne noirâtre sur le milieu du corselet, une raie le long de l'abdomen et deux grandes taches en arrière; deux tubercules au front et trois sur la partie postérieure de l'abdomen, dont le médian est le plus élevé. Long. ♂ 3,6 mill., ♀ 9 mill.

♂ Le corselet est presque circulaire, à tête peu élevée, atténuée en avant et coupée presque carrément; un tubercule conique est situé de chaque côté du front entre les yeux latéraux des deux lignes; la surface est finement rugueuse. Les yeux de la ligne antérieure sont en cercle fort courbé et considérablement plus court que la ligne des postérieurs qui est droite; les latéraux des deux lignes sont placés à la base du tubercule, celui de la première ligne au devant et celui de la seconde en arrière; les yeux médians de la deuxième ligne sont les plus gros, les latéraux de cette ligne les plus petits, les latéraux de la ligne antérieure plus gros que les médians.

L'abdomen est de même longueur que le corselet, un peu plus large, pentagone, le bord antérieur droit et le plus court, les bords latéraux sont aussi droits et les plus longs, les postérieurs un peu plus courts et doucement arqués, l'extrémité même est arrondie. Il est aplati dans sa moitié antérieure, ensuite relevé en trois tubercules coniques, dont les deux externes, peu élevés et mousses au sommet, sont situés sur les deux coins latéraux; le médian beaucoup plus haut est au dessus de l'extrémité et dirigé en haut un peu obliquement en arrière, de manière que son sommet est situé au dessus de l'extrémité même. Entre ce tubercule médian et chacun des latéraux se trouve un large enfoncement, qui s'étend en s'aminçant jusqu'au bord antérieur, de sorte que le long du dos de l'abdomen il y a un large sillon proéminent et les deux côtés sont dominés par un rebord. Toute la surface du dos de l'abdomen est parsemée de petits boutons. Les pattes sont assez longues et robustes, garnies de poils assez abondants et courts; le bord interne de la cuisse et du métatarse est armé d'épines assez longues.

Coloration. Le corselet est brun marron à côtés un peu plus foncés et une ligne noirâtre le long du milieu, élargie en arrière. — L'abdomen est jaunâtre, avec une raie noirâtre, bifurquée sur le devant, mais peu distincte dans toute sa lon-

gueur, formée par des boutons noirs; en arrière de chaque tubercule latéral il y a une grande tache noirâtre et quelques traits transversaux derrière le médian; le sommet des tubercules latéraux est plus clair que la couleur générale. Le ventre est jaune clair, brunâtre dans sa partie antérieure, parsemé de poils blanchâtres. Le milieu de la plaque sternale est jaune, entouré d'une bordure brunâtre et garni de poils blanchâtres.

Les pattes des deux premières paires sont brunes, à cuisse plus claire, plus ou moins jaunâtre, avec un cercle brun au milieu; le génual est jaune, ainsi qu'un anneau mince sur l'articulation du radial et du tarse; celles de la troisième paire sont jaunes en entier, on voit cependant quelquefois un anneau brunâtre plus ou moins distinct sur la jambe; les pattes de la quatrième paire sont jaunes à radial, le tarse et un anneau à l'extrémité de la cuisse bruns. Les pattes machoires sont brunes, à sommet de la cuisse et le radial jaunes clairs. Les mandibules brunes. Les yeux noirâtres.

♀ La forme du corselet de la femelle est comme chez le mâle, mais les tubercules entre les yeux latéraux sont très petits et les sillons des côtés de la tête bien marqués. — L'abdomen est plus gros, un peu plus long et plus large que le corselet, de même forme que dans le mâle, excepté que le bord antérieur est assez profondément échancré; les tubercules latéraux et le postérieur sont comme dans le mâle, mais la surface du dos est relevée le long de la ligne médiane, à pente uniformément inclinées des deux côtés. — La surface du corselet et des pattes est parsemée de petits boutons lisses, beaucoup plus grands mais moins nombreux sur l'abdomen; les boutons sont rangés en ligne droite le long du bord des côtés.

Coloration. La couleur est jaune roussâtre, un peu plus pâle sur l'abdomen; les boutons forment une ligne noirâtre le long du milieu du corselet; on voit aussi une légère nuance noirâtre le long de la ligne médiane de l'abdomen et des bords des côtés, qui au dessous des tubercules latéraux forme une

grand tache noirâtre, étendue jusque sur les côtés du tubercule terminal. Les tarse des pattes machoires et des deux paires des pattes antérieures sont plus ou moins rembrunis. La plaque sternale et les parties de la bouche sont de la couleur générale. Les yeux sont jaunes.

Plusieurs individus des deux sexes de Cayenne, des Iles du Salut, de Saint Laurent de Maroni et de Uassa.

Cette espèce, ainsi que toutes celles qui vont suivre, présente beaucoup d'analogie avec le genre *Eripus* de Walckenaer. Elles ont aussi des tubercules sur les côtés du front et d'autres sur la partie postérieure de l'abdomen; leurs yeux sont inégaux et disposés comme dans ce dernier genre: leur ligne antérieure est beaucoup plus courbe, constituant plutôt un carré à côté supérieur beaucoup plus long que l'inférieur; les yeux latéraux antérieurs et les postérieurs sont situés à la base du tubercule, mais il ne sont pas élevés aussi haut que dans l'espèce unique du genre de Walckenaer, elles présentent cependant sous ce rapport des différences assez notables. Les machoires ne sont pas aussi droites et ressemblent plutôt à celles des *Thomises*. Les tubercules de l'abdomen sont plus ou moins dures, et la surface du corps entier est plus ou moins coriace. Toutes ces espèces se ressemblent tellement qu'elles peuvent constituer une coupe à part, intermédiaire entre les *Thomises* et les *Eripes*, et même plus proche de ces derniers, ou elles pourraient être introduites en modifiant quelques détails de la diagnose générique.

22. *Thomismus rugosus* n. sp.

Corselet brun marron, abdomen jaunâtre sale, avec une raie médiane noirâtre; deux tubercules sur le devant de la tête, trois sur la partie postérieure de l'abdomen, dont les latéraux sont élevés et coniques; tout le corps très rugueux. Long ♂ 2,5 mill., ♀ 8 mill.

♂ Le corselet est de même forme que celui de l'espèce précédente à tubercules interoculaires aussi saillants, mais sa peau est plus coriace et plus rugueuse, les clous beaucoup plus nombreux et plus gros. Les yeux sont comme chez l'espèce précédente.

L'abdomen est presque de la même forme que chez le précédent, mais les deux bords antérieurs latéraux sont arqués; les tubercules latéraux considérablement plus élevés, presque coniques et rugueux; le postérieur plus court et presque horizontal; il est parsemé de poils courts et roides. Les pattes sont en général plus robustes; à celles des deux premières paires le génuat est renflé à l'extrémité, le radial déprimé à la naissance, ensuite relevé; elles sont beaucoup plus rugueuses que dans l'autre espèce et garnies de poils roides et d'épines. Le tarse des pattes machoires est beaucoup plus volumineux, cordiforme, sans échancrure, aplati au dos; quand tous les deux sont couchés au front du visage ils couvrent complètement les mandibules.

Coloration. La couleur du corselet est un brun marron, un peu plus foncé sur les côtés. L'abdomen est jaunâtre sale, avec une large raie noirâtre le long de la ligne médiane, amincie vers l'extrémité; les tubercules latéraux sont bruns; une petite tache noirâtre derrière chacun de ces tubercules. Les pattes sont un peu plus claires que le corselet, à dernier article du tarse légèrement rembruni. Les pattes machoires de la couleur des jambes, à radial noirâtre et l'extrémité du tarse blanchâtre.

♀ Le corselet est comme chez la femelle de l'espèce précédente, mais plus large et plus déprimé, couvert de boutons plus nombreux; l'abdomen de même forme générale mais plat au dos, à échancrure antérieure considérablement plus profonde, à côtés latéraux antérieurs droits; tubercules latéraux plus proéminents; tubercule postérieur beaucoup plus long, un peu élevé et arrondi à l'extrémité; les boutons sont plus grands et

plus nombreux. La couleur générale est plus foncée, surtout sur l'abdomen.

Un mâle et quatre femelles, de Cayenne.

23. *Thomisus echinatus* n. sp.

Déprimé; deux tubercules interoculaires; abdomen pentagone, à trois tubercules coniques en arrière, couvert de nombreuses aspérités; corselet brun, abdomen blanchâtre, varié de noirâtre. Long. ♂ 3 mill, ♀ 3,6 mill.

♂ Il est en général beaucoup plus large que les deux espèces précédentes et fort déprimé; le corselet est aussi rond, mais paraît être plus court; il a aussi deux tubercules coniques entre les yeux latéraux et les yeux disposés comme dans les deux autres espèces.

L'abdomen est aussi long et un peu plus large que le corselet; il est aussi pentagone, à trois tubercules en arrière, mais les proportions sont différentes: le bord antérieur est droit et un peu plus long que les autres; les suivants sont aussi droits et plus courts que les autres; les postérieurs sont légèrement concaves à cause de la direction des tubercules latéraux qui sont coniques et presque horizontales; le tubercule postérieur est beaucoup plus long, conique et horizontal, dépassant considérablement l'extrémité même de l'abdomen. Les pattes sont robustes, semblables à celles des espèces précédentes. Les pattes machoires sont de même forme, mais leur tarse n'est pas aussi gros.

La surface de toutes les parties est hérissée de nombreuses épines et de boutons granuleux, excepté le dos du corselet, qui est garni de très petits boutons mais nombreux, le sternum et le ventre, sur lesquels il y a seulement des poils.

Coloration. Le corselet est brun, avec deux raies jaunâtres rayonnées sur les côtés de la ligne médiane de la partie thoracique; l'abdomen est blanchâtre sale, piqueté de noirâtre, le

long des trois côtés antérieures; il y a une ligne noirâtre le long du tubercule postérieur et deux points noirs enfoncés au centre, vis à vis des tubercules latéraux. La plaque sternale est jaunâtre, pâle, le ventre brunâtre, avec des poils blanchâtres. Les hanches et les cuisses de toutes les pattes sont de la couleur de la plaque sternale, le reste dans les deux paires antérieures est plus ou moins brun; les deux postérieures sont jaunâtres.

♀ La femelle présente les mêmes formes du corselet et de l'abdomen, mais sur la surface de ces deux parties on distingue à peine quelques vestiges de boutons, excepté le contour de l'abdomen qui est garni de boutons épineux; les tubercules interoculaires sont un peu plus petits; les pattes sont moins épineuses que dans le mâle et moins robustes.

Coloration. Le corselet est jaune roussâtre; l'abdomen blanchâtre varié de brun rougeâtre, de même manière que dans le mâle; il y a deux gros points enfoncés noirs à la même place que chez le mâle. — Les pattes jaunâtres pâles, marbrées de brun rougeâtre un peu plus foncé.

Deux mâles et une femelle, de Cayenne.

24. *Thomisus cornutus* n. sp. Tab. IV, fig. 8.

Deux tubercules interoculaires; abdomen à trois tubercules, dont le médian est vertical et beaucoup plus grand que les latéraux; couleur jaunâtre pâle. Long. ♀ 3,5 mill.

♀ Le corselet est large, presque rond, déprimé, à deux tubercules verticalement élevé entre les yeux latéraux. La ligne des yeux antérieurs courte, fort courbe, c'est à dire que les yeux sont plutôt rangés en trapèze qu'en cercle, les latéraux sont placés à la base du tubercule; la ligne des postérieurs est aussi courbe, mais tous les yeux sont situés par paires à la base du côté postérieur du tubercule.

L'abdomen est un peu plus long et plus large que le cor-

selet, fort élevé et élargi en arrière, surmonté d'un tubercule vertical aussi haut que l'abdomen lui même à sa base; il y a encore deux autres tubercules latéraux vis-à-vis du premier, aussi pointus mais considérablement moins hauts et plus minces, dirigés en haut en s'écartant un peu. Les pattes sont médiocres et assez fortes.

Tout le corps est hérissé de poils longs, roides et assez abondants.

Coloration. La couleur générale est un jaune roussâtre pâle; deux larges raies d'un gris brunâtre, très proches entre elles, se trouvent tout le long de la tête et du thorax sans atteindre son extrémité, terminées d'une tache noire; il y a encore sur les côtés quelques stries brunâtres. Au dos de l'abdomen se trouve une large raie grise brunâtre, bordée de chaque côté d'une ligne mince jaune, ce qui se perd à la naissance du tubercule; quelques stries grises et deux points noirs sur les côtés; en arrière il y a une ligne grise le long du tubercule et toute la hauteur de l'abdomen même; la plaque sternale et le ventre sont jaunâtres pâles. Les pattes sont de la couleur du corps, avec quelques poils gris. Les yeux sont noirâtres.

Femelle unique, de Cayenne.

25. *Thomisus trispinosus* n. sp.

Deux tubercules interoculaires; abdomen pentagone à trois pointes verticales en arrière; tout le corps hérissé d'épines; couleur brune roussâtre; le milieu des pattes des deux paires antérieures noir. Long. ♂ 2,6 mill.

♂ Le corselet est large, rond, à tête fort atténuée; deux tubercules entre les yeux latéraux, avec quelques poils roides au sommet; les yeux antérieurs rangés en ligne courte fort courbée, les postérieurs situés à la base des tubercules, dont l'externe sur son côté latéral.

L'abdomen est aussi long et aussi large que le corselet,

pentagone, à côtés presque égaux; les antérieurs latéraux légèrement arqués; trois pointes verticales, cylindriques et comme brisées au sommet se trouvent à la place des tubercules des espèces précédentes; la médiane est un peu inclinée en arrière, les latérales sur les côtés. Les pattes sont assez longues et robustes.

Tout le corps et les pattes sont hérissés de fortes épines assez longues et nombreuses. Le long du dos du corselet il y a trois carènes distinctes et des rugosités en rayons sur les côtés.

Coloration. La couleur générale est un jaune roussâtre plus pâle sur l'abdomen; au centre du dos du corselet se trouve une large raie brune, un liseré plus foncé autour des côtés et quelques rayons peu distincts sur le fond clair; le sommet des tubercules interoculaires est aussi brun. Les pointes abdominales sont brunes foncées; il y a aussi deux traits bruns, courts, à la naissance du dos de l'abdomen. Les pattes sont de la couleur jaune roussâtre, excepté le sommet de la cuisse et le genoual dans les deux paires antérieures, qui sont noirs. Toutes les épines sont de la couleur des parties sur lesquelles elles sont situées. Tous les yeux noirâtres.

Mâle unique, de Cayenne; femelle inconnue.

26. *Thomisus quinquetuberculatus* n. sp.

Tubercules interoculaires peu élevés, arrondis au sommet; abdomen à cinq tubercules; toute la surface coriace, rugueuse; couleur générale brune foncée. Long. ♂ 3 mill.

♂ Le corselet est rond, déprimé; la tête atténuée, à deux tubercules interoculaires, larges mais peu élevés et arrondis au sommet, ce qui fait que le milieu du front est profondément échancré. Les yeux antérieurs sont rangées en ligne courte, fort courbée, les externes situés à la base du tubercule; les postérieurs sont en ligne très peu courbée, situés à la base du côté pos-

térieur des tubercules. L'abdomen est aussi long et aussi large que le corselet, coupé carrément en avant, à côtés arrondis, et terminé en pointe mousse. Il est garni de cinq tubercules assez élevés, arrondis à l'extrémité et presque d'égale hauteur entre eux; la première paire est située sur le côtés de la moitié de la longueur, la seconde un peu plus en arrière, le cinquième sur la ligne médiane vis-à-vis de ces derniers. Les pattes sont peu longues mais robustes; le génual est déprimé au dos, le radial considérablement plus épais. Les pattes machoires sont assez épaisses, à tarse de même forme que dans les espèces précédentes, pas trop volumineux.

La surface de tout le corps et des pattes est coriace plus dure que dans toutes les espèces précédentes, couverte d'aspérités très denses et parsemée de poils roides, courts et couchés.

Coloration. La couleur générale est brune foncée; au milieu du corselet on voit un trait plus clair jaunâtre; le dos de l'abdomen est marbré de nuances jaunâtre et brune; la plaque sternale et le ventre sont plus clairs, parsemés de poils jaunâtres. Les yeux sont jaunes d'ambre.

Mâle unique, de Cayenne; femelle inconnue.

27. *Thomisus sexpunctatus* n. sp.

Deux tubercules interoculaires; abdomen pentagone, à trois tubercules coniques en arrière, blanchâtre dans la moitié antérieure, jaune dans la postérieure, avec trois paires de points noirs. Long. ♀ 3,6 mill.

♀ Le corselet est circulaire, déprimé, à tête atténuée et prolongée en avant; les tubercules interoculaires sont peu élevés; les yeux comme dans l'espèce précédente.

L'abdomen est plus court et moins large que le corselet, pentagone, à deux côtés latéraux antérieurs plus courts que les autres; il est terminé par un tubercule conique, horizontal;

aux extrémités des deux côtés antérieurs latéraux il y a deux autres tubercules moins longs et presque horizontales. Les pattes sont plus longues et plus grêles que dans toutes les espèces précédentes cornues, surtout celles des deux premières paires sont considérablement plus longues que les postérieures.

Le corps est en général glabre, on voit cependant quelques petits boutons au dos du corselet et quelques poils peu distincts sur l'abdomen. — Les pattes sont glabres et seulement dans les deux paires de devant le bord antérieur de la cuisse est garni d'une rangée d'épines verticales, et sur le bord correspondant de la jambe et du tarse il y a des épines inclinées beaucoup plus longues.

Coloration. Le corselet est jaune roussâtre; la moitié antérieure de l'abdomen blanchâtre, la postérieure jaune de souffre; vis-à-vis des tubercules latéraux il y a deux gros points noirs enfoncés, précédés de deux autres de même grandeur mais sans enfoncement, et plus proches entre eux; il y a encore en arrière deux points enfoncés noirs mais très petits. Les pattes sont jaunâtres, très pâles, unicolores. Tous les yeux noirâtres.

Femelle unique, de Cayenne; mâle inconnu.

C'est la dernière espèce à tubercules interoculaires.

28. *Thomisus episcopalis* n. sp.

Corps aplati, couleur générale jaune pâle, côtés du thorax bordés de trois triangles bruns, cinq anneaux brun marron sur chacune des pattes. Long. ♂ 2,5 mill.

♂ Le corselet est aussi long que large, plat, arrondi sur les côtés, peu atténué et coupé carrément au front; la convexité du dos et très faible et uniforme sans aucune distinction entre la tête et la partie thoracique et sans enfoncement au milieu. Les yeux sont égaux, sur deux lignes très proches entre elles, situés au bord même de la face supérieure, qui dévance sensiblement la face du bandeau; la ligne antérieure

est courbée légèrement en avant, la postérieure est droite et plus longue, de manière que ses yeux latéraux se trouvent sur la continuation de la courbe des antérieurs; les latéraux des deux lignes sont montés sur des mamelons assez proéminants. Le bandeau est très bas. La plaque sternale parfaitement ronde. Les mandibules sont courtes, robustes et verticales.

L'abdomen est un peu plus long et plus large que le corselet, plat, coupé carrément en avant, pointu en arrière, élargi sur la moitié de la longueur, de manière à former une figure semblable complètement à une mitre épiscopale; son bord antérieur est fort avancé sur le corselet. Les filières sont très courtes et se trouvent au dessous de l'extrémité. Les pattes sont peu longues, assez robustes, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3; la différence entre les deux antérieures et les postérieures assez considérable; elles sont garnies de poils peu nombreux.

Coloration. La couleur générale est jaune pâle, un peu plus foncé et légèrement roussâtre au corselet, qui est bordé en bas des côtés du thorax par une suite de trois triangles bruns, joints entre eux par des prolongements basilaires pour former une bordure continue; il y a aussi une mince raie brunâtre le long de la ligne des yeux antérieurs. Au dos de l'abdomen il y a trois paires de points roussâtres, légèrement enfoncés et assez distincts. Les pattes sont régulièrement annelées de brun marron: le premier anneau se trouve près de l'extrémité du fémoral, le second comprend le génual entier, le troisième la moitié terminale du radial, les deux autres se trouvent chacun sur l'extrémité des articles du tarse; sur les deux paires postérieures les anneaux sont moins distincts. Le tarse des pattes machoires est aussi brun marron, entouré d'une bordure brune foncée. Tous les yeux sont noirs.

Mâle unique, de Saint Laurent de Maroni.

Par l'extrême aplatissement de son corps et par l'avancement de la région oculaire au devant de la face du bandeau, cette espèce diffère de tous les *Thomises* que je connais; sans

femelle cependant on ne peut pas avoir une idée exacte de l'espèce.

Genre *Isopus* n. g.

Yeux huit, fort inégaux, situés au bords du front en deux lignes, dont l'antérieure est fort courbée en avant et composée de deux yeux très petits, proches entre eux et avancés sur le bandeau, et de latéraux très gros, situés au sommet de la pente perpendiculaire et dirigés un peu sur les côtés; la ligne postérieure est complètement droite un peu plus longue et composée des yeux égaux entre eux et de grandeur intermédiaire entre ceux de la première ligne; les latéraux dirigés sur les côtés.

Lèvre allongée, étroite, un peu élargie dans son milieu, et pointue à l'extrémité.

Machoières allongées, minces, un peu élargies à la base, à côté latéral légèrement concave, arrondies à l'extrémité, rapprochées et se touchant.

Mandibules assez longues, verticales, coniques, à crochet court et assez fort.

Corselet court, bombé, à côtés fort arrondis, à tête distincte, allongée en cône tronqué.

Plaque sternale large cordiforme, à pointe mousse en arrière.

Abdomen fort allongé, presque cylindrique, trois fois aussi long que le corselet, à filières terminales, courtes, mais épaisses.

Pattes fines et allongées, peu inégales; première paire un peu plus longue que la seconde, la quatrième la plus courte, garnies de poils très courts et d'épines très longues et minces. Par l'ensemble des formes, la longueur de l'abdomen, la finesse et la longueur des pattes, ces araignées présentent beaucoup d'analogies avec les *Thanates*; la disposition même de leurs

yeux est semblable: la ligne des antérieurs forme une courbe pareille, continue avec les latéraux du rang postérieur, mais la grande disproportion entre leur grandeur relative et la ligne parfaitement droite des postérieurs les distingue suffisamment pour en former une coupe générique à part. Ces araignées ressemblent aussi aux *Tetragnathes*. Ne connaissant pas leurs habitudes il est impossible de décider à quelle famille ils doivent appartenir et ce n'est que provisoirement que je place ce nouveau genre dans les *Thomisides*.

29. Isopus longipes n. sp. Tab. IV, fig. 9.

Corselet jaune, abdomen blanc jaunâtre chez le mâle, et varié de rouge vermillon chez la femelle; pattes jaunâtres, à tarsi rembrunis chez le mâle, annelés de rougeâtre chez la femelle. Long. ♂ 8 mill., ♀ 10 mill.

♂ Le corselet est un peu plus long que large, cordiforme, avec une profonde impression linéaire au dos de la partie thoracique; la tête séparée par des sillons assez distincts; la surface est complètement glabre; le bandeau élevé et plus large en bas. Les yeux de la ligne postérieure sont deux fois plus petits que les latéraux antérieurs, et plus de deux fois plus gros que les médians. L'abdomen est trois fois plus long que le corselet, de moitié plus mince, presque cylindrique, mais un peu plus gros à la naissance, à extrémité arrondie, parsemé de poils très courts.

Coloration. La couleur du corselet est jaune roussâtre luisante uniforme, excepté que chaque œil est situé sur une tache noire un peu plus grande que l'œil même, les tubercules des yeux latéraux de la première ligne sont aussi noirs en entier; il y a aussi quelques poils blancs dans les intervalles interoculaires. L'abdomen est blanchâtre, légèrement rembruni à l'extrémité. La plaque sternale et les hanches sont de la couleur du corselet; la couleur des pattes est d'un jaune plus

pale, à tarses rembrunis; les épines sont brunes. Les pattes machoires de la couleur des pattes à tarse brun noirâtre, garni de poils blanchâtres; il y a quelques longs poils roides noirs à l'extrémité du radial. Les parties de la bouche sont de la couleur du corselet, le crochet mandibulaire est légèrement rembruni. Tous les yeux noirs.

♀ La femelle ressemble complètement au mâle, son abdomen est seulement un peu plus gros en avant et plutôt fusiforme que cylindrique, à plus grande largeur près de la naissance. En coloration elle diffère en ce que le fond de l'abdomen est finement réticulé d'une nuance un peu plus foncée et orné de deux raies parallèles d'un rouge vermillon, longitudinales, à trois ramifications descendentes sur les côtés; les pattes sont variées de six anneaux rouges, dont trois sont situés sur la jambe et les trois autres sur le tarse. Le ventre est teint de rougeâtre sur le devant; les filières sont rougeâtres. Le dessin rouge du dos paraît être variable, car chez une de ces femelles il n'y a que quatre taches rouges sur les côtés du dos.

Les jeunes individus de 3 mill. de longueur sont rouges en entier, excepté le corselet qui est comme dans les adultes. Les individus de 5 mill. ont déjà les couleurs des adultes, mais le ventre est rouge ainsi que les filières.

Trois mâles et quelques femelles, adultes et jeunes, de Cayenne.

Genre *Senoculus* n. g.

Yeux six, inégaux, sur deux lignes, dont l'antérieure composée de deux petits, placés tout près du bord antérieur du bandeau, et proches entre eux, la seconde est courbée en avant et comprend quatre yeux considérablement plus gros que les antérieurs, situés sur une élévation transversale, de manière que les médians sont dirigés en avant et en haut et les latéraux sur les côtés obliquement en arrière; les latéraux un

peu plus éloignés des médians que ces derniers le sont entre eux.

Lèvre allongée, arrondie à l'extrémité.

Machoières plus larges que la lèvre, presque parallèles entre elles, à extrémités arrondies, dépassant la lèvre mais ne se touchant pas.

Mandibules abaissées sans être verticales, courtes, épaisses, à côté externe droit, l'interne arrondi de manière qu'elles sont écartées à l'extrémité.

Corselet large, déprimé, arrondi sur les côtés; bandeau court presque horizontalement dirigé en avant et coupé carrément, commençant immédiatement devant les yeux de la seconde ligne, sa surface un peu plus basse que celle du corselet.

Plaque sternale ronde.

Abdomen mince, plus long que le corselet, pointu en arrière.

Pattes longues, inégales; les deux paires antérieures dirigées en avant, les deux postérieures en arrière, assez fortes, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3.

L'unique femelle, qui ne paraît pas être complètement adulte, par ses formes générales, présente beaucoup d'affinités avec les *Monastes* de M. Lucas: son bandeau quoique plus court est aussi presque horizontal, mais il diffère en ce que sa surface est plus basse que celle du dos du corselet; les yeux sont situés sur des mamelons, qui par leur ensemble forment une pente continue, dont le bord supérieur se trouve au niveau de la face dorsale du corselet. Les pattes sont aussi allongées et également disposées, mais leurs cuisses sont un peu plus robustes. Quoique l'abdomen est sans tubercules, il ressemble cependant par sa forme générale à celui des *Monastes*. Le système oculaire est tout à fait différent de toutes les araignées connues. — La direction et l'extrémité des machoières rappelle celle des *Erippes*.

30. *Senoculus maronicus* n. sp. Tab. III, fig. 4.

Jaunâtre pâle, à dos de l'abdomen blanchâtre finement marbré de brun, avec une raie brunâtre le long de la moitié antérieure. Long. ♀ 6 mill.

Le corselet est de moitié plus long que large, avec un profond enfoncement longitudinal au centre et des sillons en rayons assez prononcés sur les côtés; la tête est distinguée de la partie thoracique par un enfoncement peu marqué; la surface est glabre, mate; sur le devant du visage et la partie antérieure des côtés de la tête il y a des poils couchés assez nombreux. La surface du dos de l'abdomen est garnie de poils plus courts. Les pattes et les pattes machoires sont armées d'épines peu nombreuses, mais assez fortes; dans les deux premières paires les épines sont plus longues et plus nombreuses à la face inférieure de la jambe et du métatarse.

Coloration. La couleur du corselet est jaune pâle uniforme, avec les bords latéraux légèrement rembrunis; chaque oeil de la seconde ligne est situé sur une grosse tache noire, dont celles des médians se confondent. Le dos de l'abdomen est blanc, finement piqueté de brun rougeâtre; une large raie rougeâtre se trouve le long du milieu de la moitié antérieure. La couleur des pattes est jaunâtre plus pâle que celle du corselet; les épines sont brunes. La plaque sternale et les parties de la bouche sont de la couleur des pattes, les crochets des mandibules sont brunâtres. Tous les yeux sont noirs.

Femelle unique, de Saint Laurent de Maroni.

Famille des Epeirides.

Cette famille est riche en espèces, le genre d'*Acrosomes* est surtout nombreux en différentes formes remarquables sous tous les rapports; mais ce qu'il y a de plus intéressant dans cette faune ce sont des formes d'*Epeires* épineuses, transitoires entre les *Epeires*, les *Acrosomes* et les *Gasteracanthes*; elles présentent tant de modifications et de gradations, qu'elles effacent à vrai dire tous les caractères différentiels de ces groupes, et tendent à les réduire à l'ancien genre *Epeira*.

L'*Argyrode*, cette curieuse petite araignée, à éclat métallique fort brillant, qui vit en parasite sur les filets des grosses *Epeires*, y est aussi représentée par une forme très semblable à celle de l'*Europe méridionale*; mais il y a encore plusieurs autres formes, dont l'abdomen est modifié de différentes manières, quelquefois bizarres, qui sous plusieurs rapports paraissent être très proches des *Argyrodés* typiques, et c'est à cause de cela que je les ai compris dans ce genre, quoique leurs habitudes ne me sont pas connues. Une pareille forme ce trouve déjà dans l'Amérique septentrionale, et est décrite par Mr. Hentz sous le nom de *Theridion? trigonum*; elle est la plus voisine de celle que j'ai décrit sous le nom d'*Argyrodés trapezoidalis*. En suivant l'opinion de Mr. Simon je les place parmi les *Epeirides*, quoiqu'il me parait qu'ils ont plus de rapports avec les *Theridions*, et que l'exacte connaissance de leurs habitudes conduira à les faire placer dans cette dernière famille.

Parmi les araignées que Mr. Jelski a recueilli dans ce pays et que j'ai examiné, il y a encore un nombre assez considérable d'espèces outre celles que j'ai décrites ou indiquées dans ce travail. Ces espèces sont représentées dans cette collection par des exemplaires insuffisants à fonder une description qui

pourrait donner une bonne idée de l'espèce; ce sont des individus jeunes, des mâles, des individus endommagés ou des femelles en petit nombre et peu caractéristiques, mais suffisants à démontrer que cette faune est beaucoup plus riche, et qu'elle présente encore beaucoup de matériaux pour compléter sa connaissance.

Il est à regretter que Mr. Jelski n'ait pas eu assez de temps ni de moyens pour recueillir tous les *Acrosomes* en deux sexes et de les garder séparément. Toutes les espèces de cet intéressant groupe ne sont connues que par des femelles et quoique Mr. Jelski a fourni des mâles de plusieurs formes, ils diffèrent tellement de leurs femelles, qu'il m'était impossible de les reconnaître et c'est seulement dans une de ces espèces que le mâle ressemble à sa femelle et m'a procuré l'occasion de le décrire avec elle. Tous ceux que je possède sont petits et minces, quelques uns sont armés d'épines, d'autres complètement inermes.

Genre *Zosis* E. Simon.

31. *Zosis caraiba* Simon.

Hist. Nat. des Araign. Araneides p. 247.

Uloborus zosis Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II. p. 231. pl. 20. fig. 2.

Plusieurs femelles et un mâle de Cayenne, des Iles du Salut et de Saint Laurent de Maroni. Ils s'accordent avec la figure et la description de Walckenaer, leurs pattes antérieures dépassent beaucoup en longueur les autres, et pas celles de la seconde paire comme le dit M. Simon dans l'ouvrage cité. L'abdomen présente cependant un détail qui n'est pas mentionné par ces deux auteurs, c'est que sur sa partie la plus élevée du dos se trouve une bosse assez proéminente.

Quant à la coloration elle est très variable dans nos indi-

vidus. Le dos du corselet est pour la plupart d'un fauve rous-sâtre uniforme; mais sur plusieurs individus il est plus ou moins varié de brun, et sur le plus grand, de Saint Laurent de Maroni (de 7 mill. de longueur), il est brun en entier avec le front du visage jaunâtre. Le fond du dos de l'abdomen est jaunâtre sale, finement réticulé d'une nuance un peu plus foncée; sur quelques uns il y a deux ou trois raies transversales brunâtres, minces et peu distinctes, et sur l'individu mentionné plus haut toute la surface de l'abdomen est brune, couverte d'une multitude de petites taches blanchâtres, presque imperceptibles à l'œil nu, et qui cependant dans certains endroits forment quelques raies claires assez distinctes. Les pattes pour la plupart ont un anneau brun au sommet de la cuisse, qui dans les uns passe aussi sur la naissance de la jambe, dans d'autres il ne l'atteint pas; un second aussi large se trouve à l'extrémité de la jambe, et un plus mince au bout du métatarse; il y a encore dans quelques exemplaires quelques taches dans d'autres endroits et dans quelques uns un anneau à la naissance de la cuisse des pattes antérieures, qui sur le grand exemplaire de Saint Laurent de Maroni laisse seulement un mince anneau jaune au milieu. Tous les individus ont le milieu du ventre brunâtre, bordé des côtés et en arrière d'une mince ligne blanchâtre. La plaque sternale est jaunâtre.

Le mâle ressemble complètement aux femelles, mais il est un peu plus mince; son digital est volumineux cordiforme, assez compliqué, jaunâtre, hérissé de poils assez nombreux; sur chacun de ses côtés il y a un sillon profondément enfoncé avec un rebord d'un brun luisant à côté du quel se trouve un disque d'un jaune roussâtre luisant. Longueur 5 mill.

Genre *Tetragnatha* Latr.

32. *Tetragnatha filiformis* n. sp.

Abdomen fort mince, d'un gris jaunâtre réticulé de brunâtre

avec un faible reflet argenté sur les côtés; corselet et pattes jaunes uniformes.

Long. ♀ 9 mill. et 11 mill. jusqu'au bout des mandibules, pattes antérieures 24 mill. ♂ 10 mill. et 12 mill. jusqu'au bout des mandibules, pattes antérieures 30 mill.

♀ Le corselet est en ovale allongé un peu moins large en arrière, légèrement aplati, à tête courte, considérablement plus étroite que le thorax et de même hauteur dans toute la longueur; une profonde impression à son extrémité postérieure.

L'abdomen est considérablement plus mince que le corselet, cylindrique, très peu grossi à la naissance et légèrement atténué à son extrémité, qui est presque poitue; il est garni de poils courts mais assez nombreux.

Les yeux sont comme dans *T. extensa*, les antérieurs du carré médian un peu plus gros que les postérieurs.

Les mandibules sont fort longues, horizontales et fort divergentes, armées de 9 dents de chaque côté bordant sa rainure, et de deux pointes terminales près de la naissance du crochet. Ce dernier est fort long, mince, légèrement recourbé dans son milieu. Les autres parties de la bouche et la plaque sternale sont comme dans la *T. extensa*.

Les pattes sont fort longues et minces, ainsi que les pattes machoires; elles sont garnies de poils très fins et de quelques épines.

Coloration. Le corselet, les pattes, les parties de la bouche et la plaque sternale sont jaunes pâles, uniformes. Le dos de l'abdomen est d'un gris jaunâtre finement réticulé de brunâtre; les côtés présentent un faible éclat argenté et sont également réticulés comme le dos; le milieu de l'abdomen est brun foncé. Dans quelques individus la lèvre est brune. Le crochet mandibulaire est de la couleur des mandibules dans les uns et brun dans d'autres. Tous les yeux sont noirs.

♂ Le mâle ressemble complètement à la femelle, mais son abdomen est encore plus mince, les pattes plus longues, les

mandibules plus écartées, plus longues, plus minces et plus recourbées; leur armure diffère en ce qu'outre les deux pointes terminales il y a encore, au bord externe, près du sommet, une troisième plus grande et fort courbée; les dents bordant sa rainure sont plus nombreuses et dans la plus grande partie des individus une des médianes supérieures est transformée en une forte épine, beaucoup plus longue que les autres.

La coloration est comme celle de la femelle, mais le jaune du corselet, des pattes et des parties de la bouche est plus foncé et plus roussâtre.

Nombreux individus des deux sexes, de Cayenne et de Uassa.

Cette araignée ressemble beaucoup à *T. extensa*, mais elle est plus proche de la *T. elongata* Walck., elle ne s'accorde pas cependant avec sa description et celle de Bosc, surtout en mode de coloration. Les mandibules présentent aussi des détails qui ne sont pas mentionnés par ces deux auteurs. Il paraît donc que c'est une forme différente et bien distincte.

33. *Tetragnatha gibba* n. sp.

Abdomen allongé, à dos grossi et élevé en avant de la moitié de sa longueur, ensuite aminci graduellement, blanchâtre, réticulé de brun foncé. Long. ♀ 9 mill. et 10 mill. jusqu'au bout des mandibules; pattes antérieures 19 mill.

♀ Le corselet est en ovale allongé, la tête courte, aussi basse que le corselet sur toute sa longueur, assez séparée de lui par des impressions latérales; un profond enfoncement au milieu du thorax; la surface est garnie en entier de poils couchés.

L'abdomen est allongé, plus gros et plus élevé que le corselet, bombé au dos, qui est relevé en bosse considérablement plus haute en avant de la moitié de la longueur, ensuite il est graduellement abaissé et atténué, de manière que la ligne dorsale de cette partie est concave; il est garni de poils courts et très fins.

Les yeux latéraux sont rapprochés et montés sur des mamelons assez proéminents, les médians antérieurs sont plus proches entre eux que les postérieurs et presque d'égale grandeur, les latéraux antérieurs sont plus petits que les autres. Les mandibules sont moins longues que dans la *T. extensa*, presque horizontales, écartées et légèrement recourbées à l'extérieur, dentelées au bord de la rainure. Le crochet est long, assez fort et courbé à l'extrémité. Les autres parties de la bouche et la plaque sternale sont comme chez *T. extensa*.

Coloration. Le corselet est brun, terni par des poils blancs, avec deux grandes taches jaunes, ovalaires près du bord postérieur. Le dos de l'abdomen est blanchâtre, fort réticulé de brun, ce qui donne une couleur générale assez foncée, sur laquelle on distingue une tache plus sombre à chacun des côtés de la bosse, bordée en dessous d'une lunule blanchâtre assez distincte, et une suite de pareilles taches en arrière; le long des côtés du dos de la partie postérieure il y a une ligne brune, légèrement sinueuse. Les côtés sont de la couleur du dos; le milieu du ventre est occupé dans toute sa longueur par une large raie noirâtre. Le devant du visage, les mandibules et les mâchoires sont roussâtres; la plaque sternale et la lèvre brunâtres. Les pattes sont fauves roussâtres, d'une teinte plus pâle que celle des mandibules, à cercles bruns sur toutes les articulations, assez larges aux extrémités des cuisses et des jambes, très minces sur celles des tarsi. Tous les yeux sont noirs.

Femelle unique, de Cayenne.

Genre *Argyrodes* E. Simon.

34. *Argyrodes Nephilae* n. sp.

Corselet jaune brunâtre; abdomen à dos élevé en cône, argenté métallique avec une ligne longitudinale noire; côtés et ventre noirs; pattes jaunes. Long. ♀ 3 mill., ♂ 2 mill.

Espèce très proche de *A. epeirae* Simon; elle s'en distingue cependant par la forme du dos de l'abdomen, plus pointu qu'il ne l'est sur la figure de l'espèce européenne. En coloration le corselet n'est pas noir, mais il est dans les deux sexes d'une couleur jaune légèrement brunâtre; l'argenté du dos de l'abdomen est fort brillant, à contours latéraux découpés de la même manière que chez l'espèce européenne, mais il n'y a point de ces taches obscures de chaque côté, dont parle dans sa description Mr. Simon; il y a seulement une mince ligne noire sur la partie antérieure de la ligne médiane du dos, souvent terminée en flèche et quelque fois partagée en deux pareilles flèches. La partie céphalique du mâle est également élevée, l'argenté descend sur les côtés aussi bas que chez la femelle; le digital est beaucoup plus volumineux qu'il ne l'est représenté sur la figure de Mr. Simon. La plaque sternale est aussi noire que le ventre, qui dans quelques individus est plus ou moins changé en fauve dans son milieu. Les pattes sont jaunâtres pâles, à articulations de la cuisse et de la jambe roussâtres plus foncées. Les mandibules sont de la couleur du corselet, légèrement rembrunies au sommet. Les yeux antérieurs du carré médian sont noirs, les autres blancs.

Nombreux individus des deux sexes, de Cayenne, des Iles du Salut et de Saint Laurent de Maroni. Mr. Ielski les trouvait toujours sur les grand filets de *Nephila clavipes*, dans lesquels ils pratiquent des trous de la grandeur d'une pièce d'un franc; il les a souvent vu gater de cette manière les toiles de ces grandes araignées, mais il n'a pas pu comprendre à quel usage cela pouvait leur servir.

35. *Argyrodes trapezoidalis* n. sp. (Tab. V, fig. 10).

Abdomen trapézoïdal, fauve blanchâtre, varié de brun foncé; corselet jaune roussâtre; pattes roussâtres, cerclées de brun.
Long. ♀ 4 mill., ♂ 2 mill.

♀ Le corselet est bombé, peu allongé, arrondi sur les côtés; la tête considérablement plus mince et avancée horizontalement, distinguée de la partie thoracique par une impression large, mais douce; le dos céphalique est de même hauteur que le milieu du thorax. Les yeux du groupe médian sont disposés en carré régulier; les antérieurs placés au sommet même de la face verticale du visage, sur un mamelon transversalement longitudinal, assez proéminent et dirigé en avant; les postérieurs sessiles; les latéraux, rapprochés et se touchants, sont sur les côtés de la tête et paraissent être en ligne droite avec les antérieurs quand on les regarde horizontalement, et avec les postérieurs quand on les voit d'en haut. Tous sont presque de la même grosseur. Les mandibules sont assez longues, presque cylindriques, verticales. Les mâchoires élargies en palette arrondie à l'extrémité, dépassant celle des mandibules. La lèvre est longue, basse et arrondie. L'abdomen est élevé, comprimé, prolongé en arrière en un cône fort élevé au dessus de l'extrémité ventrale et arrondi au sommet, ce qui lui donne une forme trapezoidale à angle supéro-postérieur plus aigu que les autres. Les filières sont très courtes, grosses, attachées au coin inférieur de l'extrémité ventrale. Les pattes sont longues et grêles, dans l'ordre: 1, 4, 2, 3; la première paire considérablement plus longue que les autres.

Coloration. Le corselet est d'un jaune roussâtre uniforme et glabre; l'abdomen est fauve blanchâtre, varié irrégulièrement de taches et de raies brunes foncées, dont la réunion constitue ordinairement deux raies au dos, parallèles et jointes au sommet du coin postérieur, une le long de la ligne médiane de la face postérieure; une raie et quelques petites taches sur chacun des côtés. Cette tacheture est variable, il y a des individus qui n'ont point de raies dorsales, mais seulement le sommet du coin postérieur est plus ou moins rembruni et les taches latérales sont plus ou moins petites; dans d'autres au contraires les taches latérales antérieures sont transformées en raies à travers toute la

hauteur des côtés. Les parties de la bouche et la plaque sternale sont de la couleur du corselet; au centre de cette dernière il y a une tache noirâtre, plus proche de son bord antérieur, ce qui est constant dans tous les individus que j'ai examinés. Les pattes sont jaunâtres, plus pâles que le corselet, variées de larges anneaux bruns à l'extrémité des deux articles de la jambe et de la cuisse. Les yeux antérieurs du carré médian sont noirs, tous les autres blancs.

♂ Le mâle est beaucoup plus petit et différent en plusieurs détails: son abdomen est petit et paraît être elliptique quand on le voit d'en haut, mais latéralement il est de même forme que chez la femelle, quoique son dos n'est pas aussi relevé en arrière, ce qui fait que son profil est aussi trapézoïdal à ligne dorsale plus courte et les angles plus arrondis. Les pattes antérieures sont fort longues. Le digital est volumineux et fort compliqué, armé de deux gros crochets divergeants, à extrémités recourbées une vers l'autre et muni d'une longue soie forte, courbée en haut le long de sa face postérieure. Les yeux sont comme dans la femelle, mais les antérieurs médians sont beaucoup plus avancés sur l'éminence antérieure considérablement plus allongée.

Coloration. La couleur du corselet et des parties de la bouche est comme chez la femelle. — Le fond de l'abdomen est plus jaune, varié de cinq gros points noirs, dont un se trouve au bout de l'élévation postérieure, un au haut de chaque côté devant la moitié de la longueur, un sur chacun des côtés près du bord postérieur, sur la moitié de la hauteur. Il y a en dessous une grosse tache devant les filières et une plus petite sur chaque écaille pulmonaire. Au milieu de la plaque sternale il y a une grosse tache noire comme chez la femelle. Les pattes sont rousses unicolores, à extrémités légèrement rembrunies; les pattes machoires plus claires que les pattes.

Plusieurs femelles et un mâle, de Uassa et de Cayenne.

Cette espèce, de même que les suivantes, présente de grandes analogies avec les *Argyrodes* vrais et surtout dans la disposition des yeux, la conformation de la tête et du devant du visage, la forme de l'abdomen et la proportion des pattes, dont les antérieures dépassent beaucoup en longueur les suivantes; quelques unes possèdent aussi des éclats métalliques sur certaines parties de l'abdomen; je suis donc d'avis qu'elles doivent être comprises dans le même genre. Les observations exactes de leurs habitudes pourront éclaircir la question. Mr. Ielski informé qu'outre l'espèce précédente il a trouvé encore une autre qui vivait de la même manière en parasite, mais n'a pas indiqué laquelle.

36. *Argyrodes elegans* n. sp. (Tab. V, fig. 11.)

Abdomen trapézoïdal, olivâtre, varié de grosses taches blanches disposées en deux rangées sur le dos et une sur chacun des côtés; corselet et pattes jaunes roussâtres. Long. ♀ 3,5 mill., ♂ 3,5 mill.

♀ Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle s'en distingue principalement par la forme de l'abdomen, qui est moins comprimé, c'est à dire que ses côtés sont plus régulièrement renflés, l'angle supéro-postérieur est moins élevé et plus avancé en arrière, la face postérieure est en ligne presque droite. Les mâchoires sont beaucoup plus courtes, n'atteignant pas l'extrémité des mandibules et pas aussi élargies; la lèvre est beaucoup plus courte. La disposition des yeux et la proportion des pattes sont comme chez la précédente.

Coloration. Le corselet, la plaque sternale, les parties de la bouche et les pattes sont d'une couleur jaune roussâtre uniforme. Le dos de l'abdomen est d'un gris olivâtre, plus ou moins foncé, varié d'une manière agréable de grosses taches d'un blanc légèrement jaunâtre et luisant, dans l'ordre suivant: le long du dos il y a deux rangées parallèles, composées cha-

cune de quatre taches allongées, dont les deux antérieures sont confondues en une grosse longitudinale, la troisième est aussi longitudinale, la quatrième un peu oblique et plus petite que les autres; en arrière de cette dernière il y a encore une grosse tache impaire fusiforme, atteignant le sommet du coin postérieur, qui est noirâtre; dans quelques individus cependant toutes ces taches sont réunies en raies continues. Sur chacun des côtés il y a une suite de 5 raies transversales de même couleur, qui occupent la moitié supérieure de leur hauteur. Les yeux antérieurs du carré médian sont noirs, les autres blancs, entourés d'une mince bordure noire.

♂ L'abdomen est considérablement moins élevé que dans la femelle, presque d'égale hauteur dans toute sa longueur, son angle supéro-postérieur est très peu reculé en arrière et fort arrondi au sommet; les filières sont plus longues et plus proéminentes. Les pattes sont plus longues, surtout celles de la première paire, qui dépassent beaucoup en longueur les autres. Le digital est très volumineux cordiforme, peu compliqué, garni de poils assez abondants.

Coloration. Le mode de coloration est semblable à celui de la femelle, mais le jaune du corselet et des pattes est beaucoup plus intense; le fond de l'abdomen est plus foncé; les taches dorsales semblables, mais celles des côtés beaucoup plus courtes. Le digital est légèrement rembruni.

Une trentaine d'individus des deux sexes, de Uassa.

37. *Argyrodes hirtus* n. sp.

Abdomen globuleux avec un tubercule au dos, blanc, réticulé de grisâtre; corselet et pattes jaunes. Long. ♀ 3 mill.

♀ Par ses formes générales elle ressemble à *A. elegans*, mais son abdomen est considérablement plus court et renflé, de sorte qu'il n'a plus à vrai dire de forme trapézoïdale, mais il est plutôt globuleux et surmonté en arrière d'un gros tu-

bercule peu élevé et émoussé au sommet, ce qui forme un angle proéminent présentant un contour latéral semblable à celui des deux espèces précédentes; cet angle tuberculeux est de même situé au dessus des filières, des quelles il est séparé par une haute pente verticale, assez fortement voutée. Toute la surface de l'abdomen est hérissée de poils assez longs et nombreux. Le corselet est plus court, à tête plus élevé. Les yeux latéraux plus proches du carré médian. Les mâchoires sont de même longueur que les mandibules. La plaque sternale très volumineuse. Les pattes médiocrement longues, en ordre: 1, 4, 2, 3; elles sont hérissées de nombreux poils assez longs.

Coloration. Le corselet, les parties de la bouche et les pattes sont jaunes roussâtres, pâles; l'extrémité de la jambe légèrement rembrunie. Le dos de l'abdomen est blanc, réticulé de grisâtre; on y distingue surtout une ligne médiane à nombreuses ramifications fort minces; le bas des côtés et le ventre sont d'une couleur grisâtre pâle. Les poils du corps et des pattes sont blancs. Tous les yeux blancs, entourés d'une mince bordure noirâtre.

Sept femelles, de Cayenne.

38. *Argyrodes elevatus* n. sp. (Tab. V, fig. 12).

Abdomen trapézoïdal, court et fort élevé, brun, varié de taches dorées; corselet et pattes brunes. Long. ♀ 3 mill.

♀ Le corselet est étroit, élevé dans sa partie céphalique qui est prolongée en avant pour former une sorte de corniche sémicylindrique, aux extrémités de laquelle sont placés les yeux antérieurs du carré médian; cette éminence est distinguée de la face du bandeau par un enfoncement assez profond. Les yeux médians sont en carré régulier; les antérieurs beaucoup plus gros que les postérieurs; ces derniers sont sessiles, reculés sur la face horizontale du dos; les latéraux se touchant et proches du carré médian, en ligne droite avec les po-

stérieurs ou avec les antérieurs selon la manière de les voir, comme dans toutes les espèces voisines. Les mâchoires sont larges, à bord externe arqué, l'interne parfaitement droit; la lèvre est petite, semicirculaire, à bord un peu relevé. La plaque sternale est allongée, fort proéminente le long du milieu, festonnée aux bord.

L'abdomen est comprimé, court, fort élevé; sa face dorsale s'élève droit depuis sa naissance en direction très peu inclinée, ensuite elle prend brusquement la direction presque horizontale et descend de nouveau en arrière verticalement: son contour constitue donc un trapèze, dont le côté antérieur est le plus long, le supérieur horizontal très court, le postérieur vertical plus court que l'antérieur et le ventral plus long que le dorsal; tous les angles sont plus ou moins arrondis. La surface est garnie de poils assez longs et nombreux. Les filières sont attachées à l'angle ventral. Les opercules pulmonaires sont gros et fort renflés. Les pattes sont fines et longues, les antérieures dépassant beaucoup les autres, ensuite 2, 4, 3.

Coloration. Le corselet est brun, glabre. Le dos de l'abdomen est aussi brun, orné d'une suite de quelques taches dorées métalliques le long du bord postérieur. Les pattes sont brunes, les deux paires postérieures plus claires que les antérieures, l'extrémité de la jambe de la première paire est beaucoup plus foncée. Les yeux antérieurs du carré médian sont noirs, les autres blancs.

Une seule femelle, de Uassa.

39. *Argyrodes paradoxus* n. sp. (Tab. V, fig. 13).

Abdomen mince, prolongé en arrière en un appendice fort élevé et terminé par un crochet; fauve, varié de brun rougêtre et piqué d'argent; corselet fauve avec deux raies brunes devant les yeux antérieurs. Long. 4 mill. jusqu'aux filières et 4 mill. depuis les filières jusqu'au bout du prolongement caudal.

♀ Le corselet est allongé, étroit, bas dans toute sa partie thoracique; la tête est courte, fort élevée, à dos fort arqué, considérablement plus étroite que le thorax; le bandeau est fort élevé et fort incliné en avant. Les yeux sont rassemblés autour de l'émince céphalique; les médians en carré régulier, dont les antérieurs sont situés au sommet même de la face antérieure et dirigés en avant; les postérieurs se trouvent au dos, à axe visuel vertical; les latéraux se touchant et proches des médians, situés sur les côtés de l'élévation céphalique. Les mandibules sont aussi longues que la hauteur du bandeau, cylindriques, dirigées obliquement en avant dans le sens de la face du bandeau. Les mâchoires sont aussi longues que les mandibules, un peu élargies au bout qui est arrondi, se touchant. La lèvre est assez large sans aucune distinction de la plaque sternale, à bord arrondi et un peu relevé. La plaque sternale est ovale, allongée, à ligne médiane proéminente.

L'abdomen est mince et fort long, d'abord il est horizontal jusqu'aux filières, à dos montant graduellement, ensuite il est brusquement courbé et s'élève en haut pour former une sorte de queue, fort élevée, s'amincissant graduellement, recourbée près de son extrémité en avant et terminée par un crochet distinct et courbé; ce prolongement dépasse plus que du double la longueur de la partie horizontale. Les pattes sont fines et très longues, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3.

Coloration. La couleur générale du fond de toutes les parties du corps est un jaunâtre pâle; il y a quelques stries transversales brunâtres sur les côtés du corselet et deux raies longitudinales au bandeau, entre les yeux antérieurs du carré médian et la naissance des mandibules. L'abdomen est rayé irrégulièrement de brun rougeâtre et piqué sur les côtés d'argenté métallique à éclat assez fort; le crochet terminal est brun foncé. Les pattes ont un large anneau brun rougeâtre à la naissance et au bout de la jambe, et une fine ligne le long du

côté inférieur et supérieur de tous les articles, excepté l'extrémité du métatarse et du tarse. Les jeux antérieurs du carré médian sont noirs, les autres blancs, entourés d'une bordure noire très mince. La plaque sternale est brune, avec une large raie jaunâtre le long du milieu et quelques petites taches sur les côtés.

Femelle unique, de Cayenne.

Cette bizarre araignée présente dans presque toutes ses parties des détails qui la distinguent de toutes les autres, ou qui présentent des analogies avec certaines formes des autres familles. L'inclinaison et la longueur du bandeau, à cause des quels les yeux paraissent être éloignés de l'extrémité de la tête, rappellent le genre *Monastes*, de la famille des Thomisides; l'élévation céphalique et le rassemblement des yeux autour de cette éminence présentent une analogie avec les *Micriphantes*; le prolongement caudal, avec son crochet terminal, ressemble aux appendices de certaines *Epeïres*. La forme singulière de l'abdomen entier ne présente rien de semblable parmi toutes les araignées connues. Elle a cependant beaucoup d'analogies avec les espèces précédentes, je la place donc à la fin de ce genre, jusqu'à ce que ses moeurs ne seront bien connus et ne lui indiqueront une place vraiment convenable.

40. *Argyrodes triangularis* n. sp. (Tab. V, fig. 14).

Abdomen triangulaire, terminé en arrière par un prolongement conique, courbé à l'extrémité, d'un gris jaunâtre, coloré de rouge à l'extrémité et sur les côtés; corselet et pattes jaunes orangés.
Long. ♂ 3 mill.

♂ Le corselet est allongé, étroit, la tête élevée et surmontée d'une excroissance conique, dirigée obliquement en avant. Les yeux sont rassemblés en deux groupes, en demicercle serré, situés sur les côtés de la base du cone céphalique; les anté-

rieurs sont un peu plus grands et dirigés obliquement en avant.

L'abdomen est comprimé, triangulaire, à côtés fort inégaux, c'est à dire le dorsal est le plus long, le ventral le plus court; l'angle antérieur est fort arrondi, le postérieur fort aigu et courbé en arrière. Les filières sont proéminentes, attachées à l'angle ventral et sont considérablement plus proches du corselet que de l'extrémité abdominale. Les pattes sont fines et longues, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3; les antérieures dépassant considérablement les suivantes; elles sont garnies de poils très fins, assez abondants. Les pattes machoires sont assez longues et grêles, à digital fort volumineux et compliqué. Les machoires sont proéminentes, aplaties, à côtés arqués, enclavant complètement la lèvre, qui est plus haute que large, triangulaire, à côtés fort arrondis. — La plaque sternale est très grande, triangulaire, à côtés latéraux découpés en dentelures bien distinctes.

Coloration. Le corselet et les pattes sont jaunes orangés, à jambes et tarses rouges dans les deux paires antérieures, ainsi qu'un mince liseré aux bords du thorax. L'abdomen est d'un gris jaunâtre, à extrémité du prolongement caudal et un grand espace triangulaire en bas des côtés teints de rouge carmin foncé. Les yeux antérieurs sont noirs, tous les autres blancs.

Mâle unique, de Cayenne.

Cette araignée offre beaucoup d'analogie avec *Argyrodes paradoxus*, mais elle me paraît être une espèce différente.

Genre *Singa* Koch.

41. *Singa guianensis* n. sp.

Abdomen deltoïde, pointu en arrière, jaunâtre, réticulé de brun; deux tubercules cornés au dos. Long. ♀ 7 mill.

♀ Le corselet est cordiforme; la tête assez large et pas plus élevée que la partie thoracique, ses enfoncements latéraux sont très peu distincts. L'abdomen est deltoïde, à côtés postérieurs beaucoup plus longs que les antérieurs; les angles latéraux sont proéminents, mais arrondis à l'extrémité même; la hauteur uniforme sur toute la longueur; l'angle postérieur pointu, avec un tubercule corné assez grand, précédé d'un autre plus petit.

Les yeux antérieurs intermédiaires sont un peu plus écartés entre eux, mais un peu plus petits que les postérieurs; les latéraux en ligne droite avec les premiers; les mamelons assez élevés. Les mandibules assez longues, presque coniques et légèrement divergeantes. La lèvre un peu plus longue que haute, arrondie. Le bord terminal des mâchoires légèrement arqué. La plaque sternale courte, cordiforme.

Les pattes assez robustes, courtes et peu inégales, dans l'ordre: 1, 4, 2, 3.

Coloration. Le corselet, les parties de la bouche, la plaque sternale et les pattes sont d'un fauve légèrement rousâtre; les articulations sont finement cerclées de brun, il y a aussi quelques taches noirâtres à la face inférieure des jambes et des tarsi. Le fond du dos de l'abdomen est jaunâtre irrégulièrement réticulé de brun, il y a une ligne rameuse brunâtre le long de la ligne médiane, deux autres noirâtres parallèles aux côtés postérieurs, formant un grand chevron renversé, dont le sommet se trouve devant le tubercule antérieur, et les extrémités des deux branches touchent les angles latéraux. Le ventre est jaunâtre sale. Tous les yeux noirs.

Quatre femelles, de Cayenne et de Saint Laurent de Maroni.

42. *Singa marmorata* n. sp.

Abdomen ovoïde allongé, pointu en arrière, blanchâtre, mar-

bré de brun et festonné d'une ligne noire; dix anneaux noirs aux pattes. Long. ♀ 5,5 mill.

♀ Le corselet est cordiforme, la tête assez allongée et distincte. L'abdomen est ovoïde allongé, également haut dans toute sa longueur; l'extrémité du dos terminée en cône pointu, élevée vis à vis du bout ventral où sont attachées les filières; une bosse conique assez proéminente se trouve sur chacun des côtés de la moitié antérieure.

Les yeux antérieurs du carré médian sont un peu plus petits et à la même distance entre eux que les postérieurs; la ligne des latéraux est intermédiaire entre celles des médians. Les mandibules sont courtes, coniques, verticales, un peu divergeantes à l'extrémité. La plaque sternale courte, cordiforme à éminences bien distinctes vis à vis de la naissance des pattes. Les pattes sont assez robustes, courtes, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3.

Coloration. Le corselet est brun foncé, tacheté de jaunâtre sur la partie thoracique. Le fond du dos de l'abdomen est blanchâtre, bordé de chaque côté d'une large raie noire, festonnée, jointe près de l'extrémité avec sa congénère et marbré de nombreuses taches brunes irrégulières. Le haut des côtés est de la couleur du dos, sa moitié inférieure est noire ainsi que le ventre, sur lequel il y a une grosse tache blanche de chaque côté de la partie antérieure. Les mandibules sont fauves, avec une grande tache noirâtre près de la naissance, sur la face antérieure, et une seconde près de l'extrémité; le crochet est rouge. La plaque sternale brune noirâtre. Les pattes sont fauves, cerclées d'une dizaine d'anneaux noirs.

Deux femelles, de Uassa.

43. *Singa erythrothorax* n. sp.

Abdomen ovalaire, pointu en arrière, à fond fauve pâle, varié de noirâtre, corselet d'un orangé rougeâtre luisant. Long. ♀ 5,5 mill., ♂ 4 mill.

♀ Le corselet est court, cordiforme, la tête moins large que la partie thoracique et de même hauteur, faiblement distinguée des côtés du thorax; il est glabre en entier, garni seulement au dos de quelques poils épineux. L'abdomen est ovalaire, bombé, à dos considérablement abaissé en arrière et terminé en cône pointu; glabre.

Les yeux du groupe médian sont situés sur un mamelon avancé; ceux de la paire postérieure sont plus gros que les antérieurs et plus écartés entre eux, à axe visuel dirigé sur les côtés, la direction des antérieurs est en avant; les latéraux sont en ligne droite avec ces derniers. Les mandibules sont verticales, renflées au dos près de la naissance, ensuite coniques. La lèvre est aussi haute que longue, arrondie. La plaque sternale est courte, large, cordiforme, arrondie à l'extrémité; des éminences assez prononcées vis à vis de la naissance des pattes. Les pattes sont courtes et assez minces, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3; hérissées de poils assez longs et assez nombreux.

Coloration. Le corselet est d'une belle couleur orangée rougeâtre, bien poli, à mamelons oculaires noirs. Le fond du dos de l'abdomen et de la couleur chair pâle, tacheté irrégulièrement de noir sur sa partie postérieure; les côtés sont noirs avec une large raie blanche réticulée de foncé, située le long du milieu. Le milieu du ventre est occupé par une large raie jaune, prolongée jusqu'à l'extrémité de la pointe terminale; les environs de l'organe sexuel et des filières sont colorés de rousâtre; il y a aussi une grosse tache noire au milieu. Les pattes sont olivâtres à cuisses plus pâles. La plaque sternale et les parties de la bouche sont de la couleur du corselet. Tous les yeux noirs.

♂ Il présente en général les mêmes formes, mais son abdomen est mince à extrémité relevée en haut. Les pattes sont un peu plus longues, mais leurs proportions sont les mêmes. Le mamelon oculaire du groupe médian est plus proéminent;

les yeux antérieurs sont un peu plus proches entre eux que ne le sont les postérieurs.

Coloration. Le corselet est fort luisant, d'une belle couleur rouge de corail à tubercules oculaires noirs; le dos de l'abdomen est jaune avec quatre lignes noires dans toute sa longueur et deux courtes médianes sur la partie antérieure; l'extrémité même est aussi noire. Le ventre, la plaque sternale et les parties de la bouche sont d'un rouge luisant, mais plus pâle que celui du corselet; il y a deux taches noires sur le milieu du ventre. Les pattes sont jaunes, annelées de noir, excepté les cuisses qui sont unicolores, celles de la première paire sont d'un noir intense. Le digital est fort volumineux, cordiforme, pointu à l'extrémité et très compliqué, de couleur brune noirâtre. Les mandibules sont noires.

Chez un autre mâle la coloration du dos de l'abdomen est différente; il est noir avec une raie médiane blanche et fine par devant et jaune élargie sur le milieu; aux bords latéraux du dos il y a une mince ligne comme la précédente blanche au commencement et jaunâtre ensuite.

Deux femelles et deux mâles, de Cayenne.

44. *Singa vittata* n. sp.

Abdomen cylindrique, rayé longitudinalement de jaune et de noir; pattes peu allongées, noirâtres. Long. ♀ 6 mill.

♀ Le corselet est large, la tête large; bombée et élevée, distinguée de la partie thoracique par de légères impressions latérales. L'abdomen est allongé, cylindrique, un peu plus gros à la naissance, à extrémité un peu élevée et tronquée obliquement de manière que sa face ventrale est considérablement plus courte. Il est garni en entier de poils peu longs, mais assez abondants.

Les yeux médians sont en carré régulier, presque égaux entre eux, montés sur un mamelon proéminent; les latéraux

sont au niveau des antérieurs. Les mandibules sont verticales, grosses, renflées, peu allongées, à sommet fort comprimé est presque aussi large que la base. Les mâchoires sont peu élargies au sommet et arrondies. La lèvre sémicirculaire. La plaque sternale cordiforme, avec des éminences vis à vis des pattes. Les pattes sont médiocrement courtes, dans l'ordre: 1, 4, 2, 3.

Coloration. Le corselet est jaune, avec les mamelons oculaires noirs. Le dos de l'abdomen est couvert de trois raies jaunes, dont celle du milieu est moins large que les latérales, et de deux noires; en bas des côtés il y a une pareille raie jaune, une autre noire occupe le milieu. Le ventre est noir. Les hanches et les cuisses sont jaunes à toutes les pattes, tandis que les autres articles sont noirâtres; les pattes mâchoires jaunes, à extrémités noircies. Les parties de la bouche et la plaque sternale sont de la couleur du corselet, le crochet mandibulaire est noir. Tout les yeux noirs.

Femelle unique, de Cayenne.

Genre *Epeira* Walck.

45. *Epeira fuliginosa*.

Koch. Die Arachniden, V, p. 58. Tab. 160, f. 375.

Epeira fuliginosa. Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères, II, p. 41.

Cinq femelles, de Cayenne et de Saint Laurent de Maroni.

Le corselet et les cuisses sont d'un brun rougeâtre et pas aussi foncés que sur la figure de Koch. Il y a aussi une femelle adulte dont l'abdomen est aussi jaune comme dans *E. bicolor*, avec sa partie antérieure roussâtre, plus foncée, mais elle ne présente pas de ces raies transversales noires, mentionnées dans la description et marquées sur la figure, elle a aussi des poils sur la face inférieure des cuisses, mais plus rouges que sur les autres individus, presque miniacés.

Le plus grand individu est de 24 mill. de longueur.

46. *Epeira benjamina* var. B.

Walck. Hist. Nat. d. Ins. Aptères, II, p. 42.

Deux femelles et un mâle, de Saint Laurent de Maroni.

Ces individus présentent en coloration des différences assez remarquables. L'abdomen de la femelle adulte est jaune orangé avec une figure au milieu du dos, composée de sept gros points presque de même couleur que le fond, mais distinctement dessinés par des bordures brunes; il y a aussi un grand nombre de lignes foncées très fines à travers les côtés; le corselet et les cuisses à toutes les pattes sont d'un beau rouge vermillon, les autres articles et les pattes machoires sont jaunes uniformes. L'abdomen du mâle est rouge cerise foncé, avec un grand carré jaune couvrant la plus grande partie du dos; le corselet et les cuisses sont d'un rouge brunâtre, les autres articles à toutes les pattes jaunes, largement cerclés de rouge; les pattes machoires sont jaunes, à digital allongé et atténué à l'extrémité.

Long. ♀ 16 mill., ♂ 8 mill.

47. *Epeira similis* n. sp.

Abdomen ovalaire, noir, varié de fauve; trois larges anneaux noirs ou bruns sur chacune des pattes. Long. ♀ 8 mill.

♀ Le corselet est cordiforme, allongé, à tête longue, distinctement séparée de la partie thoracique par des impressions latérales assez fortes et un faible enfoncement circulaire en arrière; elle est plus élevée que le thorax, à profil dorsal fort arqué. L'abdomen est ovoïde, très peu atténué en arrière, garni de poils assez nombreux. Les yeux antérieurs médians sont plus écartés entre eux et plus gros que les postérieurs; la ligne des latéraux est intermédiaire entre celles des deux paires du groupe médian; leurs mamelons sont assez distincts. Les mandibules sont fortes, presque cylindriques, divergeantes

à l'extrémité même. La lèvre est aussi haute que longue. La plaque sternale est cordiforme, médiocrement allongée, à carènes vis à vis de la naissance des pattes assez fortes. Les pattes sont médiocres, assez robustes, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3.

Coloration. Le corselet est brun rougeâtre, terni par des poils fauves. Le dos de l'abdomen est noir intense, avec deux paires de chevrons fauves longitudinalement opposés sur la ligne médiane de la partie antérieure, et une suite de trois taches irrégulières sur chacun des côtés. Le ventre est fauve, avec une grande tache noire au milieu, entre les filières et l'organe sexuel. Les pattes sont jaunes roussâtres, avec trois larges anneaux noirs, dont un occupe la moitié de la cuisse et deux autres chacune des extrémités des deux articles de la jambe. Les pattes machoires sont unicolores. Tous les yeux noirs.

Quelques femelles, de Cayenne et de Saint Laurent de Maroni.

Cette araignée ressemble par ses formes à *E. apochisa* Walck. Il paraît qu'elle varie aussi considérablement en coloration: il y a des individus qui sont fauves en dessus, avec un carré noir plus ou moins allongé en arrière; les taches pâles du devant sont peu distinctes ou presque effacées; les anneaux des pattes sont bruns au lieu d'être noirs, chez quelques individus ils sont même à peine visibles.

48. *Epeira tristis* n. sp.

Abdomen ovo-triangulaire; couleur générale noire brunâtre, uniforme; des poils fauves forment au dos de l'abdomen un dessin très peu distinct. Long. ♀ 8 mill.

♀ Le corselet est court, cordiforme à tête basse, étroite et assez allongée, en arrière de laquelle il y a une impression assez profonde; il est couvert en entier de poils couchés assez nombreux. L'abdomen est ovo-triangulaire; large en avant,

pointu à l'extrémité, fort avancé sur le thorax; il est garni de duvet couché et hérissé de poils assez nombreux.

Les yeux antérieurs médians sont plus gros et un peu plus écartés entre eux que ne le sont les postérieurs; les latéraux sont en ligne droite avec les premiers; leurs mamelons sont proéminents. Les mandibules sont épaisses, fort renflées à la base, ensuite obliquement comprimées. La lèvre est plus large que haute, semi-circulaire. La plaque sternale cordiforme, assez élevée au milieu, à fortes éminences vis à vis de la naissance des pattes. Les pattes sont assez minces et assez longues, dans l'ordre: 1, 4, 2, 3; garnies de poils nombreux.

Coloration. Le corselet et les pattes sont d'un noir brunâtre, avec des poils fauves, qui ne changent pas beaucoup leur teinte. L'abdomen est noir fuligineux; le duvet fauve forme sur le dos une raie le long du milieu et d'autres transversales très peu distinctes, parmi lesquelles il reste cependant sur chacun des deux côtés de la raie médiane une suite de taches transversales plus foncées. Sur la partie postérieure du ventre il y a une paire de belles taches rondes d'un jaune fauve. Les mandibules sont d'un noir intense poli.

Deux femelles, des Iles du Salut.

49. *Epeira pantherina* n. sp.

Abdomen cylindro-ovalaire, son dos d'un rouge bistre, couvert de poils fauves et varié de deux lignes et de dix taches rouges foncées, liserées de fauve. Long. ♀ 11 mill., ♂ 9 mill.

♀ Le corselet est large à côtés arrondis, à tête courte, considérablement plus étroite, mais de même hauteur que le dos de la partie thoracique; une profonde impression au milieu; toute la surface garnie de poils couchés très fins. L'abdomen cylindro-ovalaire, de même largeur que le corselet, un peu atténué en arrière, à dos presque également élevé sur toute la longueur, garni de poils couchés.

Les yeux antérieurs du groupe médian sont plus gros et un peu plus écartés entre eux que ne le sont les postérieurs; les latéraux en ligne droite avec les premiers. Les mandibules sont longues, verticales, fort renflées à la naissance, ensuite coniques, légèrement divergeantes, armées de quatre fortes dents de chaque côté de la rainure. Les mâchoires sont larges, à sommet tronqué presque en ligne droite. La lèvre aussi haute que longue, arrondie à l'extrémité. Les pattes sont assez longues et assez fortes, dans l'ordre: 1, 4, 2, 3; la différence entre les quatrièmes et deuxièmes très petite. Elles sont hérissées de poils assez abondants; les épines au sommet de la cuisse et sur la jambe sont fortes et bien distinctes.

Coloration. Le corselet, la plaque sternale et les parties de la bouches sont roussâtres uniformes. Le fond de l'abdomen est rouge bistre, couvert de poils fauves et varié d'un dessin très compliqué et élégant, composé de deux lignes parallèles s'étendants sur toute la longueur du milieu du dos et trois fois interrompues, d'une couleur rouge noirâtre, finement bordées de liserés fauves clairs; le long de chacun des bords latéraux se trouve une suite de cinq taches oblongues de même couleur que les lignes médianes et également encadrées d'une bordure fauve; outre cela il y a cinq paires de points enfoncés qui sont bruns et distincts parmi ce dessin. Le long des côtés il y a cinq taches noires vis à vis des taches dorsales. Le ventre est brun noirâtre avec une large raie jaunâtre de chaque côté de sa partie médiane. Les pattes et les pattes mâchoires sont de la couleur du corselet, avec trois anneaux noirs à l'extrémité de la jambe et des deux articles du tarse; quelques individus ont aussi un anneau au sommet de la cuisse. Les épines sont noires. Le crochet mandibulaire noir à extrémité rouge. Tous les yeux noirs.

♂ Le mâle ressemble à la femelle, mais son corselet est plus large, à impression médiane linéaire; l'abdomen est au contraire plus mince que le corselet. Les pattes sont beaucoup

plus longues et plus robustes, surtout celles des deux paires antérieures, et garnies de piquants assez forts et nombreux. Le digital est fort volumineux et très compliqué.

Coloration. La couleur ressemble à celle de la femelle, mais en général le beau dessin du dos de l'abdomen est moins prononcé et moins régulier, il y a cependant des individus aussi nettement dessinés que les femelles; il y a aussi quelques uns à fond fauve pâle, sur lequel on ne voit presque aucun dessin. Les épines sont noires.

Nombreux individus des deux sexes, de Uassa.

50. *Epeira Kochii.*

Epeira opuntiae Koch. Die Arachniden XI, p. 102. Tab. 383, f. 909.

Treize femelles, de Cayenne et de Uassa, de différentes grandeurs, depuis 6,5 mill. de longueur totale jusqu'à 16 mill. Elles présentent différentes variétés de coloration. Quelques unes s'accordent complètement avec la figure et la description de Koch, mais d'autres, qui sont en plus grand nombre, sont plus ou moins différentes. Il y a des individus à dos de l'abdomen plus foncé, orné d'une belle et fine ligne jaune, étendue entre les tubercules de la première paire. Un exemplaire a tout l'espace médian brun foncé, encadré entre deux larges raies fauves, qui occupent les côtés du dos. Pour la plupart elles ont les pattes comme sur la figure de Koch, mais d'autres les ont plus rouges, surtout la cuisse; leur corselet est aussi fort rougeâtre. Une femelle de Uassa de 15 mill. de longueur présente une coloration tout à fait différente des autres: le dos de son abdomen est brun foncé, traversé dans toute sa longueur d'une belle raie fauve fusiforme, les côtés sont finement piquetés de jaunâtre, les cuisses des deux paires de pattes antérieures sont brunes uniformes et dans les deux autres elles sont annélées comme les articles terminaux.

Les jeunes femelles sont considérablement plus claires, d'une couleur générale fauve plus ou moins variée de brun.

51. *Epeira bifurcata*.

Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères, II, p. 145 (excepté le mâle).

Une femelle adulte de 7 mill. de longueur totale et une jeune de 3 mill., de Cayenne.

52. *Epeira cayana* n. sp. (Tab. V, fig. 15).

Abdomen triangulaire, terminé par un appendice trilobé à extrémité noirâtre, dos blanc. Long. ♀ 11 mill.

♀ Le corselet est court, rond, à tête courte, bombée et fort élevée au dessus de la partie thoracique et distinguée par un profond enfoncement, à peu près comme dans la *E. bifurcata* Walck.

L'abdomen est fort élevé, avancé sur le corselet, auquel il est attaché presque par la moitié de sa longueur; sa forme est en triangle allongé à côté antérieur profondément échancré, les latéraux légèrement arqués et l'angle postérieur prolongé en un appendice légèrement incliné en bas, un peu grossi à l'extrémité, qui est terminée de trois festons, dont l'intermédiaire est un peu plus grand que les latéraux. La face dorsale est plate; les deux coins antérieurs sont avancés en avant et terminés chacun par une grosse pointe conique. Les côtés sont perpendiculaires. Les filières attachées à l'extrémité de la face ventrale, vis à vis de la naissance de l'appendice caudal.

Les yeux du groupe médian sont égaux entre eux et également distancés, montés sur un tubercule bien proéminent; les antérieurs sont dirigés un peu en bas; les tubercules des latéraux sont également élevés; ces derniers sont au niveau de la ligne des yeux antérieurs du groupe médian. Les mandibules sont médiocres, fort bombées à la naissance, ensuite coniques, légèrement divergeantes et verticales, à bords de la

rainure garnis d'une forte dentelure; le crochet est assez long et courbé. Les mâchoires sont larges, arrondies à l'extrémité. La lèvre petite, sémicirculaire. La plaque sternale grande, cordiforme. Les pattes sont médiocres, assez fortes, peu inégales, dans l'ordre: 1, 4, 2, 3.

Coloration. Le corselet est brun noirâtre, parsemé de duvet blanchâtre. Le dos de l'abdomen est d'un blanc sale; les côtés et le ventre noirâtres. Les pattes sont d'un brun noirâtre, annelées de jaune roussâtre; l'anneau du métatarse est le plus large, les autres sont minces. Les mandibules et la plaque sternale sont brunes foncées; le crochet mandibulaire rougeâtre; les mâchoires et la lèvre jaunâtres pâles. Tous les yeux noirs.

Femelle unique, de Cayenne.

53. *Epcira caudacuta* n. sp. (Tab. V, fig. 16).

Abdomen prolongé en arrière en un appendice conique, tronqué est brun noirâtre, avec trois paires de raies blanches au dos.
Long. ♀ 5 mill.

♀ Le corselet est court, large, aplati, à côtés fort arrondis; la tête est atténuée, courte, bien distinguée de la partie thoracique par des impressions latérales assez profondes. L'abdomen est allongé, beaucoup plus long et plus élevé que le corselet, avec un gros tubercule arrondi sur chacun des côtés du bord antérieur, sa partie postérieure est prolongée en un appendice conique, à extrémité fort arrondie, un peu dirigé en haut; sur la partie médiane du dos il y a deux assez fortes éminences en chevrons. Les yeux antérieurs du groupe médian sont plus proches entre eux et plus gros que les postérieurs, les premiers avancés sur un mamelon, les derniers sessiles; la ligne des groupes latéraux est intermédiaire entre celles des deux lignes du groupe médian. Les mandibules sont assez longues et verticales. Les pattes assez longues et grêles, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3.

Coloration. Le corselet, les pattes, les parties de la bouche et la plaque sternale sont bruns uniformes; le crochet mandibulaire rouge. L'abdomen est brun noirâtre, orné au dos de trois paires de raies blanches, disposées en trois chevrons interrompus au sommet, et une pareille tache sur son bord antérieur, au devant de la ligne des tubercules; toutes ces taches blanches sont finement réticulées de brun. L'appendice terminal est garni de poils noirâtres; sur les côtés du ventre il y a trois paires de petites taches blanches.

Deux femelles, de Cayenne.

54. *Epeira appendiculata* n. sp.

Abdomen bombé, prolongé en une queue cylindrique, terminée de quatre tubercules, de couleur grise foncée, finement tacheté de blanchâtre. Long. ♀ 4,5 mill., ♂ 4,5 mill.

♀ Le corselet est ovale, allongé, la tête assez distincte, un peu plus haute que la partie thoracique; le bandeau est élevé.

L'abdomen est gros, bombé, arrondi en avant, ensuite graduellement élargi pour former un gros tubercule fort proéminent sur chacun des côtés; en arrière de ces tubercules il est brusquement resserré et transformé en un appendice horizontal presque cylindrique, terminé par quatre petits tubercules disposés en carré. Les filières sont placées au milieu de la longueur de la face ventrale y compris l'appendice caudal, et forment une éminence fort distincte. Les yeux médians sont en carré régulier, assez éloignés entre eux; les antérieurs placés au sommet de la face verticale du visage, les postérieurs reculés sur le dos et sessiles; les latéraux se touchants sont sur une ligne droite avec les antérieurs. Les mandibules sont assez fortes, dirigées un peu en avant. Les mâchoires larges,

et tronquées au sommet en ligne presque droite et oblique. La lèvre est courte, arrondie. La plaque sternale cordiforme. Les pattes sont minces et assez longues, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3, garnies de poils assez abondants.

Coloration. Le corselet et les parties de la bouche sont d'une couleur fauve roussâtre. Le fond de l'abdomen est d'un gris foncé, parsemé de nombreuses petites taches irrégulières blanchâtres; entre chacun des tubercules latéraux et le groupe des filières il y a une large raie noirâtre assez distincte. Le ventre est brun foncé. La plaque sternale rousse, plus foncée que la couleur du corselet, garnie de poils blanchâtres. Les pattes sont fauves, variées d'anneaux brunâtres sur chacune des articulations. Les yeux antérieurs du carré médian sont noirs, les autres blancs.

♂ Le mâle est considérablement plus allongé, surtout l'abdomen qui est beaucoup plus mince; le prolongement caudal et les tubercules sont comme chez la femelle, mais ces derniers sont moins prononcés. Les pattes sont encore plus longues.

Coloration. La couleur est comme celle de la femelle et diffère seulement en ce que le long de chaque côté il y a une raie blanche assez distincte; les raies postérieures noirâtres sont moins prononcées et il n'y a point de trace d'anneaux aux pattes.

Deux femelles et un mâle, de Uassa.

Cette araignée ressemble beaucoup à une espèce de l'Amérique septentrionale *E. caudata* Hentz. (Proceed. Boston. soc. of Nat. Hist. XI, f. 116), mais c'est une forme bien distincte. Par la forme de son abdomen elle paraît appartenir au groupe des *Epeires*, mais par d'autres détails, comme la forme du corselet, la disposition des yeux et la finesse des pattes elle présente plus de rapports avec les *Théridiions*.

Sans connaître ses habitudes et sa toile il est impossible de décider la question et c'est seulement provisoirement que je la place parmi les *Epeires*.

55. *Epeira Ielskii* n. sp. (Tab. V, fig. 17).

Abdomen armé de onze épines et terminé d'un prolongement cylindro-conique, brun noirâtre, bordé de chaque côté d'une raie blanche. Long. ♀ 8 mill., ♂ 6 mill.

♀ Le corselet est en ovale allongé, la tête élevée, faiblement distinguée par une impression; garni de poils courts et couchés en avant.

L'abdomen de cette araignée est allongé, élevé, à côtés légèrement arqués, ensuite terminé par un prolongement cylindrique, brusquement aminci sur la moitié de sa longueur et réduit en un cône émoussé à son extrémité; ce prolongement est légèrement dirigé en haut. L'armure est composée de onze épines courtes, dont celles de la paire antérieure sont placées aux deux coins du devant, fort élevés au dessus du thorax, verticales, un peu penchées en avant, un peu divergentes, à extrémités légèrement courbées. Celles de la seconde paire sont petites, placées au haut des côtés, sur le tubercule élevé derrière la moitié de l'abdomen même sans prolongement; elles sont verticales, penchées sur les côtés. Les épines de la troisième paire sont situées plus bas sur les côtés, près de la naissance du prolongement postérieur; elles sont très petites, montées sur des mamelons pareils à ceux des précédentes. Les autres se trouvent sur le prolongement même, c'est à dire: quatre autour de l'extrémité de sa partie plus grosse, un en dessus, un au dessous et un de chaque côté; l'inférieure est très petite, les autres fort courbées en arrière; le bout même est aussi terminé par un piquant très petit. Les côtés et le ventre sont légèrement sillonnés longitudinalement comme dans les *Acrosomes*.

Le tube sétifère est très peu prolongé.

Les yeux intermédiaires sont sessiles, disposés en carré régulier, les supérieurs un peu plus gros; les latéraux un peu plus petits que les inférieurs du groupe médian. Les mandi-

bules sont robustes, coniques et glabres. — Le plastron sternal cordiforme avec six tubercules latéraux et un terminal. Les pattes sont plus fortes que dans les *Acrosomes* et assez longues, dans l'ordre: 1, 4, 2, 3.

Coloration. Le corselet est brun rougeâtre uniforme, avec des poils blanchâtres. Le dos de l'abdomen est brun noirâtre, parsemé de poils blanchâtres et bordé de chaque côté d'une large raie blanche traversant les trois premières paires d'épines, qui sont de la même couleur et seulement brunes aux extrémités mêmes. Le ventre est brun noirâtre, marbré de blanchâtre sous la partie antérieure du prolongement. Le sternum est noir mat. Les pattes et les pattes machoires sont roussâtres, annelées de brun foncé. Les mandibules brunes olivâtres, à crochet rougeâtre, noirci à la naissance. Les yeux noirâtres.

Une jeune femelle, de 4 mill. de longueur, présente déjà toutes les épines bien distinctes et la forme de l'abdomen comme chez les adultes, seulement la partie mince de son prolongement postérieur est beaucoup plus courte. Sa couleur générale est plus pâle, mais elle ressemble à celle des adultes.

♂ Le corselet du mâle est plus élargi dans sa partie thoracique, la tête plus atténuée. L'abdomen est moins renflé dans sa partie antérieure, à prolongement presque aussi gros et terminé par un cône très court. Quant à son armure, les épines des coins antérieurs sont assez fortes, celles de la deuxième et troisième paires presque imperceptibles et celles du prolongement caudal distinctes, ainsi que les quatre tubercules coniques autour du cône terminal. Les pattes antérieures sont plus longues et plus fortes que chez la femelle. Le digital est très volumineux et très compliqué.

Coloration. La couleur du corselet est considérablement plus claire que dans la femelle; les pattes sont roussâtres claires, à anneaux plus foncés peu distincts. L'abdomen est comme dans la femelle, mais son brun est plus pâle; la couleur du ventre est d'un gris jaunâtre.

Deux femelles, dont une adulte et une jeune, et un mâle de Cayenne.

Cette forme est très voisine de *Acrosoma transitorium* Koch., mais ne peut pas être confondue avec elle, non seulement à cause de la coloration, qui est tout à fait différente, mais aussi à cause de plusieurs détails de son armure, qui dans l'exemplaire desséché de Koch ne devaient pas changer ni disparaître. Sur nos exemplaires il n'y a point de trace de ces deux épines en arrière de la tête, dont parle Koch dans sa description; le prolongement postérieur de l'abdomen est moins élevé et d'une forme différente; enfin un plus grand nombre d'épines: sur l'exemplaire de Koch il y en avait sept en tout, tandis que sur le nôtre il y en a onze.

56. *Epeira spinosa* n. sp. (Tab. V, fig. 18).

Abdomen armé de onze épines, deux autres au corselet.
Long. ♀ 8 mill., ♂ 5 mill.

♀ Le corselet est allongé, la tête fort distincte et élevée; les côtés du thorax arqués; une forte impression circulaire au milieu; en arrière de la partie céphalique il y a deux longues épines minces, verticales, proches entre elles, légèrement divergentes. La surface de la tête est garnie de nombreux poils couchés, celle du corselet glabre. L'abdomen est allongé et comprimé, à dos fort élevé dans sa partie antérieure, ensuite légèrement abaissé et de nouveau relevé à l'extrémité. Il est garni de onze gros tubercules coniques, terminés chacun par une épine bien distincte, aigüe et un peu courbée en arrière, disposés de la manière suivante: un sur chaque coin antérieur de la partie élevée, vertical, ensuite un second sur le bord latéral, penché sur le côté, le troisième plus petit que tous les autres est situé plus loin et plus bas, presque au milieu de la hauteur des côtés, les cinq derniers se trouvent à l'extrémité même, dont un est situé au bout et est entouré de

quatre autres. La surface est dure, coriace, garnie de nombreux poils courts, couchés et soyeux; sur le dos il y a dix points enfoncés, rangés en deux lignes le long du corps. Les côtés sont presque verticaux, ridés transversalement comme dans les *Acrosomes*.

Le tube sétifère court, se trouve près de l'extrémité.

Les yeux médians, presque égaux entre eux, sont disposés en carré régulier sur un mamelon peu élevé; les latéraux sont plus petits. Les mandibules sont épaisses, assez longues, couvertes de nombreux poils. Le plastron sternal est cordiforme, avec trois échancrures de chaque côté, formant sept dents bien distinctes. Les pattes sont assez épaisses et longues, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3; la différence entre les deuxièmes et quatrièmes petite; elles sont garnies de poils assez longs et nombreux, entremêlés d'épines.

Coloration. La couleur générale de l'individu le plus grand est jaune roussâtre pâle, la partie glabre du corselet est plus foncée, les points enfoncés du dos de l'abdomen sont noirâtres; les extrémités des épines brunes; des anneaux brunâtres peu foncés aux pattes; plaque sternale brune; crochets mandibulaires bruns rougeâtres, les yeux noirâtres. Les deux autres individus sont plus ou moins variés irrégulièrement de brun sur l'abdomen; les anneaux aux pattes de l'individu plus foncés et plus larges.

♂ Le mâle ressemble complètement à la femelle, son abdomen est seulement un peu plus mince et le tubercule conique postérieur un peu plus long. En coloration il ne présente rien de particulier, excepté que ses tubercules abdominaux sont légèrement teints de rouge vermillon; il y a aussi de pareilles taches et raies sur la partie postérieure de l'abdomen. Son digital est volumineux, globuleux, hérissé de poils assez nombreux, sans aucune complication, il paraît donc qu'il n'est pas encore complètement développé; sa couleur est un jaune pâle, uniforme.

Deux femelles et un mâle, de Saint Laurent de Maroni, une femelle des Iles du Salut.

Cette araignée, par son armure, par la force du tégument et par le sillonnement des côtés présente des analogies avec les *Acrosomes*, mais la proportion des pattes, leur épaisseur et la disposition des yeux prévalent son affinité avec les *Epeires*, parmi lesquelles elle doit être rangée; mais on peut toujours la considérer comme une espèce transitoire entre ces deux groupes.

Il n'y a pas de doute que le mâle décrit par Walckenaer comme *E. bifurcata* est précisément de cette espèce. Sa description s'applique dans tous les détails, excepté dans quelques uns de coloration, qui comme j'ai pu voir sur les quatre individus que j'ai eu l'occasion d'examiner, n'est pas constante.

Elle ne peut pas être confondue avec *E. opuntiae* de Koch, à laquelle elle ressemble beaucoup par le nombre et la disposition des tubercules abdominaux, car outre les grandes différences dans plusieurs détails parmi les individus d'égale grandeur dans les deux espèces, cette araignée se distingue par les épines, dont on ne voit aucune trace ni dans les adultes ni dans les jeunes de *E. opuntiae*.

57. *Epeira decaspina* n. sp.

Abdomen ovalaire, aplati, armé de dix tubercules épineux, grisâtre, varié de brun. Long. ♀ 6 mill.

♀ Le corselet est court, large, la tête un peu moins large que la partie thoracique, bombée au dos et considérablement plus élevé et plus longue que cette dernière. L'abdomen est ovalaire, un peu plus long que large, régulièrement arrondi en arrière et à la naissance, à dos plat, légèrement enfoncé au milieu. Un peu en arrière du bord antérieur il y a de chaque côté une grosse bosse renflée et surmontée d'une grosse épine dirigée en avant, à extrémité recourbée en haut; en-

suite sur chacun des bords latéraux il y a deux tubercules armés d'une épine comme le précédent, mais considérablement plus petits, surtout celui de la troisième paire; trois courtes épines mais grosses et coniques sont situées au bord même du contour postérieur, et devant le médian de ces derniers il y a encore un pareil dirigé verticalement. Les côtés sont longitudinalement sillonnés comme dans les *Acrosomes*. Les filières très courtes sont attachées à l'extrémité de la face ventrale, vis à vis de l'épine terminale, sans constituer aucune éminence. Les yeux du groupe médian sont égaux entre eux, les antérieurs un peu plus écartés que les postérieurs, tous surmontés sur un mamelon fort avancé; les latéraux sont en ligne droite avec les antérieurs sur un mamelon proéminent. Les mandibules sont fortes, verticales, garnies de poils assez nombreux. Les pattes sont médiocres, assez robustes, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3, garnies de poils assez abondants et de fortes épines.

Coloration. Le corselet est brun foncé, à dos céphalique roussâtre, considérablement plus clair et garni de poils blanchâtres. Le dos de l'abdomen est grisâtre, avec une ligne brune le long du milieu et une grande tache carrée en arrière, parsemé de poils blanchâtres. Les épines sont fauves à extrémité brune. Les côtés sont bruns foncés en haut et fauves en bas. Le milieu du ventre brun noirâtre. La plaque sternale noirâtre. Les pattes sont fauves annelées de brun; la cuisse dans les deux paires antérieures rougeâtre uniforme. Tous les yeux noirs.

Femelle unique, de Cayenne.

58. *Epeira anomala* n. sp. (Tab. V, fig. 19).

Abdomen court, à côtés profondément découpés par trois gros tubercules épineux, deux paires de pareils tubercules en dessous de la face postérieure. Long. ♀ 3 mill., 2 mill.

♀ Le corselet est court, la tête assez distincte, à tubercules oculaires fort avancés, le médian beaucoup plus que les latéraux; il est couvert en entier de poils courts et roides. L'abdomen est plus court que large, garni sur chacun des côtés de trois tubercules coniques, qui par leurs bases occupent toute la longueur et sont terminés par une grosse pointe mousse; les deuxièmes sont les plus élevés et presque verticaux, les postérieurs horizontaux, dirigés en arrière, ce qui fait que le côté postérieur de l'abdomen est profondément échancré. En dessous de ces deux derniers tubercules il y a encore une quatrième paire de plus petits et un peu plus proches entre eux, plus bas il y a une cinquième paire de tous petits et fort rapprochés. Le devant de l'abdomen est fort arrondi et couvre toute la partie thoracique du corselet. Le milieu du dos est un peu vouté. Toute la surface est dure, coriace, hérissée de poils épineux très courts et de granules cornés. Le ventre est profondément sillonné horizontalement le long des côtés et en arrière. Le tube sétifère est peu allongé et dirigé en avant.

Le carré des yeux médians est régulier, ceux de la ligne antérieure plus gros que les postérieurs, les latéraux plus petits que ces derniers. Les mandibules sont assez longues, épaisses, et presque cylindriques. La plaque sternale est courte, cordiforme, à festons arrondis sur les côtés. Les pattes sont courtes et épaisses, celles de la première paire les plus longues, ensuite: 4, 2, 3, la différence cependant entre les 1, 4 et 2 très petite; comme tout le corps elles sont aussi garnies de poils, parmi lesquels il y a aussi de plus longs; le bord inférieur des cuisses est armé d'une rangée d'épines assez fortes.

Coloration. Le corselet est brun rougeâtre, uniforme. Le dos de l'abdomen est blanchâtre, finement réticulé de brunâtre, les granules cornées constituent des points blancs. Sur un exemplaire il y a au milieu une tache ronde brune, les autres ne la possèdent plus. Le ventre est aussi blanchâtre, les côtés

sont variés de quelques taches noires irrégulières. La plaque sternale est jaunâtre. Les pattes et les pattes machoires fauves roussâtres, pâles, annelées de brunâtre. Les poils sont partout blanchâtres.

♂ Le mâle est plus petit, complètement semblable à la femelle et ne différant qu'en coloration, qui est en général plus foncée. Au dos du corselet il y a deux raies longitudinales plus claires; le fond du dos de l'abdomen est légèrement brunâtre, pointillé de granules cornées qui sont plus développées et noires; la grande tache brune est aussi distincte. Le jaune des pattes est plus intense, les anneaux plus foncés et plus larges. Le digital est volumineux, composé d'un disque globuleux jaune roussâtre et d'un crochet courbé situé au bord d'une large crête, couvrant la base du disque.

Trois femelles et un mâle, de Cayenne.

Cette curieuse forme ressemble aussi aux *Acrosomes*, ou plutôt aux *Gasteracanthes*.

Genre *Nephila* Leach.

59. *Nephila clavipes* Koch.

Aranca cornuta Pall. Spicil. Zool. fasc. 9, p. 44. Tab. 3, fig. 15. — Ibid. Edit. german., p. 70. Tab. 3, fig. 13.

Aranca fasciculata De Geer. M. p. s. à Hist. Nat. d. Ins. VII, p. 316. n. 2. Tab. 9, fig. 1, 2, 3, 4.

Epeira clavipes Pallis. de Beauv. Ins. recueil. en Afr. et Amer., p. 72. Tab. 1. — Walck. Hist. Nat. d. Aranéid. fasc. 1, fig. 1 et 2. — Ibid. Tabl. des Aranéid., p. 54, n. 2. — Ibid. Hist. Nat. d. Ins. Aptères, II, p. 95. — Latr. Gener. Crust. et Insect. I. p. 54, n. 2.

Nephila clavipes Koch. Die Arachniden. V, p. 30. Tab. 152, fig. 355 (nommée par erreur dans le texte *N. fasciculata*).

Long. ♀ 31 mill., ♂ 6 mill.

♀ Le mâle est très petit, complètement semblable à la femelle, excepté que son corselet est moins large, la tête plus élevée et sans tubercules dorsaux. Les pattes sont également

longues, mais leurs jambes quoique garnies de poils plus longs et plus abondants que sur les autres articles ne présentent pas de brosses aussi développées que chez les femelles. Le digital est volumineux, renflé, cordiforme, terminé par une épine fort longue, mince, aigue, dirigée sur le côté et en arrière, et recourbée à l'extrémité.

Coloration. La couleur générale est un brun roussâtre poli; le corselet est parsemé de duvet blanchâtre, mais très petit et ne changeant pas la couleur du fond. Le long du milieu de l'abdomen se trouve une large raie brune plus foncée que la surface latérale, qui est parsemée de petites taches jaunâtres, peu distinctes; — les côtés de l'abdomen sont garnis de points blancs, pas nombreux, mais suffisants pour former une teinte blanchâtre, distincte sous certaines directions de la lumière. Les pattes sont de la couleur générale, les extrémités des cuisses un peu plus foncées. Les pattes machoires sont jaunâtres pâles, à digital brun maron foncé, fort luisant; l'épine est noirâtre.

Un jeune mâle de 4 mill. de longueur a aussi le digital renflé mais glabre en entier, à épine dirigée comme dans l'adulte, un peu moins longue, d'égale grosseur dans toute sa longueur, excepté l'extrémité même qui est brusquement tronquée. Sa couleur ressemble complètement aux jeunes femelles d'égale grandeur ou un peu plus grandes; c'est à dire le corselet est fauve clair, avec une large raie brune aux côtés du thorax. Le dos de l'abdomen est varié de blanc et de brun sans constituer des taches rondes régulières, qui distinguent les individus un peu plus âgés.

Plusieurs individus des deux sexes, de Saint Laurent de Maroni.

Mr. Ielski dit que ces araignées se tiennent auprès des batiments et dans les forêts, formant de grandes sociétés (environ 50 individus), et construisent des filets énormes, forts, mais peu réguliers, dans les quels les *Argyrodes* habitent en parasites.

60. *Nephila sulphurea* n. sp.

Abdomen cylindrique allongé, à dos d'un jaune de soufre brillant, avec trois paires de points noirs. Long. ♀ 6 mill.

♀ Le corselet est large, arrondi des côtés, assez élevé, la tête distinguée par une légère impression longitudinale sur chacun des côtés. L'abdomen est fort allongé, cylindrique, attaché au corselet près de sa naissance; son bord antérieur est arrondi, ensuite le dos s'élève subitement et forme sur chacun de ses côtés une grande bosse conique, surmontée d'une assez forte épine, courbée en arrière; sur le reste de sa longueur l'abdomen est trois fois resserré pour former trois éminences arrondies, bien distinctes sur les bords du dos et sur toute la hauteur de ses côtés; l'extrémité même est arrondie, mais composée de trois découpures festonnées, assez distinctes et dépasse considérablement l'extrémité ventrale, où les filières sont attachées. Les yeux antérieurs du groupe médian sont moins gros et un peu plus proches entre eux que les supérieurs; leur mamelon est assez avancé ceux des yeux latéraux, qui sont presque au niveau des yeux antérieurs sont assez élevés. Les pattes sont longues et grêles dans l'ordre comme dans l'espèce précédente, garnies de poils assez longs mais peu nombreux. Les mandibules sont assez longues, presque coniques, à crochet court et robuste.

Coloration. Le dos de l'abdomen est d'une belle couleur jaune de soufre luisante, avec six points noirs disposés par paires, dont la première est située derrière les bosses antérieures, la seconde près du milieu de la longueur et la troisième près de l'extrémité. Le corselet, les parties de la bouche et les pattes sont fauves pâles; les extrémités des articles aux deux paires de pattes antérieures légèrement brunâtres. Les côtés de l'abdomen et le ventre sont aussi fauves mais d'une couleur un peu sale; un grand point noir se trouve sur chacun des côtés. Tous les yeux sont noirs.

Femelle unique, de Cayenne, qui ne parait pas être complètement adulte.

61. *Nephila? hirta* n. sp.

Abdomen cylindrique allongé, terminé par un cône pointu, jaunâtre finement réticulé de brunâtre; corselet et pattes roussâtres. Long. ♀ 10 mill., ♂ 7,5 mill.

♀ Le corselet est allongé, cordiforme, graduellement atténué vers la tête, qui est considérablement plus étroite au front qu'en arrière et distinguée par de faibles impressions linéaires sur ses côtés; la partie thoracique est médiocrement voutée, avec une impression longitudinale en arrière de la tête; toute la surface est parsemée de poils ras. L'abdomen est allongé, cylindrique, terminé en arrière par un cône fort aigu, qui fait le tiers de la longueur totale de cette partie du corps; les filières sont attachées sous la base de ce prolongement conique. Toute la surface est garnie de poils longs et forts, mais peu nombreux. Les yeux antérieurs du groupe médian sont plus petits et plus écartés entre eux que les postérieurs, considérablement plus avancés que les latéraux; ces derniers, très rapprochés, sont situés au niveau des antérieurs du groupe médian et sont montés sur une élévation très petite. Les mandibules sont assez robustes, médiocrement longues, verticales, un peu écartées à l'extrémité; — les mâchoires larges, fort arrondies au sommet. La lèvre presque sémicirculaire. La plaque sternale cordiforme, deux fois aussi longue que large. Les pattes sont longues, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3; la différence entre les trois premières très petite; elles sont garnies de longs poils et de fortes épines, sans constituer aucune brosse.

Coloration. Le corselet, les parties de la bouche et les pattes sont d'une belle couleur roussâtre uniforme. Le dos de l'abdomen est jaunâtre pâle, finement réticulé de gris brunâtre; le long de la ligne médiane il y a une large raie plus foncée,

peu distincte, sur la moitié antérieure de laquelle on voit une ligne brunâtre ramifiée. Les poils sur toutes les parties sont blanchâtres. Les yeux blancs, finement entourés de noirâtre.

♂ Le mâle ne présente aucune différence; — son digital est fort volumineux, ovoïde, allongé, sans aucune complication et sans aucune armure, hérissé en entier de poils assez nombreux; il est d'une couleur jaune claire, uniforme.

Une dizaine de femelles et un mâle, de Cayenne et de Saint Laurent de Maroni.

EXPLICATION DES PLANCHES.

III.

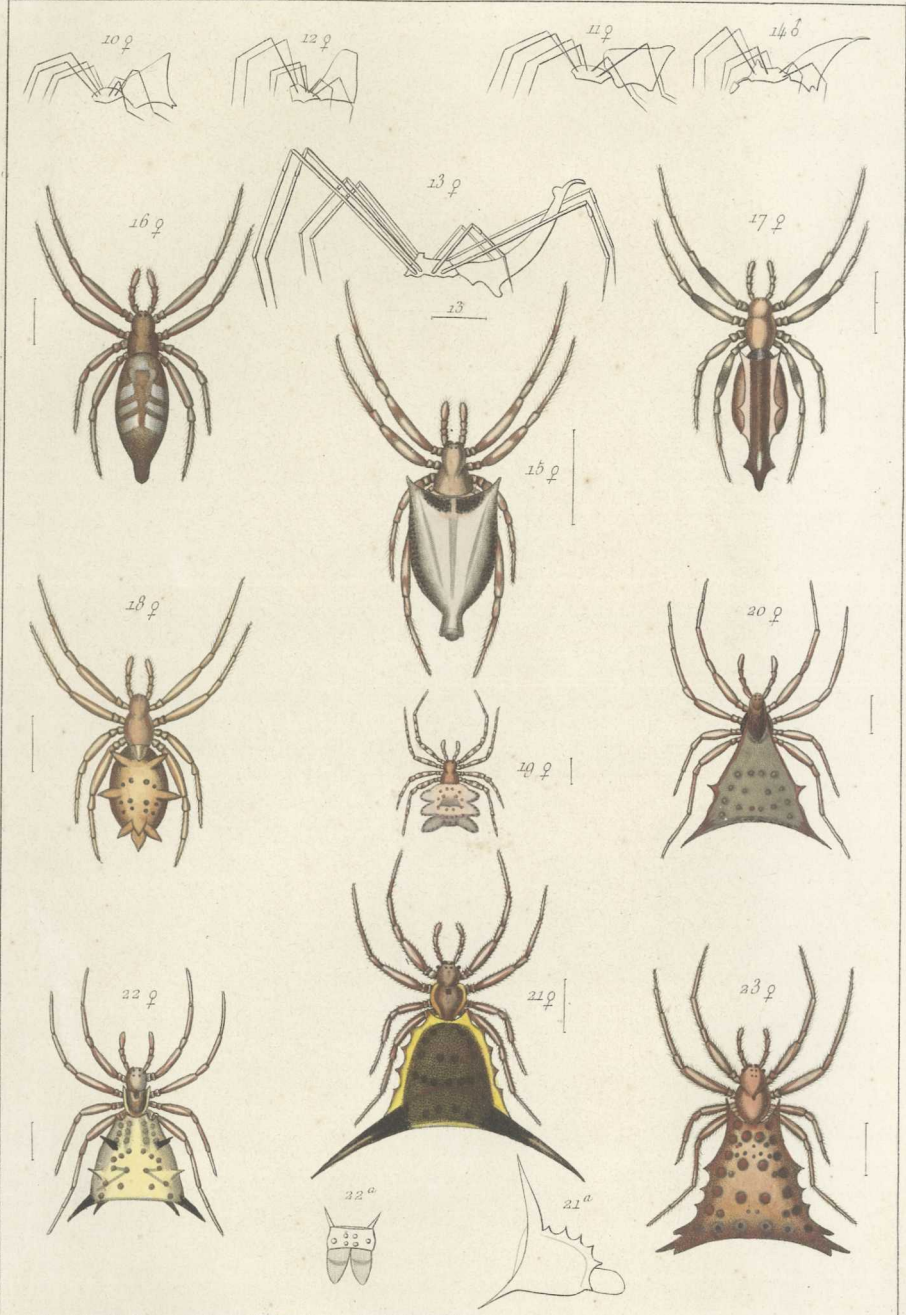
Fig. 1. *Attus bidens* ♂; a. son corselet vu de côté, pour montrer la mandibule avec son armure. — 2. *Attus cancrimanus* ♂; a. patte antérieure vue de côté. — 3. *Ielskia gracilis* ♂; a. disposition et direction des yeux. — 4. *Senoculus maronicus* ♀; a. céphalothorax très grossi pour montrer la disposition des yeux.

IV.

Fig. 5. *Monastes Lucasii* ♂; a. abdomen vu de côté; b. céphalothorax très grossi pour montrer la disposition et la direction des yeux. — 6. *Acanthonotus guianensis* ♀; a. céphalothorax très grossi, pour montrer la disposition et la direction des yeux, ainsi que les épines du bord postérieur. — 7. *Thomisus trituberculatus* ♀; b. idem ♂; c. abdomen de ce dernier vu de côté; d. fronte du visage pour montrer les tubercules interoculaires et les yeux de la première rangée. — 8. *Thomisus cornutus* ♀; a. abdomen vu de côté. — 9. *Isopus longipes* ♂, a. ses yeux.

V.

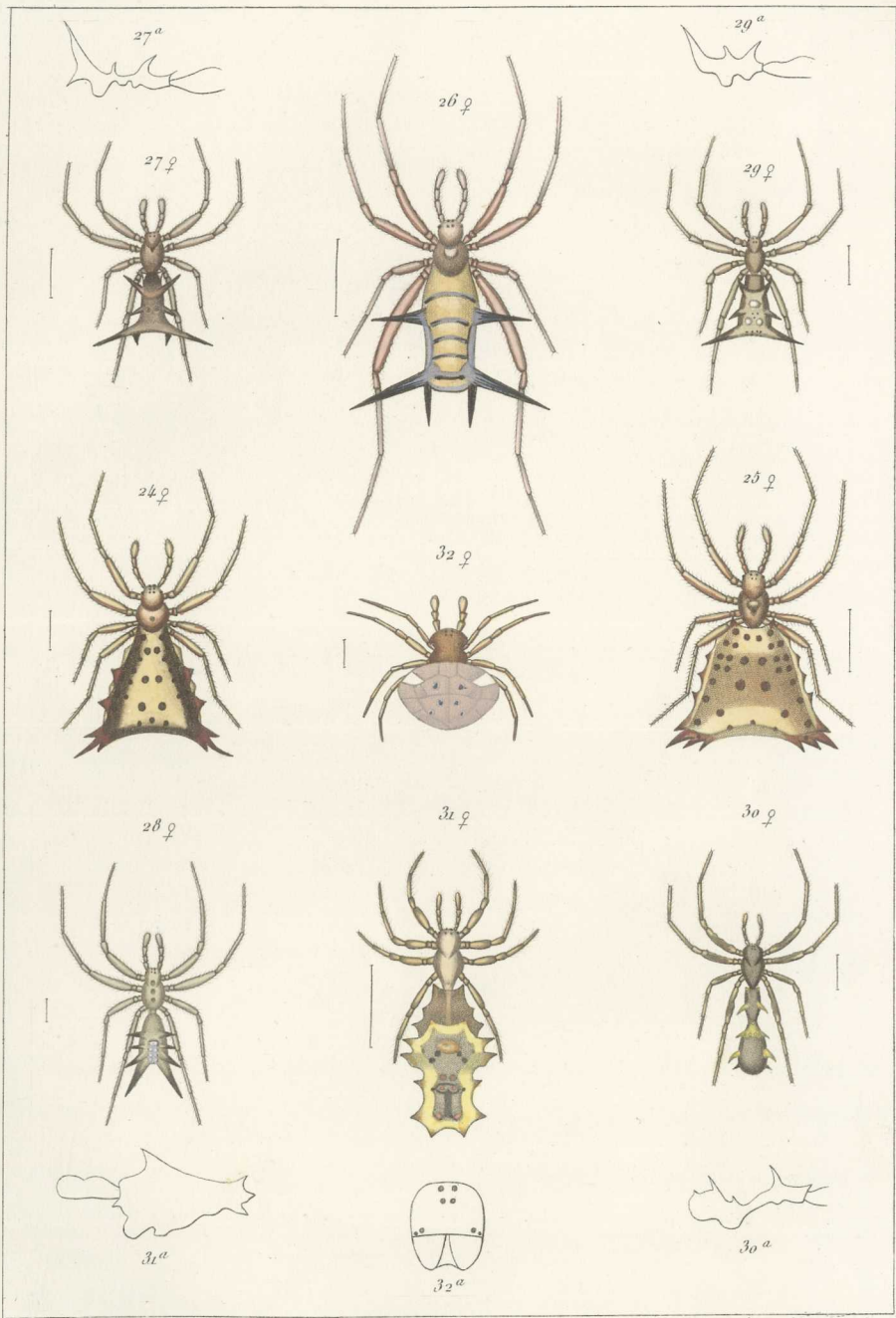
Fig. 10. *Argyrodes trapezoidalis*, ♀ vue de côté. — 11. *Arg. elegans*, ♀ vue de côté. — 12. *Arg. elevatus*, ♀ en profil. — 13. *Arg. paradoxus*, ♀ vue de côté. — 14. *Arg. triangularis*, ♂ en profil. — 15. *Epeira cayana*, ♀. — 16. *Ep. caudacuta*, ♀. — 17. *Ep. Ielskii*, ♀. — 18. *Ep. spinosa*, ♀. — 19. *Ep. anomala*, ♀.



L. Dombrowski, ad. vult. del.

Imp. Eduard Paris.

Th. Deyrolle diravit.



L. Dembrowski del.

Imp. Houwte.

Th. Deyrolle drossit.

Les Araneides de la Guyane française.

Par

Ladislav Taczanowski,
Conservateur au Musée Zoologique de Varsovie.

(Suite.)

Famille des Epeirides.

Genre *Argyopes* Savigny.

62. *Argyopes argentatus*.

Koch. Die Arachniden. V, p. 38. Tab. 154, fig. 360.

Aranea mammata De Geer. Mém. VII, p. 318, N° 3. Tab. 38, fig. 5.

Aranea argentata Fabr. Entom. Syst. II, p. 414, N° 27.

Araneus valde elegans Marcgr. Hist. Nat. Brasil., p. 248.

Epeira mammata Walck. Tabl. des Araneid., p. 56, N° 2.

Epeira argentata Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 115, N° 121.

Plusieurs femelles, de Cayenne et de Saint Laurent de Maroni.

63. *Argyopes maronicus* n. sp.

Abdomen jaunâtre argenté sur sa partie antérieure et brun foncé sur la postérieure; quatre festons postérieurs aigus.
Long. ♀ 12 mill.

♀ Les formes de cette belle araignée ressemblent à celles de *A. argentatus*, mais elle diffère principalement en ce que les tubercules des coins antérieurs et les deux paires de festons postérieurs sont parfaitement coniques et aigus, et non

arrondis comme dans l'espèce précédente; l'extrémité même est plus arrondie, le dos de l'abdomen plus aplati et sans vestige du tubercule médian. Les yeux postérieurs du carré médian sont plus écartés que dans l'espèce précédente; les postérieurs latéraux sont aussi grands que ces derniers; les antérieurs considérablement plus petits que les autres.

Coloration. Le corselet est brun, couvert en entier de poils blancs argentés. La partie antérieure de l'abdomen jusqu'à la moitié de l'avant dernier feston est d'un argenté jaunâtre, brillant et uniforme, avec deux taches carrées, obliques, brunes, au bord postérieur de cette surface, six points noirs en deux lignes longitudinales et une mince ligne noire peu distincte sur la ligne médiane. Le reste de la partie postérieure est d'un brun foncé, parsemé de quelques petites taches argentées. Le ventre est brun, piqué d'argenté sur les côtés; le dessous des festons est d'un brun jaunâtre; entre les organes sexuels et le groupe des filières il y a de chaque côté une mince ligne oblique jaune, dont l'ensemble forme un chevron assez aigu; les filières sont d'un noir intense luisant. La plaque sternale est noire avec une grande figure jaune en forme de croix, au centre. Les mandibules sont d'un brun rougeâtre, avec le bord interne jaune, graduellement élargi vers le sommet; le crochet est jaune du côté interne et brun rougeâtre au dos; les mâchoires et la lèvre sont brunes à la naissance et jaunes au sommet. Les yeux noirs. Les pattes sont d'un brun noirâtre cerclées de rougeâtre; toute la surface de ces derniers cercles est garnie de poils blancs assez denses. Les pattes mâchoires sont jaunes rougeâtres, finement cerclées de noir.

Femelle unique, de Saint Laurent de Maroni.

64. *Argyopes subtilis* n. sp.

Abdomen fusiforme, aigu en arrière, noir, orné au dos de deux raies blanches et d'une pareille fourche au milieu. Long. ♀ 8 mill.

♀ Le corselet est court, rond, plat, à tête distincte, courte et étroite, couvert en entier de duvet couché. L'abdomen est allongé, mince, fusiforme, un peu grossi au milieu et prolongé a son extrémité en un appendice conique; chacun des coins antérieurs est surmonté d'un tubercule conique, horizontalement avancé sur le corselet; le long des deux côtés il y a 3 ou 4 éminences, peu prononcées. Les yeux antérieurs du groupe médian sont un peu plus proches entre eux que les postérieurs, les premiers sur des mamelons très petits, les derniers sessiles; les latéraux fort rapprochés et montés sur un mamelon assez proéminent; les postérieurs de ces derniers égales presque en grosseur à ceux des postérieurs médians, qui sont les plus grands; les antérieurs latéraux sont les plus petits. Les pattes sont longues et assez fortes, dans l'ordre: 1, 2, 4, 3, celles de la première paire beaucoup plus longues que celles de la seconde.

Coloration. Le corselet est noir, avec la tête et la partie médiane du thorax fauves, couvert en entier de duvet blanc à éclat soyeux. Le dos de l'abdomen est noir velouté, bordé de chaque côté d'une large raie blanche, parmi lesquelles il y a une mince fourche, qui commence au bord antérieur par deux lignes confondues en une seule dans la moitié de la longueur et se terminent à une certaine distance de l'extrémité même. Les côtés sont aussi noirs, parsemés de poils blancs; le long des côtés du ventre il y a une belle raie blanche, suivie d'une goutte, encadrant de chaque côté l'organe sexuel et le groupe des filières. La plaque sternale est noire, traversée d'une raie longitudinale fauve. Toutes les pattes sont noires, les tarsi jaunes variés de trois anneaux noirâtres; les pattes machoires jaunes avec les articulations noires. Les parties de la bouche et tous les yeux sont noirs.

D'autres femelles diffèrent complètement en coloration; elles ont le corselet fauve avec deux taches longitudinales brunes; le dos de l'abdomen est fauve blanchâtre, finement réticulé de

brunâtre; les pattes sont fauves, annelées de brun; la plaque sternale est fauve, avec trois paires de taches noires aux bords, qui découpent la couleur du fond en une belle figure festonnée.

Quatre femelles, de Cayenne.

Genre *Gasteracantha* Latr.

65. *Gasteracantha cancriformis*.

Koch. Die Arachniden. IV, p. 21. Tab. 114, fig. 263.

Aranea cancriformis Gm. L. S. N. XIII, p. 2955, № 45.

Plectana cancriformis Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 151.

Deux femelles, de Cayenne, dont la plus grande est longue de 6 mill. sur 6,3 de largeur avec les épines.

Quant à ses formes cette araignée s'accorde complètement avec la description de Walckenaer, mais la coloration est un peu différente. Le corselet est noir. Le fond de l'abdomen est jaune; toutes les épines sont noires uniformes avec autant de taches irrégulières qui les précèdent. Les stigmates sont situés dans des taches noires, qui se confondent et forment quatre raies noires, dont l'antérieure comprend six stigmates, les deux autres quatre médians et la postérieure cinq; outre cela il y a encore une raie noire dans l'enfoncement postérieur. Le ventre est noir, parsemé de taches jaunes. Les pattes sont rougeâtres, annelées de brun.

Dans l'individu plus jeune les épines sont jaunes, les stigmates bruns rougeâtres, sans former de raies aussi continues; les pattes sont d'un jaune orangé, sans anneaux.

Genre *Acrosoma* Hahn.

66. *Acrosoma spinosa*.

Aranea spinosa Gm. L. S. N. XIII, p. V, p. 2951, № 47. — Fabr.

Sp. Ins. I, p. 541, № 25.

Plectana spinosa Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 172.

Une femelle de Cayenne, une autre de Saint Laurent de Maroni.

Les épines postérieures sont les plus grosses, brusquement amincies près de l'extrémité en une pointe courbée en haut. L'abdomen est au dos et en dessous blanc jaunâtre avec quelques raies noirâtres, transversales au dos et en arrière, longitudinales en dessous. Les épines sont de la couleur du fond de l'abdomen avec les extrémités noirâtres. Le corselet et les pattes d'un brun marron foncé.

67. *Acrosoma acuta*.

Plectana acuta Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères II, p. 172.

Trois femelles de Cayenne, trois de Saint Laurent de Maroni et deux de Uassa. Longueur de la plus grande 7,5 mill.

Un exemplaire de Cayenne différent en coloration, ne paraît être qu'une variété de la même espèce. Le dos de son abdomen est blanc grisâtre, varié seulement par les stigmates, qui sont d'un brun foncé; les épines postérieures sont brunes, avec le sommet jaune rougeâtre, les antérieures sont presque entières de la même couleur; au dos du corselet on distingue à peine les raies claires caractéristiques dans les individus typiques. Les yeux sont pâles. Les pattes sont variées d'anneaux plus clairs.

68. *Acrosoma rufa* n. sp. (Tab. V, fig. 20).

Abdomen triangulaire, armé de 8 épines; les antérieures horizontales, fort longues, dos roussâtre à épines rougeâtres et une large raie noire au bord postérieur. Long. ♀ 4,5 mill.

♀ L'abdomen est en triangle large, court, presque équilatéral, à côtés légèrement arqués, sommet profondément échancré, avec une légère échancrure en arrière, à dos presque plat.

L'armure se compose de huit épines, dont les deux premières, des deux coins antérieurs sont les plus longues, minces et aigues, couchées horizontalement et atteignant par leurs extrémités jusqu'aux yeux mêmes; celles de la seconde paire très petites, sont situés aux bords des côtés à égale distance des précédentes et des postérieures et dirigées sur les côtés; les suivantes sont grosses et longues, aux deux coins postérieurs, leur direction est presque horizontale, élevée un peu en haut et en arrière; les dernières très petites se trouvent en dessous de la face postérieure et sont considérablement plus rapprochées entre elles que les précédentes. Ces épines sont en ordre de longueur 1, 3, 2, 4; la différence entre les deux dernières est très petite. Les stigmates sont ronds et disposés sur la surface dorsale dans l'ordre suivant: un derrière l'échancrure antérieure, ensuite un rang de quatre, sur la moitié de la longueur quatre en cercle, ensuite six en ligne droite, dont deux médians sont plus petits, et six devant le bord postérieur; outre cela il y a encore trois petits en ligne longitudinale derrière le premier. Le corselet est ovalaire allongé, la tête légèrement distinguée par une faible impression; le mamelon oculaire du groupe médian est fort proéminent. Les pattes sont médiocrement longues, fort rugueuses, garnies de poils courts, peu abondants.

Coloration. Le dos de l'abdomen est brun roussâtre, uniforme, à épines rougeâtres, dont les extrémités aux trois paires postérieures sont noirâtres; il y a une large raie noire au bord postérieur, qui par ses extrémités s'avance jusqu'au milieu des épines. Le ventre est de la couleur du dos, noirci sur les côtés. Le corselet est brun rougeâtre luisant, les mamelons oculaires noirs. Le plastron sternal et jaune roussâtre, clair. Les pattes de la même couleur, à cuisse de la première deuxième et quatrième paires plus foncées. Les yeux médians paraissent être noirs, les latéraux blanchâtres.

Femelle unique, de Cayenne.

69. *Acrosoma luctuosa* n. sp. (Tab. V, fig. 21).

Abdomen, triangulaire, armé de 12 épines, noir, entouré de blanc jaunâtre. Long. ♀ 6,8 mill.

♀ L'abdomen est semblable à celui de *Plectana pungens* Walek. mais il est pourvu d'une paire d'épines de plus, très petites et qui se trouvent sous les grosses épines postérieures. La forme est en triangle tronqué au sommet, à côtés latéraux arqués; il est un peu plus long que large. Les épines postérieures sont grosses et fortes, presque aussi longues que la largeur de l'abdomen à leur naissance, fort divergeantes latéralement mais élevées; les autres dorsales sont petites, et presque égales entre elles; celles de la première paire se trouvent aux deux angles antérieurs, elles sont un peu penchées en avant, mais avec la pointe recourbée en haut; celles des trois autres paires sont plantées aux bords et penchées légèrement sur les côtés; ces dernières sont un peu plus proches entre elles que ne le sont des antérieures et des postérieures; en dessous il y a encore une pointe très petite, située derrière la base de chaque grosse épine. Le dos est légèrement vouté dans sa partie antérieure et enfoncé dans la postérieure. Le corselet est allongé, légèrement atténué en arrière, à tête distinctement séparée. Les pattes sont rugueuses, médiocres et grêles, celles de la quatrième paire les plus longues.

Coloration. Le corselet est brun foncé poli, bordé d'un liseré jaunâtre, la tête est un peu plus pâle. Le dos de l'abdomen est brun très foncé, légèrement olivâtre, luisant, entouré tout autour d'une large raie d'un blanc jaunâtre. Les grosses épines postérieures sont d'un noir intense, les autres dorsales jaunes, légèrement brunâtres. Le ventre et les côtés sont de la couleur du dos, le plastron sternal est noir mat. Les pattes et les pattes machoires sont unicolores, de la couleur du corselet. Les yeux sont noirs.

Plusieurs femelles, de Cayenne et de Saint Laurent de Maroni.

70. Acrosoma cornuta n. sp. (Tab. V, fig. 22).

Deux épines au front, 12 sur l'abdomen, ce dernier jaune clair, varié de brun; pattes d'un brun rougeâtre. Long. ♀ 4,5 mill.

♀ L'abdomen est ovale triangulaire, un peu plus long que large, à côtés fort arqués, élevé et fort abaissé dans sa partie antérieure; pourvu de douze épines, dont celles de la première paire situées sur les côtés un peu en arrière de chaque coin antérieur, dirigées obliquement en haut et écartées; les épines de la seconde paire plus grandes, sont placées au bord antérieur de la face élevée, dirigées un peu en avant et sur les côtés; celles de la troisième paire petites, à égale distance des précédentes et des postérieures, qui sont les plus grandes, fort écartées, élevées, mais penchées un peu sur les côtés et en arrière; les deux autres paires sont placées en deux lignes sur la face postérieure, dont celles de la ligne inférieure sont les plus petites et le plus proches entre elles. La longueur relative de ces épines est dans l'ordre: 4, 2, 1, 5, 3, 6. Les extrémités de celle, de la 1, 2 et 4 paires sont légèrement courbées. Le dos est glabre avec quelques rides transversales et quelques stigmates enfoncés; toute la surface ventrale et les côtés postérieurement sont traversés de sillons réguliers et garnis de rangées de piquants fort petits mais nombreux. Le corselet est ovalaire allongé, la tête distincte, armée de deux épines assez fortes, situées chacune derrière la paire des yeux latéraux. La partie thoracique est creusée par quelques rides en rayons et a un assez profond enfoncement au milieu. Les pattes sont médiocres et délicates, dans l'ordre: 4, 1, 2, 3; elles sont garnies de poils courts mais assez denses.

Coloration. Le corselet est brun, entouré d'une mince bordure jaune, la tête est rougeâtre. L'abdomen est jaune pâle, varié au dos de stigmates bruns rougeâtres et de quelques traits. Les épines de la 2, 4, 5 et 6 paires sont noires, les autres jaunes à extrémité rembrunie. Les écailles pulmonaires, le tube sétifère et le plastron sternal sont bruns. Les pattes sont brunes rougeâtres. Les yeux noirs.

Femelle, unique de Cayenne.

71. *Acrosoma patruela*.

Koch. Die Arachniden. VI, p. 130. Tab. 210, fig. 524.

Plectana patruela Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 182.

Femelle unique, de Cayenne. Longueur 5 mill.

La couleur est différente de la description de Koch. Les bords du corselet ne sont pas blancs, mais d'un jaune olivâtre; le milieu du dos de l'abdomen est brun olivâtre, ce qui fait que les deux taches rondes des latérales ne sont pas aussi distinctes que sur la figure citée, d'autant plus qu'il y a encore quelques taches plus petites; les quatre épines sont brunes, et seulement à la base des dorsales il y a du côté antérieur une grosse tache d'un blanc jaunâtre.

72. *Acrosoma macrocantha*.

Koch. Die Arachniden. III, p. 56. Tab. 92, fig. 210.

Plectana macrocantha Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 183.

Deux femelles, de Cayenne, de 12 mill. de longueur, sans épines postérieures. Les épines postérieures ne sont pas jaunes à la base comme le dit Walckenaer, mais rouges, comme sur la figure et la description de Koch.

Le troisième exemplaire de Uassa ne diffère des premiers qu'en ce que ses grandes épines postérieures sont noires en entier, et c'est seulement sur leur base même que pénètre le jaune du dos, des côtés et en arrière.

73. *Acrosoma squamosa*.

Epeira sexspinosa Hahn. Monogr. der Spinnen, fasc. III. Tab. 4, fig. A. et a.

Acrosoma sexspinosa Hahn. Die Arachniden. II, p. 18. Tab. 43, fig. 107.

Acrosoma militare Koch. Die Arachniden. IV, p. 12. Tab. 112, fig. 258.

Plectana squamosa Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 185.

Femelle unique, de Cayenne, de 10 mill. de longueur, sans épines postérieures qui sont de 5 mill. Identique avec la description de Koch et de Walckenaer, sauf quelques petits détails: 1^o la couleur du corselet est brune foncée avec un faible reflet cuivreux; 2^o les taches du dos de l'abdomen ne sont pas blanches, comme le dit Walckenaer, mais jaunes de soufre; entre les deux paires postérieures d'épines il y a deux sillons profonds qui forment trois plis saillants.

74. *Acrosoma triangulare*.

Koch. Die Arachniden. III, p. 78. Tab. 99, fig. 226.

Plectana triangularis Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 158.

Plusieurs femelles, de Cayenne. Leur coloration est assez variable: pour la plupart le dos de l'abdomen est noir intense sans taches, mais il y a des individus, surtout plus jeunes, qui l'ont comme dans la figure de Koch. Tous les exemplaires ont les bords latéraux plus ou moins jaunes, et cette tache caractéristique à la base des coins postérieurs, dont parle Koch dans sa description. Pour la plupart ils ont aussi le corselet noir. Les plus grands individus ont 7 mill. de longueur totale.

75. *Acrosoma excavata*.

Koch. Die Arachniden. III, p. 80. Tab. 99, fig. 227.

Un femelle de Cayenne et une autre de Uassa; longues de 8 mill.

Ces deux femelles s'accordent complètement avec la figure et la description de Koch; elles ont en tout 16 épines, dont

deux sur les coins antérieurs, trois de chaque côté des bords latéraux, un groupe de trois sur chaque coin terminal et une paire de toutes petites sur le bord postérieur, qui avec les deux inférieures du groupe terminal forment une ligne légèrement courbée. Les épines médianes du groupe terminal sont les plus fortes, ensuite les deux autres; les latérales et les inférieures sont considérablement plus petites et presque égales entre elles; les postérieures sont les plus petites. Les épines de la 2, 3, 4 et 6 paires sont noires, les autres rougeâtres. La surface dorsale est garnie de poils, mais beaucoup moins nombreux que dans l'espèce précédente.

Cette forme est parfaitement distincte de *A. triangulare* tant par ses formes que par la disposition des épines et par la coloration; je suis donc d'avis contraire à celui de Walckenaer, qui la considérait comme identique avec la précédente. Il paraît que les exemplaires de Koch n'ont pas été complètement adultes, on peut reconnaître cependant qu'ils sont identiques avec ceux que je possède de Cayenne, parmi lesquels il y a aussi des individus tout-à-fait pareils.

76. *Acrosoma pilosa* n. sp. (Tab. V, fig. 23).

Abdomen triangulaire, armé de 4 paires d'épines simples et d'une paire de grosses épines trifides aux extrémités; d'un rouge cerise foncé. Long. ♀ 7 mill.

♀ Cette *Acrosome* ressemble beaucoup à *A. triangulare*, mais son abdomen est moins large, car ses bords latéraux sont moins convexes, le milieu du dos est plus enfoncé. Toute la surface est également piquetée de nombreux points enfoncés et de gros stigmates calleux et garnie de poils peu élevés, mais assez nombreux. Les épines sont comme chez l'autre espèce, mais il y a seulement trois paires de latérales, et à la place des antérieures il n'y a que de légères éminences. Le corselet et les pattes sont comme dans l'espèce citée.

Coloration. La couleur est complètement différente. Le corselet et les pattes sont unicolores, d'un brun olivâtre luisant. Le dos de l'abdomen est d'un rouge cerise foncé, plus intense aux bords, plus clair et passant au jaunâtre au milieu où les enfoncements calleux sont rouges, bien distincts. Les épines sont de même couleur que la surface environnante. Le ventre est aussi rouge que le dos. Les parties de la bouche sont de la couleur du corselet, les crochets mandibulaires rougeâtres. Le plastron sternal est brun noirâtre. Les yeux noirâtres.

Quatre femelles, de Uassa.

Elle ressemble aussi à *A. plana* Koch, mais ses pointes latérales sont bien aiguës et pas comme le dit Walckenaer semblables à des festons; elle s'en distingue aussi par la coloration et n'a rien de noir. Pour les mêmes raisons on ne peut pas la confondre avec *A. excavatum* Koch.

77. *Acrosoma maronica* n. sp. (Tab. VI, fig. 24).

Abdomen triangulaire, armé de 4 paires d'épines simples, de deux tubercules et de deux grosses épines trifides; jaune, bordé de noir. Long. ♀ 5 mill.

♀ Complètement semblable par ses formes à *A. plana*, mais elle s'en distingue par la taille plus petite, par la coloration et par quelques détails de l'armure abdominale. Les épines antérieures sont également longues et horizontales, les quatre latérales diffèrent en ce que celles de la deuxième et quatrième paires sont bien foncées et aiguës, tandis que les deux autres, c'est à dire la première et la quatrième, ne sont représentées que par des tubercules émoussés; dans l'espèce précédente c'est la première qui est rudimentaire et toutes les suivantes piquantes. Il y a aussi au bord postérieur une paire d'épines de plus, très petites, mais bien distinctes. La surface est également couverte de nombreuses piqûres, de stigmates dis-

posés de même et de poils. Le corselet et les pattes sont comme dans l'autre.

Coloration. La couleur du dos de l'abdomen et jaune pâle au milieu, bordée le long des côtés et en arrière d'une large raie noire, qui laisse cependant un mince liseré jaunâtre au bord même. Les stigmates sont noirâtres, toutes les épines rougeâtres. Le ventre est noir, parsemé de taches jaunes; le tube sétifère et le plastron sternal bruns foncés. Le corselet et les pattes sont olivâtres, unicolores. Les yeux noirs.

Deux femelles, de Saint Laurent de Maroni.

78. *Acrosoma sordida* n. sp. (Tab. VI, fig. 25).

Abdomen triangulaire, armé de 5 paires d'épines simples et de deux grosses trifides; blanc jaunâtre sale à épines rouges. Long. ♀ 8 mill.

♀ Abdomen triangulaire, un peu plus long que large, tronqué au sommet et faiblement échancré, avec une échancrure médiocre en arrière; les côtés latéraux faiblement arqués, la surface dorsale convexe sur le devant et doucement enfoncée au milieu. L'armure se compose d'une épine courte et horizontale sur chaque coin antérieur, de trois épines latérales de chaque côté, courtes, horizontales et courbées légèrement en arrière, d'un groupe de trois sur chaque coin postérieur, courtes mais fortes, dont la médiane comme dans les espèces précédentes est la plus longue; enfin d'une épine derrière chacun des groupes terminaux. Tout la surface est hérissée d'une multitude d'épines et garnie de rares poils assez forts et de stigmates, comme dans les autres espèces voisines. Le corselet est ovale, coupé carrément en arrière, à tête courte, moins large que la partie thoracique et bien distincte, en arrière de laquelle se trouve une bosse transversale considérablement élevée au dessus de la surface environnante. Les pattes sont minces comme dans les espèces voisines, garnies de poils assez abondants.

Coloration. Le corselet et brun foncé uniforme. Le dos de l'abdomen est d'un blanc jaunâtre sale, avec une large raie grisâtre, peu distincte près de chaque côté; les stigmates sont bruns rougeâtres; toutes les épines rouges, à extrémité rembrunie. Le ventre est de la couleur du dos, le tube sétifère rouge marron, la plaque sternale brune foncée. Toutes les pattes olivâtres. Les parties de la bouche sont de la couleur du corselet.

Femelle unique, de Cayenne

79. *Acrosoma fissispina.*

Acrosoma fissispinum Koch. Die Arachniden. III, p. 54. Tab. 92, fig. 208.

Plectana fissispina Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 189.

Quatre femelles, de Cayenne et de Saint Laurent de Maroni, la plus grande de 13 mill. de longueur totale. Les individus adultes ont le fond du dos de l'abdomen d'une belle couleur orangée, les stigmates sont noirs intenses chez les uns et rouges comme le disent Koch et Walckenaer chez d'autres, et surtout dans les individus moins adultes; toutes les épines sont aussi noires chez les premiers.

Variété. Un exemplaire, provenant de Saint Laurent de Maroni, diffère considérablement des précédents. Son abdomen est moins large, les épines un peu plus fortes; sa couleur générale est d'un brun rougeâtre uniforme à stigmates de même nuance, il a seulement une bordure jaune sur les côtés du corselet; les extrémités des épines noires. Sa longueur est de 11 mill. Je crois cependant que ce n'est qu'une variété de la même espèce.

80. *Acrosoma aureola.*

Acrosoma aureolum Koch. Die Arachniden. III, p. 60. Tab. 93, fig. 213.

Plectana aureola Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 189.

Deux femelles de Cayenne et six de Saint Laurent de Maroni, de 5 mill. de longueur, s'accordent complètement avec

la description de Koch, mais présentent des différences en coloration et principalement dans la couleur du dos de l'abdomen, qui est d'un jaune pâle, avec deux grosses taches brunes sur la pente inclinée antérieure et deux autres plus pâles au bord postérieur; les stigmates sont bruns, les épines de la deuxième et cinquième paires brunes, les autres jaunâtres, brunissant à l'extrémité. Le ventre est noir, tacheté de jaune. Le corselet est brun olivâtre, à tête beaucoup plus claire. Les yeux noirs. Les pattes de la couleur du corselet.

81. *Acrosoma saccata*.

Acrosoma saccatum Koch. Die Arachniden, III, p. 59. Tab. 93, fig. 212.
Plectana saccata Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 191.

Deux femelles de Cayenne et une des Iles du Salut. Longueur du plus grand exemplaire 6 mill.

82. *Acrosoma oblonga* n. sp. (Tab. VI, fig. 26).

Abdomen allongé, légèrement resserré près de sa naissance, armé de 10 épines; jaune avec deux raies noires en travers du dos; pattes longues, rouges. Long. ♀ 10 mill.

♀ L'abdomen est allongé, deux fois plus long que large, un peu élargi sur le tiers antérieur de la longueur, ensuite légèrement resserré; sa partie postérieure est de nouveau un peu élargie et élevée. L'armure se compose de dix épines, dont une assez longue se trouve sur chacun des angles antérieurs; une seconde au dessus du plus grand élargissement, plus longue et plus forte que la précédente; aux extrémités sont les plus longues et les plus fortes; à la base de chacune de ces dernières se trouve, du côté antérieur, une pointe très petite et une autre en dessous plus grande et forte. Celles de la première paire sont verticales, mais inclinées un peu en avant et légèrement divergeantes; les épines de la seconde paire sont

divergeantes et penchées sur les côtés, les postérieures, c'est à dire celles de la quatrième paire, sont encore plus dirigées sur les côtés, les petites de leur base dirigées obliquement en avant, et celles du dessous obliquement en bas et en arrière et sont un peu divergeantes. Elles sont en ordre de la longueur et de la force: 4, 2, 5, 1, 3. A la face dorsale de l'abdomen on voit six sillons transversaux assez prononcés. Le corselet est allongé avec une profonde impression au milieu de la partie thoracique. Les pattes sont grêles et longues dans l'ordre: 4, 1, 2, 3; garnies de poils courts mais nombreux.

Coloration. Le corselet est brun foncé, bordé dans toute sa longueur d'un liseré jaune. Le dos de l'abdomen est d'un jaune roussâtre, traversé de deux raies noires au fond des deux premiers sillons, les côtés et le ventre sont noirs; il y a quelques traits longitudinaux irréguliers sur chacun des côtés, et quelques taches jaunes au ventre. Les épines des quatre paires postérieures sont noires en entier, celle de la première paire jaunes, à extrémité noirâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux, lavées de noirâtre aux extrémités. Les mandibules brunes. Les yeux noirs.

Femelles unique de Cayenne.

83. *Acrosoma tenuis* n. sp. (Tab. VI, fig. 27).

Abdomen mince, allongé, légèrement resseré au milieu, armé de 10 épines; couleur générale brune, épines antérieures et la base des postérieures jaunes. Long. ♀ 6 mill.

♀ Cette espèce ressemble à *A. oblonga*, mais elle s'en distingue essentiellement. Son abdomen est de même forme, mais il est moins élargi dans sa partie antérieure et plus dans la postérieure. Les épines sont à peu près également disposées, mais la différence principale consiste en ce qu'au lieu de l'épine toute petite à la base de la grosse postérieure il y a une épine

isolée, plus grande et placée sur chacun des bords à égale distance de cette dernière et celle de la deuxième paire. Toutes les épines sont brusquement amincies à l'extrémité et légèrement courbées. Elles sont en ordre de longueur: 4, 2, 5, 3, 1. Le corselet est allongé, la tête très distincte et considérablement moins large que la partie thoracique; celle ci est fort élargie, ensuite amincie, sans aucune impression dorsale; le long des côtés il y a un rebord très distinct. Les pattes sont grêles et assez longues, mais pas autant que chez *A. oblonga*; leur longueur relative et la même.

Coloration. La couleur générale est un brun olivâtre foncé, luisant, les bords du corselet sont jaunâtres, les épines de la première paire et la base de celles de la quatrième sont jaunes; à la base de chacune de la troisième paire il y a une petite tache de même couleur; les extrémités des pattes sont un peu plus claires, d'une teinte légèrement rougeâtre.

Femelle unique, de Cayenne.

84. *Acrosoma Petersii* n. sp. (Tab. VI, fig. 28).

Abdomen étroit, allongé, armé de 8 épines; brun olivâtre, varié de taches blanchâtres. Long. ♀ 5 mill. sans épines postérieures; ♂ 3,3 mill.

♀ L'abdomen est allongé, mince, triangulaire, à sommet tronqué mais étroit, faiblement resserré devant les épines postérieures et un peu échancré en arrière. Il est armé de huit épines fortes, dont celles de la première paire sont situées sur la moitié de la longueur; elles sont verticales, écartées, à bases rapprochées de la ligne médiane du dos; les suivantes sont petites, considérablement plus distantes entre elles; les épines de la troisième paire sont grandes, verticales et écartées, placées aux extrémités; immédiatement sous la base de ces dernières prennent naissance les autres qui sont les plus grosses

et les plus longues, horizontales et les plus écartées; elles ont 2 mill. de longueur. La surface dorsale est luisante, quoique elle est légèrement chagrinée; en arrière de la base des épines de la première paire se trouve une espèce de vésicule élevé, devant les épines de la troisième paire une paire de pareils, et deux autres paires de plus petits entre les épines de la troisième et quatrième paires. Le corselet est ovalaire allongé, bordé d'un rebord mince mais distinct; la tête est distinguée par de légers sillons et un enfoncement en arrière. Les pattes sont grêles et assez longues, garnies de poils très courts mais assez nombreux.

Coloration. La couleur générale du corselet et du dos de l'abdomen est brune olivâtre, luisante; les vésicules sont blancs ainsi que quelques taches aux bords latéraux; les épines sont de la couleur générale, à extrémité noircie. La plaque sternale et le ventre sont de la couleur du dos; il y a des taches blanches sur ce dernier. Les pattes sont olivâtres, mais plus pâles que le corselet. Les crochets mandibulaires rouges. Les yeux blanchâtres.

♂ Le mâle ressemble à la femelle par ses formes, il est beaucoup plus petit et ses épines sont petites, mais disposées de même et dirigées comme chez la femelle; celles de la quatrième paire sont les plus petites, mais bien marquées par la forme conique de leur base; le nombre et la forme des vésicules sont les mêmes. Il ressemble aussi en coloration et présente la seule différence que les épines de la deuxième paire sont blanches. Les pattes sont considérablement plus claires. Le digital est très volumineux, globuleux, avec sa partie basale un peu élargie et distincte à la manière d'une cupule d'une glande de chêne, l'extrémité même est terminée en pointe bien distincte. Il est glabre, un peu transparent, d'un jaune olivâtre clair.

Deux femelles et deux mâles, de Saint Laurent de Maroni; une paire d'individus jeunes de Uassa.

C'est la seule espèce dont j'ai pu reconnaître le mâle, et je suis sûr que je ne me trompe pas.

85. *Acrosoma subtilis* n. sp. (Tab. VI, fig. 29).

Abdomen mince, allongé, armé de 6 épines fortes; jaunâtre, avec trois taches blanches; épines blanches à sommet noir. Long. ♀ 5 mill.

♀ Cette *Acrosome* ressemble beaucoup par ses formes à *A. Petersii*, mais son abdomen est un peu plus large et moins atténué à la naissance, il est aussi coupé carrément à la base, légèrement resserré devant les épines postérieures et faiblement concave en arrière. L'armure se compose de six épines fortes, dont celle de la première paire sont éloignées du bord antérieur, mais pas autant que dans l'espèce précédente, elles sont verticales, écartées, à extrémité courbée légèrement en avant; celles de la deuxième paire sont un peu plus petites, situées plus près des bords latéraux et à égale distance des précédentes et des suivantes, elles sont aussi verticales, écartées, à extrémité courbée en arrière; les postérieures sont les plus longues, et beaucoup plus grosses que les autres, elles se trouvent sur les coins terminaux, sont le plus penchées sur les côtés et ont l'extrémité légèrement courbée en même direction. Il y a aussi trois vésicules pareils comme dans l'espèce précédente, dont un grand elliptique est situé au centre du carré formé par les deux paires d'épines antérieures, deux autres plus petits par paires devant la ligne des épines terminales. La surface dorsale est glabre, mais il y a des stigmates enfoncés rangés en lignes au bord antérieur, au milieu de la longueur et en arrière. Le corselet est ovalaire, allongé, à tête très peu distincte et un petit enfoncement au milieu; le rebord latéral est aussi peu distinct. Les pattes sont longues et grêles.

Coloration. Le corselet est olivâtre, clair, unicolore; le dos de l'abdomen jaunâtre; les trois vésicules forment autant de taches blanches; les épines sont blanchâtres à la base, noires à l'extrémité, cette dernière teinte se prolonge plus sur le côté postérieur de chacune. Le fond du ventre est presque le même que celui du dos, varié de quelques taches brunes. Les pattes sont roussâtres, avec un anneau noir au tarse de la deuxième paire. Les yeux noirs.

Trois femelles, dont une adulte et deux jeunes, de Saint Laurent de Maroni.

La jeune femelle, de trois millimètres de longueur, ressemble complètement à l'adulte, mais elle est un peu plus mince; ses épines diffèrent en ce que les postérieures sont les plus petites, l'extrémité de l'abdomen les dépasse et est arrondie.

86. *Acrosoma myrmeciaeformis* n. sp. (Tab. VI, fig. 30).

Abdomen très mince, fort resserré au milieu, arrondi au bout, armé de 10 épines; brun noirâtre, avec une grande tache jaune au milieu du dos. ♀ Long. 3,7 mill.

♀ L'abdomen est très mince, fort resserré au milieu et légèrement recourbé en bas, ensuite élargi et renflé près de l'extrémité qui est arrondie en arrière; L'armure se compose de dix épines, disposées comme chez *A. tenuis*, mais avec cette différence que celles de la quatrième paire ne se trouvent pas à l'extrémité même, mais elles sont un peu avancées. Toutes les épines sont petites, à extrémité légèrement courbée, les dorsales sont verticales, légèrement divergeantes. Leur longueur est en ordre: 2, 4, 3, 1, 5. Le corselet est de la forme de celui de *A. tenuis*. Les pattes sont grêles et longues, des mêmes proportions que dans les autres; le côté inférieur des cuisses est ridé transversalement.

Coloration. Le corselet est brun olivâtre luisant, avec une très mince bordure jaunâtre. — Le dos de l'abdomen est brun

noirâtre luisant, avec une grande tache jaune devant les épines de la troisième paire; les épines de la première et troisième paires sont blanches jaunâtres, celles de la deuxième de la couleur du dos; la base de celles de la quatrième jaunâtre, à extrémité noirâtre; les épines de la cinquième paire noires. Le ventre est brun sur le devant, jaune dans sa partie resserrée, noir luisant dans la postérieure; la plaque sternale brun foncée. Les pattes machoires et les pattes sont jaunes rougeâtres, ces dernières annelées de brunâtre.

Femelle unique, de Cayenne.

87. *Acrosoma horrida* n. sp. (Tab. VI, fig. 31).

Abdomen allongé, fort élevé, à bords du dos relevés et entourés de douze épines; deux autres au bord antérieur et deux en dessous; couleur fauve, quelques taches noires au dos. Long. ♀ 11 mill.

♀ Le corselet est ovalaire allongé, bas dans la partie thoracique et un peu élevé dans la céphalique, qui est distinctement séparée par de légers enfoncements le long des côtés et par une petite impression en arrière. L'abdomen est allongé, comprimé, fort élevé, le plus haut au tiers antérieur de sa longueur, atténué graduellement vers l'extrémité et terminé en une pente oblique par devant. Les bords de la partie horizontale sont fort élevés et le milieu est enfoncé; le bord antérieur et le postérieur sont faiblement échancrés. L'armure se compose de petites épines horizontales, situées sur chacun des coins antérieurs; ensuite une grosse épine mais peu élevée, verticale et un peu penchée en avant se trouve sur le devant des bords de la surface horizontale; à une petite distance de cette dernière il y a de chaque côté un gros tubercule, élargissant considérablement cette partie de l'abdomen, surmonté de deux épines grosses mais courtes, dirigées sur les côtés; plus loin sur chacun des bords de la partie postérieure, plus étroite, il y a un tubercule avec une pointe à peine visible;

près de l'extrémité un autre plus grand avec une pointe distincte et un autre pareil à chaque coin de l'extrémité même. Outre cela il y a aussi une paire de tubercules à pointes à la face ventrale, vis à vis de l'avant dernière paire de la face dorsale; un gros tubercule sur chacun des côtés, sous celui de la première paire et trois sur le premier sillon latéral. Toute la surface est coriace et fort dure; les latérales sont traversées de sillons horizontaux sinueux, très prononcés; et toute la surface dorsale et ventrale est couverte de très nombreuses piqûres profondes. Le tube sétifère est assez long, dirigé en avant et proche du corselet. Les yeux médians sont disposés en carré régulier, les supérieurs un peu plus gros que les inférieurs, qui sont presque égaux aux latéraux; les trois mamelons oculaires assez prononcés. Les mandibules sont robustes, coniques, à crochet fort et courbé. Les pattes sont courtes et assez grosses, celles de la quatrième paire les plus longues, ensuite: 1, 2, 3; elles sont garnies de nombreux poils; le dessous de la cuisse est fort ridé transversalement.

Coloration. La couleur générale est fauve pâle, variée de quelques taches noires irrégulières au dos de l'abdomen et sur les côtés. Sur chacune des cuisses il y a un large anneau noir, deux ou trois autres moins foncés et plus minces sur les autres articles. Tous les yeux sont blanchâtres, entourés d'un mince cercle noir.

Femelle unique, de Cayenne.

Elle ressemble beaucoup à *Epeira rugosa* Hentz, d'Amérique septentrionale (Proc. Boston. Soc. Hist. Nat. XI, fig. 122) mais elle est considérablement plus longue et garnie d'un plus grand nombre de tubercules épineux.

C'est une des formes transitoires entre les *Epeires* et les *Acrosomes*, mais qui présente cependant plus d'affinités avec ces dernières.

Genre *Micrathena* Koch.

88. *Micrathena clypeata*.

Sunder. Consp. Arachn., p. 14.

Epeira clypeata Walck. Tableau des Aran., p. 67, N° 62. — Ibid. Hist. Nat. des Araign. Fasc. 1, fig. 3.

Micrathena clypeata Koch. Die Arachniden. IV, p. 38. Tab. 119, fig. 272.

Plectana clypeata Walck. Hist. Nat. des Ins. Aptères. II, p. 197.

Plusieurs femelles, recueillies dans les environs de Saint Laurent de Maroni, sont complètement d'accord avec les figures et les descriptions de Koch et de Walckenaer, excepté que dans nos individus les côtés et le bord postérieur du disque abdominal sont entourés d'une mince bordure d'un brun noirâtre foncé; les épines postérieures et les latérales sont noires en entier, tandis que celles du devant sont jaunes rougeâtres et noirâtres à l'extrémité même. Le plus grand individu présente la longueur totale de 13 mill.

Un individu de 5,5 mill. est plus pâle, sans bordure foncée au disque; toutes ses pattes sont unicolores, de la couleur du disque.

Il me paraît qu'il n'y a point de doute que c'est la même espèce, quoique Koch prétend que la sienne provient de Java. La différence de la couleur des épines et le manque de la bordure du disque peuvent provenir de l'âge de l'animal; l'exemplaire de 5 lignes pouvait encore présenter ces différences, qui sont encore plus grandes dans notre individu de moitié plus petit.

Genre *Hypophthalma*.

Yeux huit; ceux du carré médian situés au sommet de la face verticale antérieure; les latéraux se touchants, placés dans les coins antérieurs du bandeau, et considérablement plus petits que les précédents.

Levre petite, sémicirculaire, aussi haute que longue.

Machoières courtes, larges, arrondies au sommet.

Mandibules médiocres, épaisses, à crochet court, robuste et fort courbé.

Corselet un peu plus long que large, également élevé dans toute sa longueur, à tête aussi large que le thorax, mais distinguée par un fort étranglement latéral, ensuite de nouveau élargie, voutée, à pente frontale verticale, très élevée.

Abdomen coriace, dure, plus large que long, aplati, arrondi, sans épines ni festons; ventre très peu renflé, ridé transversalement, à filières fort courtes, placées près de l'extrémité sans former d'éminence.

Pattes fines, courtes, peu inégales, dans l'ordre: 4, 1, 2, 3.

89. *Hypophthalma deplanata* n. sp. (Tab. VI, fig. 32).

Abdomen court, cordiforme, coriace, plat, brunâtre, partagé en polygones par des lignes blanchâtres; deux grandes taches blanches sur les côtés et plusieurs d'un cuivreux métallique au milieu et au bord de la scutelle. Long. ♀ 3 mill.

♀ Le corselet est d'égale largeur et hauteur sur toute sa longueur, excepté à la naissance où il est brusquement abaissé, et sur les côtés de la base de la tête où il y a de chaque côté une forte impression. La pente frontale est fort élevée et verticale. Les yeux du carré médian sont presque sessiles et situés au sommet de la face frontale, les postérieurs au bord même, les antérieurs un peu plus bas et sont un peu plus proches entre eux que les premiers; les latéraux se touchant sont fort éloignés du carré médian, ils sont placés sur les bords mêmes de la face frontale, tout près de son bord inférieur, de sorte que les yeux sont rangés sur trois lignes. L'ordre de leur grandeur: 4, 3, 1, 2.

L'abdomen est considérablement plus large que long, très plat, cordiforme, à bord antérieur formé par trois lignes droites

très peu fléchies entre elles; les côtés sont arrondis, le bord postérieur transformé en coin arrondi au bout. Toute la surface est finement chagrinée et partagée par des lignes distinctes en plusieurs polygones centrales et latéraux, comme la carapace des tortues; au milieu de ces polygones il y a des stigmates arrondis, plus ou moins distincts.

Coloration. Le corselet est d'un brun olivâtre clair, la tête d'un roux orangé vif. Le fond de l'abdomen est brunâtre avec une grande tache blanchâtre, triangulaire sur chacun des côtés du bord antérieur; les lignes partageant l'écusson en polygones sont blanchâtres; les stigmates brun rougeâtres, mais peu apparents, au centre des polygones centraux et latéraux il y a d'autres de même forme, d'un cuivreux métallique assez brillant, qui dans les quatre centraux remplissent presque toute leur surface. La plaque sternale et le ventre sont bruns noirâtres, les côtés fauves. Les pattes fauves à tarses rembrunis. Les mandibules rougeâtres, à crochets rouges. Tous les yeux noirs.

Je possède une seule femelle de cette curieuse araignée recueillie par M. Ielski à Cayenne. Par son écusson abdominal dure et coriace et la brièveté des pattes, elle présente une grande affinité avec les *Plectanes* de Walckenaer, et principalement avec les *Gasteracanthes*, mais elle se distingue de toutes par l'extrême élévation de la face frontale du visage et la disposition des yeux, tout à fait différente de toutes les autres. Son ventre est aussi beaucoup plus plat que dans les autres *Plectanes*, et présente une grande différence dans les filières qui sont attachées près du bout, sans former aucun vestige d'éminence, propre à toutes les espèces de ce groupe. Elle ressemble le plus à *Eurysoma scutellatum* Koch, mais l'auteur dit que la tête est basse, la disposition des yeux sur sa figure est différente, et principalement en ce que le groupe du carré médian n'est pas aussi élevé, mais il est situé au milieu de la face frontale et les latéraux ne sont pas aussi proches du bord

inférieur du bandeau. Ces détails m'ont décidé à proposer un nouveau genre, qui prendrait place dans le système à côté du genre *Euryctoma* de Koch.

EXPLICATION DES PLANCHES.

V.

20. *Acrosoma rufa* ♀. — 21. *Acr. luctuosa* ♀. a. contour de son abdomen vu de côté. — 22. *Acr. cornuta* ♀. a. devant de sa tête. — 23. *Acr. pilosa* ♀.

VI.

Fig. 24. *Acrosoma maronica*, ♀. — 25. *Acr. sordida*, ♀. — 26 *Acr. oblonga*, ♀. — 27. *Acr. tenuis*, ♀. a. abdomen vu de côté. — 28. *Acr. Pétersii*, ♀. — 29. *Acr. subtilis*, ♀. a. abdomen vu de côté. — 30. *Acr. myrmeciaeformis*, ♀. a. abdomen vu de côté. — 31. *Acr. horrida*, ♀. a. abdomen vu de côté. — 32. *Hypophthalma deplanata*, ♀. a. front de la tête.



Отдѣльно отпечатано изъ «Horae Societatis Entomologicae Rossicae»,
T. IX, № 3.

Въ типографіи В. Безобразова и Ко. (Еас. остр., 8 г. № 45).